

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'EXPÉRIENCE DU STIGMATE PAR LES HOMMES EX-DÉTENUS EN  
SITUATION DE RÉINSERTION AU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR  
JUDITH SIGOUIN

AVRIL 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Cette recherche aurait été impossible à réaliser sans l'implication des sept résidents de la maison de transition le Carpe Diem qui ont accepté de participer à mon projet. Le temps qu'ils m'ont accordé en entrevue, les parcours qu'ils ont partagés avec moi et leurs points de vue sur différents plans de leur vie ont été pour moi une source d'inspiration qui dépasse, et de beaucoup, les objectifs de ce mémoire.

Je remercie bien sûr mon directeur de recherche, Michel Parazelli, pour le support et les judicieuses recommandations dont il m'a fait part tout au long de ma démarche.

Je dois un merci tout particulier à Louis Fortin, directeur de la Résidence Carpe Diem, pour les entretiens qu'il m'a accordés et sans qui je n'aurais peut être jamais eu accès à ce terrain de recherche.

Je remercie ma famille (mes sœurs et mon frère, mon père et ma grand-mère), mon amoureux et mes amies pour leur soutien qui m'a été si précieux à différents moments de mon parcours de maîtrise.

Enfin, je ne remercierai jamais assez ma mère pour tout ce qu'elle a fait pour moi au cours de toutes ces années nécessaires pour rédiger ce mémoire.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	vi
INTRODUCTION .....	1
MISE EN CONTEXTE.....	2
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>PROBLÉMATIQUE.....</b>	<b>5</b>
1.1 Contexte carcéral et stigmatisation .....	5
1.1.1 Stigmatisation avant l’incarcération .....	7
1.1.2 Stigmatisation pendant le processus d’incarcération.....	9
1.1.3 Stigmatisation une fois incarcéré.....	10
1.1.4 Stigmatisation à la sortie du milieu carcéral.....	15
1.2 Responsabilisation et pratiques gouvernementales.....	17
1.3 Pratiques pénales et intervention en milieu carcéral.....	20
1.4 Exemples de pratiques et de projets visant la déstigmatisation d’individus .....	25
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>CADRE THÉORIQUE .....</b>	<b>28</b>
2.1 L’interactionnisme .....	29
2.1.1 L’interactionnisme: l’interaction au centre de la construction identitaire .....	29
2.1.2 L’interaction .....	31
2.1.3 L’identité .....	32
2.2 Notion de stigmaté selon Goffman et divers auteurs .....	39
2.3 La délinquance, selon quelques théories.....	43
<b>CHAPITRE 3 .....</b>	<b>46</b>
<b>MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE .....</b>	<b>46</b>
3.1 Objectif et type de recherche .....	46
3.2 Méthode de collecte de données .....	47
3.3 Échantillon et recrutement.....	47
3.3.1 Critères de recrutement.....	47
3.3.2 Le recrutement.....	48

3.4 Traitement de données .....	49
3.5 Limites de l'étude .....	50
3.6 Considérations éthiques .....	51
<b>CHAPITRE 4</b>	
<b>ANALYSE DES DONNÉES</b> .....	<b>52</b>
4.1 Le <i>Square John</i> .....	54
4.1.1 La période d'incarcération expérimentée par le <i>Square John</i> .....	56
4.1.2 L'institution carcérale vécue comme une institution totale .....	60
4.1.3 Regard de l'autre tel que perçu par le <i>Square John</i> une fois en situation de réinsertion:.....	63
4.1.4 Effets du regard de l'autre sur la perception que le <i>Square John</i> a de lui-même .....	71
4.1.5 Face à ce regard, comment réagir? .....	74
4.1.6 Ce qui aide ou aiderait .....	77
4.1.7 Conclusion .....	81
4.2 L' <i>Outlaw</i> :.....	84
4.2.1 La période d'incarcération expérimentée par le <i>Outlaw</i> .....	86
4.2.2 L'institution carcérale vécue comme une institution totale:.....	90
4.2.3 Regard de l'autre tel que perçu par le <i>Outlaw</i> une fois en situation de réinsertion.....	93
4.2.4 Effets de ces regards sur la perception que le <i>Outlaw</i> a de lui-même .....	106
4.2.5 Face à ce regard, comment réagir? .....	114
4.2.6 Ce qui aide ou aiderait .....	116
4.2.7 Conclusion .....	120
4.3 Le <i>Right Guy</i> .....	122
4.3.1 La période d'incarcération expérimentée par le <i>Right Guy</i> .....	125
4.3.2 L'institution carcérale vécue comme une institution totale:.....	128
4.3.3 Regard de l'autre tel que perçu par le <i>Right Guy</i> une fois en situation de réinsertion.....	137
4.3.4 Effets de ces regards sur la perception que le <i>Right Guy</i> a de lui-même.....	140
4.3.5 Face à ce regard, comment réagir? .....	149

4.3.6 Ce qui aide ou aiderait.....	154
4.3.7 Conclusion.....	159
<b>CHAPITRE 5</b>	
<b>DISCUSSION</b> .....	162
5.1 Aspects qui font écho à des éléments de notre cadre théorique.....	163
5.2 Éléments qui nuancent ou s'opposent à notre hypothèse.....	165
5.3 Idées émergentes.....	170
<b>CONCLUSION</b> .....	172
<b>APPENDICE A</b>	
<b>GRILLE D'ENTRETIEN</b> .....	177
<b>APPENDICE B</b>	
<b>FORMULAIRE DE CONSENTEMENT</b> .....	180
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	184

## RÉSUMÉ

Cette recherche traite des effets de la stigmatisation de la population carcérale sur les individus ayant vécu une incarcération et en phase de réinsertion. L'objectif principal de cette étude est de comprendre la façon dont l'expérience carcérale influence la construction identitaire des hommes en situation de réinsertion sociale au Québec, considérant une possible stigmatisation de la population carcérale. Cette recherche qualitative est basée sur sept entretiens semi-dirigés qui explorent la manière dont les participants ont expérimenté leur incarcération (considérant leur parcours de vie, leur peine, leur personnalité, etc.), la façon dont ils perçoivent le regard que les gens portent sur eux suite à cette incarcération, les effets que ce regard a sur eux et, si effets il y a, les moyens qu'ils ont développés pour y faire face. Tous les répondants sont résidents du centre de réinsertion le Carpe Diem et ont vécu une incarcération de plus de six mois.

L'hypothèse de cette recherche est que l'incarcération serait une expérience stigmatisante qui engendrerait un regard négatif de la part des autres sur la personne une fois sortie. Ce regard nuirait à la perception que cette personne a d'elle-même. Nous analysons nos données en attribuant des « rôles » (des figures identitaires) à nos participants selon la typologie établie par Schrag (1961). Selon cette typologie reprise par divers auteurs, on retrouverait en milieu carcéral « cinq grands rôles » qui varient selon divers éléments reliés au parcours des détenus (le passé de la personne avant l'incarcération, la nature du crime commis, le rapport qu'entretient le détenu avec le milieu carcéral, etc.) (Vacheret et Lemire, 2007). Nous avons divisé notre échantillon de sept participants en trois, les assignant aux figures identitaires empruntées à cette typologie : le *Square John*, le *Outlaw* et le *Right Guy*. Le recours à ces figures identitaires nous a permis de voir les variations entre les expériences d'incarcération selon les parcours des individus et entre la façon dont le regard d'autrui est perçu et ressenti par les divers répondants. Finalement, cela nous a permis de constater les diverses formes de transformations identitaires vécues par les participants des différentes figures identitaires attribuées. En mettant en relation nos données recueillies et analysées selon ces figures identitaires avec différents concepts étudiés dans notre cadre théorique tels que ceux de stigmatisme, de prisonnisation, d'institution totale et d'identité, nous avons pu constater que notre hypothèse a été partiellement validée.

Mots clés : incarcération, stigmatisme, prisonnisation, construction identitaire, identité.

## INTRODUCTION

Nous présentons d'abord notre intérêt pour ce sujet par une brève mise en contexte. Ensuite, nous rendrons compte de ce que nous avons tiré de la recension de la littérature autour de notre objet de recherche: la stigmatisation des détenus en phase de réinsertion dans une maison de transition au Québec. Pour présenter la question de recherche, nous soulignerons les divers éléments constituant la problématique: le processus de stigmatisation des détenus qui se construit avant, pendant et après l'incarcération, les idéologies teintant les sphères sociales et gouvernementales, les pratiques en milieu carcéral pouvant aider ou nuire à la stigmatisation de cette population et des exemples de projets alternatifs ayant comme mission la déstigmatisation d'individus. Une fois le sujet campé, nous présenterons le cadre théorique dans lequel nous avons choisi d'inscrire notre recherche et les divers concepts y étant reliés. En explorant les écrits traitant de la notion d'identité et de sous-thèmes qui en découlent, nous avons fait ressortir des concepts théoriques nécessaires pour traiter notre question de recherche. Nous décrivons ensuite notre méthodologie de recherche. L'analyse des résultats sera proposée en concordance avec la méthode de traitement de données présentée dans notre méthodologie. Nous discuterons des résultats à la lumière des positions des différents auteurs évoqués dans nos chapitres précédents. Une conclusion fera un retour sur les résultats de notre analyse.

## MISE EN CONTEXTE

Le rapport de notre société avec le crime, par toutes ses nuances, contradictions et préjugés soulève nombre de questions par rapport auxquelles il est souvent difficile de se positionner. Ce qui nous intéresse en premier lieu est ce processus de stigmatisation que l'on met en place face aux personnes incarcérées. De quelle façon ces gens réagissent-ils à ce stigmate et comment celui-ci influe-t-il sur les perceptions que ces détenus ont d'eux-mêmes comme individus.

Pour mettre en contexte une problématique entourant la stigmatisation de personnes incarcérées, une brève définition de la notion de stigmate est nécessaire. Pour explorer cette dernière, nous nous sommes principalement penchés sur l'analyse qu'en a faite Goffman.

Goffman (1975, p. 13) définit les stigmates tout d'abord comme une certaine part de l'identité sociale d'un individu. Les stigmates sont des attributs hors normes; ceux qui peuvent discréditer un individu aux yeux de la société. Ces attributs, pouvant être autant physiques que moraux, identifient la personne comme étant porteuse d'une quelconque « disgrâce ». Le lien entre stigmate et identité sociale provient du fait qu'un stigmate représente davantage le type de rapport entre l'attribut et le stéréotype (notion sur laquelle nous reviendrons plus loin) que l'attribut en tant que tel. C'est la relation entre l'image collectivement élaborée autour d'un certain fait, visible ou non, et cet attribut. Donnons à titre d'exemple l'importance attribuée au sens de la vue dans notre société en général. Le stigmate n'est alors pas le problème de vue des aveugles en tant que tel mais bien leur " infirmité " (comme l'appelleraient plusieurs), leur incapacité supposée à suivre le rythme de vie des gens qui ne sont pas affligés de ce " handicap ". Dans cette optique, le stigmate est le regard qui est posé sur tout ce qui entoure un attribut et qui peut en faire un caractère disqualifiant. Nous

reviendrons plus en profondeur sur ce concept plus loin car il est au coeur de notre intérêt de recherche.

La stigmatisation des détenus est due à une multitude de phénomènes complexes. Il semblerait que le processus d’incarcération lui-même y tient un rôle majeur. Il est entendu que l’idée d’enfermer, d’éloigner, voire de cacher les criminels ne date pas d’hier. Néanmoins, l’accentuation de la stigmatisation qui vient avec n’est souvent que fonction des orientations politiques. Nous nous contenterons de citer M. Toews (ancien ministre fédéral de la sécurité publique, en fonction jusqu’en 2013) (cité dans Buzzetti, 2010) : « Notre gouvernement est prêt à payer le prix pour retirer les dangereux criminels de nos rues ». Pour le gouvernement conservateur au pouvoir, « la réinsertion est secondaire [par rapport] à la sécurité du public canadien ».

Les coûts faramineux des incarcérations au Québec aux niveaux provincial et fédéral (environ 85 000\$ par an par détenu en prison (Buzzetti, 2011), environ 150 000\$ par an par détenu en centre de détention fédéral (Boisvenu cité dans Toupin, 2010, p. A3; Alter justice, 2013)) combinés à la question des récidives, maintiennent la gestion du milieu carcéral, les procédures judiciaires, les mesures de prévention des méfaits et la réinsertion des personnes criminalisées au coeur de débats sociaux et de réflexions politiques nous touchant tous, y compris ceux qui se diront insensibles au devenir de cette « dangereuse population criminelle ».

Le mémoire proposé s’intéresse aux questions suivantes: La population carcérale est-elle réellement affligée d’un stigmaté? De quelle manière se manifeste-t-il? Pendant l’incarcération? Après celle-ci? Avant même celle-ci? Quels en sont les effets sur la construction identitaire des personnes incarcérées?

L’hypothèse de cette recherche est qu’il y a en effet stigmatisation de cette population carcérale et que cela aurait des effets sur la construction identitaire des personnes qui

ont été incarcérées. La recherche vise à en explorer les contours à partir d'une collecte de données auprès des détenus afin de voir comment ils perçoivent eux-mêmes ce regard négatif auquel ils sont exposés et comment ils y réagissent.

## CHAPITRE I

### PROBLÉMATIQUE

Pour élaborer la problématique, nous étudierons tout d'abord la façon spécifique dont se construit le phénomène de stigmatisation lorsqu'il est relié à l'incarcération. Nous aborderons ensuite la notion de responsabilisation en nous penchant également sur diverses pratiques gouvernementales qui semblent s'en inspirer et qui ont un impact sur la stigmatisation des personnes incarcérées. Nous soulignerons également certains aspects du milieu carcéral qui apparaissent comme non négligeables pour illustrer la réalité des détenus. Pour terminer, nous proposerons un bref survol de différentes pratiques novatrices qui se sont penchées sur la question de la déstigmatisation d'individus et dont les résultats démontrent leur pertinence autant en termes d'effets à l'échelle individuelle que sociale.

#### **1.1 Contexte carcéral et stigmatisation**

La stigmatisation peut impliquer l'exclusion ou la marginalisation des personnes visées par celle-ci. Dans le cas de la population carcérale, il s'agit d'exclusion concrète (du moins pendant une période) qui peut, selon les cas, mener vers une marginalisation importante. Le simple fait d'incarcérer quelqu'un transmet le message qu'il faut l'éloigner du reste de la société. En effet, être incarcéré c'est « se voir rejeté et mis à l'écart en tant qu'indésirable pour la société » (Vacheret et Lemire, 2007, p. 41).

Il est ici important de développer davantage cette affirmation en faisant ressortir quelques caractéristiques importantes du milieu carcéral, caractéristiques qui, sans en

faire un portrait global, mettent en lumière des éléments importants pour notre question de recherche.

Premièrement, il faut noter les cinq privations majeures vécues par les gens qui se font incarcérer, relevées par Sykes, et qui ont inspiré Normandeau et Vauclair (1989, p. 9) ainsi que Vacheret et Lemire (2007, p. 18) : la perte de liberté, de biens et services, de l'hétérosexualité, de l'autonomie et de la sécurité.

Lorsque l'on tente (même succinctement) de dépeindre la population du milieu carcéral, force est de souligner que plusieurs auteurs soutiennent qu'il y aurait non seulement différentes sous-cultures dans la communauté carcérale (professionnels, gardiens, détenus, agents de libération conditionnelle, etc.) mais également plusieurs « types » de détenus différents selon leurs trajectoires de vie, leurs antécédents criminels et leurs rapports à leur incarcération (Larouche, 2008, p. 192; Vacheret et Lemire, 2007, p. 24, 25, 54, 55). Cette idée de sous-cultures ne sera pas davantage développée ici car nous y reviendrons plus en détails dans notre analyse de nos résultats. Les écrits traitant du milieu carcéral soulignent l'atmosphère de peur omniprésente ainsi que de violence qui y règne et teinte les relations de manière « latente ou active » (Chauvenet, Rostaing et Orlic, 2008, p. 70). Les interventions y sont souvent basées sur « la crainte, la menace et la dépendance », nuisant grandement à la responsabilisation du détenu. Celui-ci se tournerait vers un engagement « aliénatif » plutôt que vers une « adhésion désirée et responsable » (Lemire, 1981, p. 91). Allant dans le même sens, Yvette Grenier (2013, p. 81), enseignante en milieu carcéral au Québec, affirme que l'incarcération « dépersonnalise, déstructure, déresponsabilise pendant des mois, des années au point de transformer certains détenus en individus incapables de se refaire, quant à la vie extérieure ».

Dans les études, certains éléments se rapportent plus spécifiquement au concept de stigmat. Trois grandes formes d'interactions entre les détenus et les autres ressortent et (créent ou renforcent) un certain stigmat: les interactions que vivent plusieurs avant même une incarcération, les interactions durant l'incarcération au sein même de la prison ou avec les gens extérieurs au milieu avec qui les détenus sont en relation et enfin, les interactions entourant le stigmat de « criminel » que peuvent vivre les détenus à leur sortie de prison ou de centre de détention.

### **1.1.1 Stigmatisation avant l'incarcération**

Chantraine (2004, p. 91) souligne l'idée selon laquelle le détenu, ayant souvent un passé délinquant avant d'être incarcéré, ressent déjà les effets du stigmat de la criminalité ne serait-ce que par son rapport à la police. Ce stigmat ne ferait que s'amplifier suite au passage dans la sphère judiciaire qui l'institutionnalise. D'ailleurs, Combessie (2009, p. 36) nous dévoile un profil de la population carcérale (dans un contexte de la France métropolitaine) et fait ressortir, à l'aide de l'enquête INSEE (2002), qu'un détenu sur deux provenait du milieu ouvrier. Il cite aussi une étude sociologique (à base statistique établie à partir des chiffres fournis par l'administration pénitentiaire) qui démontre que 60,9% des gens en établissement pour peine vivaient, avant d'y faire leur entrée, sous le seuil de pauvreté en 1985, comparativement à 14,5% du reste de la société française à la même époque (idem, p. 37). De plus, il note qu'une population ayant des problèmes de santé mentale est encore bien importante en milieu carcéral (idem, p. 11). Plus précisément au Québec, selon un rapport de la protectrice du citoyen que cite Journet (2011), 60% des détenus seraient atteints de problèmes de santé mentale contre 20% dans le reste de la population. Pour sa part, Stall (2013, p. 21) souligne également cette prépondérance des troubles de santé mentale en milieu carcéral lorsqu'il cite un rapport de 2009 de l'enquêteur correctionnel du Canada, Howard Sapers: « *Federal penitentiaries are*

*fast becoming our nation's largest psychiatric facilities and repositories for the mentally ill. [...] As a society, we are criminalizing, incarcerating and warehousing the mentally disordered in large and alarming numbers ».*

Grenier (2013, p. 34) ajoute que le bas niveau de scolarité est également une problématique présente dans le milieu carcéral. Selon cette auteure, près de la moitié des détenus n'ont pas terminé leurs études secondaires et « leurs famille, amis et réseau sont généralement aussi des « catégories » de population exclues de l'éducation formelle ». Au Québec, sur les hommes détenus qui ont entre 20 et 39 ans, seulement 9% ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (Boe, Motiuk et Nafek, 2004).

Le profil de cette population peut porter à croire qu'une certaine marginalisation était présente avant même leur incarcération. Vacheret et Lemire (2007, p. 42), pour leur part, soulèvent le modèle d'importation d'Irwin et Gressey (1962) qui explique les valeurs et comportements observés en prison par l'extérieur en disant qu'il existe une « sous-culture criminelle dont la sous-culture carcérale n'est qu'un élément ». La prison ne serait qu'un épisode dans un cheminement voué de toute façon à la criminalité. Ce modèle sous-entend que l'individu a inévitablement eu un passé délinquant important avant l'incarcération, que ce passé teintera ses interactions derrière les barreaux et qu'il retournera par la suite sur cette même ligne tracée qui n'a été qu'entrecoupée par une incarcération quelconque. Ce modèle d'importation, qui explique en fait la délinquance comme étant en quelque sorte une finalité incontournable chez certains individus, peut être à lui seul producteur de stigmaté.

Plusieurs auteurs voient un lien clair entre l'étiquette « délinquant » et le devenir délinquant. Ce lien pourrait être une sorte de schéma de causalité pouvant finalement aller dans un sens comme dans l'autre. En effet, Le Breton (2004, p. 234) reprend Becker et soutient que l'on aura généralement tendance à agir dans le même sens que

l'étiquette qui nous a été assignée même si celle-ci ne nous convient pas toujours. Ainsi, la simple désignation d'un individu comme étant déviant peut contribuer à en faire réellement un. Mailloux (cité dans Camilleri, 1990, p. 114) perçoit également le délinquant comme « un névrosé qui répond d'une façon compulsive aux attentes négatives de ses parents et de son entourage ».

Il est néanmoins important de nuancer ce positionnement avec certains auteurs tels que Dubet (cité dans Larouche, 2008, p. 40) qui, bien qu'interactionniste, « insiste sur le risque de la théorie de l'étiquetage vers une stricte intériorisation de rôles déviants, qui évacue l'apport de l'individu en terme de choix et de responsabilités, ce qui reviendrait à une approche fonctionnaliste ».

Ce qui semble cependant ressortir chez plusieurs penseurs est que l'opinion négative que les autres ont sur un individu aurait des effets négatifs durables sur la perception qu'une personne a d'elle-même (Wallon cité dans Malewska-Peyre, 1990, p. 137; Tannenbaum et Becker, cités dans Malewska-Peyre, 1990, p. 140; Le Breton, 2004, p. 86) et qu'il y aurait un lien entre la délinquance et la perception négative de soi (Malewska-Peyre, 1990, p. 137).

### **1.1.2 Stigmatisation pendant le processus d'incarcération**

Selon Malewska-Peyre (1990, p. 139), l'itinéraire institutionnel prévu par la loi pour les délinquants contribue à cette image négative de soi. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à soutenir que le processus judiciaire et l'incarcération peuvent avoir des effets à long terme sur l'image que les gens qui passent au travers ont d'eux-mêmes.

En effet, Rostaing décrit le passage en prison comme une épreuve comportant trois expériences : « prise en charge institutionnelle enveloppante, remise en cause

identitaire, atteinte à la dignité » (Rostaing cité dans Larouche, 2008, p. 47). Ceci est également soutenu par la sociologie de l'expérience et du sujet inspirée de Dubet (Larouche, 2008, p. 15).

Goffman, décrit cette stigmatisation globale provoquée par l'incarcération de l'individu comme un moyen bien déterminé de contrôle social (Goffman, 1975, p. 161). Selon lui, le processus judiciaire est un moyen de contrôle social formel mais toute la stigmatisation qu'il peut engendrer fait partie d'un contrôle social informel dont l'outil principal est la mauvaise réputation. Ceci peut avoir des conséquences d'autant plus graves car le représentant de ce contrôle informel se trouve à être le public au sens large (l'étendue de ce contrôle peut alors aller jusqu'à des gens pouvant être étrangers à la personne stigmatisée) (Goffman, 1975, p. 88).

### **1.1.3 Stigmatisation une fois incarcéré**

Une fois incarcéré, il semblerait donc que ce stigmate de « criminel », possiblement déjà présent, se retrouve petit à petit à être la seule manière par laquelle l'individu soit identifié: « l'existence ancienne est occultée, devenue insignifiante ou anecdotique » (Le Breton, 2004, p. 131).

Pour expliquer ce phénomène, un concept clé ressort à travers les écrits : celui « d'institution totale » proposé par Goffman. En effet, de nombreux auteurs ont souligné l'apport important de ce concept pour toute analyse du milieu carcéral (Goffman, 1961; 1975; Normandeau et Vauclair, 1986; Lemire, 1983; Le Breton, 2004; Vacheret et Lemire, 2007; Haney, 2003; Chantraine, 2004; Combessie, 2004; Larouche, 2008; Grenier, 2013). Goffman soulève comme exemples d'institutions totales les camps militaires, les asiles, les camps de concentration ou les prisons. À travers de nombreux articles sur l'univers carcéral canadien produits à partir d'observations participantes et d'entrevues avec des gens du milieu, Vacheret

démontre que de nombreux aspects de cette institution totale décrite par Goffman sont encore très présents et d'actualité (Vacheret et Lemire, 2007, p. 88).

Cette institution totale impliquerait une organisation procurant un univers spécifique aux individus qui y sont rattachés, tendant à les envelopper (Lemire, 1983, p. 428) de façon à les rendre dépendants de celle-ci, de plus en plus moulés à ses exigences et donc de plus en plus aliénés. Ce processus d'aliénation se ferait par l'intermédiaire de phénomènes tels que les techniques de mortifications. Celles-ci peuvent impliquer un isolement, un dépouillement et une « contamination physique et morale » de l'individu de plus en plus « dépersonnalisé » et « façonné » selon le moule préétabli de l'institution totale (Normandeau et Vauclair, 1986, p. 10, 28, 32).

Ces techniques de mortification se retrouvent dans un phénomène plus large appelé « prisonnérification » (Vacheret et Lemire, 2007, p. 16 ; Hanney, 2003, p. 38). La prisonnérification désigne le processus d'intégration au milieu carcéral. Le détenu intègre à différents degrés, les normes, les coutumes, la culture générale du milieu. La prisonnérification est donc « semblable à l'assimilation en termes de processus, mais moins radicale en termes de résultats » (Normandeau et Vauclair, 1986, p. 32). Ceci débute dès l'arrivée du nouveau détenu au pénitencier par des techniques de mortifications telles que le dépouillement des biens personnels. L'individu perd petit à petit son statut, son identité d'avant, pour ne devenir qu'un détenu parmi d'autres. À ce propos, Victor Hassine (2011, p. 18), auteur ayant relaté dans un ouvrage complet son expérience d'incarcération longue durée aux États-Unis, décrit le moment où il dut donner ses vêtements au gardien (qui était en présence d'un autre détenu silencieux) le jour où il a été admis en prison il dit: « I hurriedly stripped down and handed the silent inmate the last vestiges of my social identity ».

Ce qu'implique l'institution totale est particulièrement pertinent pour étudier ce à quoi nous nous intéressons: la façon dont des détenus perçoivent le regard des autres sur eux et comment cette perception influe sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes.

En fait, l'institution totale semble mouler les relations interpersonnelles dans la méfiance et le négativisme. Cela n'est pas sans rappeler Foucault (1975, p. 9) lorsqu'il dit que « le détenu ne doit jamais savoir s'il est actuellement regardé ; mais il doit être sûr qu'il peut toujours l'être ».

De plus, les techniques de mortifications de la personnalité, comme par exemple le rituel d'admission (traitement de masse impersonnel qui effectue le « nivellement et l'homogénéisation » de cette population) joueraient sur l'image qu'ont les détenus d'eux-mêmes (Vacheret et Lemire, 2007, p. 80-81). Que le détenu se reconnaisse un statut d'infériorité ferait partie intégrante de l'institution totale (Lemire, 1983, p. 432). Un autre aspect qui paraît incontournable pour étudier la perception de soi qui se transforme possiblement avec la stigmatisation qu'impliquerait l'incarcération est la relation des détenus avec les gardiens. En effet, Lemire (1983, p. 428) soutient que « les milieux pénitenciers et professionnels se rejoignent dans le pessimisme de leurs attentes et objectifs respectifs envers la population carcérale ». Dans l'organisation même du milieu carcéral serait établi et bien ancré un fossé difficilement franchissable entre les gardiens et les détenus, chacun ayant une idée stéréotypée négative de l'autre (idem, p. 431). De plus, un langage négatif serait couramment utilisé par les gardiens envers les détenus. La raison en serait que cela les aiderait à se distancier dans leurs rapports interpersonnels avec les détenus et maintiendrait un certain sens à ce dur travail qui peut souvent porter atteinte à l'intégrité de l'individu (Vacheret et Lemire, 2007, p. 62).

Allant dans le même sens, Moulina, Sévinb et Senonc (2009, p. 9) expliquent qu'il y a certains mécanismes utilisés par les surveillants en espace carcéral tels que « la

projection, la paranoïsation des liens » ou « la dévalorisation » qui leur permettent le maintien d'une juste distance et « une différenciation, permettant à chacun de se protéger psychiquement des effets de l'organisation architecturale des lieux ».

De plus, on peut noter qu'au niveau des droits des détenus, malgré des acquis certains (accès aux produits de la société de consommation et à des divertissements, exercice du droit parental grâce à l'augmentation des visites permises, etc.) (Vacheret et Lemire, 2007, p. 102, 103), la loi prévoit encore plusieurs cas permettant une atteinte à l'intégrité de ces individus : écoute des conversations téléphoniques avec les proches, fouilles à nu, lecture de courrier, etc. (idem, p. 104).

Maintenant, lorsque l'on tente d'explorer la question de la perception qu'ont des détenus d'eux-mêmes, il est essentiel de se pencher sur ce qu'implique le fait même d'être incarcéré. Sykes (cité dans Normandeau et Vauclaire, 1986, p. 39) soutient que l'incarcération est plus que la perte de liberté. En effet, il y aurait en contexte carcéral des attaques profondes à l'image de soi et à la « valeur personnelle » des détenus. Ces attaques (qui peuvent se concrétiser au travers de divers phénomènes précités : atteinte à l'intégrité, relations négatives avec les gardiens, etc.) seraient souvent bien plus dévastatrices que l'attaque physique. L'emprisonnement devient beaucoup plus que la perte du mouvement : « c'est le rejet intense d'un individu par la société. Ainsi, le détenu perd la confiance des autres, son hétérosexualité, son autonomie, ses biens... Il ne peut plus être autonome et l'organisation l'encourage à être dépendant » (Normandeau et Vauclair, 1986, p. 28). D'autres auteurs tels que Lemire et Vacheret (2007, p. 41) soutiennent également que ce qui rend pénible plus que toute chose l'incarcération n'est pas tant les privations qu'elle implique mais la situation d'infériorité dans laquelle elle maintient le détenu ainsi que l'image négative qu'elle lui renvoie : être incarcéré « c'est finalement se définir soi-même comme un perdant, un raté ».

Combessie (2009, p. 14) soulève trois modèles d'enfermement qui coexistent en milieu carcéral et se combinent d'ailleurs souvent dans la situation d'un même détenu. Premièrement, l'enfermement de neutralisation qui vise à tenir à l'écart les individus considérés comme nuisibles à la société. Deuxièmement, l'enfermement de différenciation sociale qui inculque aux reclus une formation pour tenter de se faire une meilleure place dans la société (par exemple, l'incarcération de toxicomanes qui leur procure une forme de cure) mais qui les maintient tout de même dans une position de dominés. Troisièmement, l'enfermement d'autorité, dont le but n'est pas tant de neutraliser un danger pour la société mais d'affirmer la relation d'autorité. Que l'on se trouve dans un modèle ou un autre, il semble que la dynamique soulignant l'infériorité et la dépendance des détenus reste très présente: on neutralise ou on corrige.

La logique de l'enfermement de différenciation sociale n'est pas sans rappeler celle de l'instrument de la rédemption qui se base sur le modèle médical percevant le détenu comme un « malade social » qu'il faut guérir (Combessie, 2009, p. 56).

La différenciation sociale que soulève Chantraine (2004, p. 77) (phénomène distinct du modèle d'enfermement cité par Combessie), est à considérer lorsque l'on parle du stigmatisme qu'implique une incarcération. Ce mécanisme, « en liant inextricablement un ensemble de pratiques délinquantes et une répression singulière, constitue un marquage social qui réduit petit à petit l'ensemble de l'existence d'un individu au statut de délinquant et de prisonnier ».

Comme dernier élément se rapportant au sujet du stigmatisme alimenté par le fait même d'être incarcéré, certains auteurs soutiennent que la forme d'institution qu'est une prison, en regroupant justement des gens d'un certain groupe stigmatisé, rend la ségrégation d'autant plus forte et tend à réduire la vie sociale des détenus aux strictes relations avec les autres délinquants (Goffman, 1975, p. 52; Chantraine, 2004, p. 83).

Cet isolement du reste de la société combiné au maintien du détenu dans un réseau formé quasi seulement de pairs délinquants, constituerait un accélérateur de désaffiliation avec le réseau social non délinquant d'avant l'incarcération, et de réaffiliation avec des groupes délinquants. La détention serait alors un « rouage double-face qui construit le délinquant en tant que tel aux yeux des institutions comme aux yeux des pairs » (Chantraine, 2004, p. 83-84). Foucault (1975, p. 311) va lui aussi dans ce sens lorsqu'il affirme que les conditions d'existence produites par l'incarcération « favorisent l'organisation d'un milieu de délinquants, solidaires les uns les autres, hiérarchisés, prêts pour toutes les complicités futures ».

#### **1.1.4 Stigmatisation à la sortie du milieu carcéral**

Considérant que ce processus de stigmatisation évolue au fil du parcours criminel, on peut être porté à croire qu'il demeure encore très solide même lorsque la personne a accédé à sa libération. Là-dessus, Vacheret et Cousineau soutiennent que, malgré toute la motivation que peut avoir un détenu, la sortie en libération d'office s'avère tout de même souvent très difficile ne serait-ce qu'à cause de l'étiquette « d'ex-détenu » dont est affligée la personne, des « contraintes du retour en société » (par exemple, trouver un emploi) ou encore de l'isolement par rapport au réseau affectif dans lequel se retrouvent souvent ceux qui sortent d'une longue période de détention (2007, p. 116). De plus, Barkany (cité dans Grenier 2013, p. 38) affirme : « Outre un dossier criminel, ne pas avoir de diplôme d'études secondaires restreint grandement les perspectives d'emploi et les choix de vie d'un ex-détenu ».

Finalement, au terme de cette recension d'écrits, que ce soit par la marginalisation avant même de se faire incarcérer, par l'atteinte à certains des droits, par les interactions négatives avec des gardiens de prisons ou par le simple rejet de l'extérieur qu'implique au départ un emprisonnement, il semble que le regard

renvoyé aux détenus n'est pas positif (ce qui est logique, vu l'aspect par définition punitif d'un emprisonnement).

En se fondant sur ces écrits, il apparaît qu'à force de subir un regard négatif, on note chez les détenus une baisse de l'estime de soi. En effet, plusieurs des textes explorés confirment l'idée de l'image négative qu'ont les détenus d'eux-mêmes. Notons d'abord le manque de reconnaissance sociale ressenti qui créerait un sentiment de vide intérieur, d'inutilité et de grande solitude chez eux (Chantraine, 2004, p. 64). De plus, le haut taux de suicide en prison pourrait lui aussi être un indicateur de l'importante détresse de cette population (Chantraine, 2004, p. 73; Vacheret et Lemire, 2007, p. 48).

La question qui nous intéresse pourrait alors se formuler ainsi : Comment l'expérience d'incarcération influence la construction identitaire de personnes détenues en phase de réinsertion, considérant une possible stigmatisation de la population carcérale?

L'exploration des effets de ce stigmatisme sur cette population est pertinente : comme pour toute population stigmatisée, le stigmatisme est en soi un boulet qui freine l'individu dans son épanouissement social (Larouche, 2008, p. 30) et, en ce sens, prive le reste de la société de potentiels importants. Par exemple, les personnes stigmatisées par un parcours carcéral auront plus de difficulté à trouver du travail (Haney, 2003, p. 59). Ceci n'aura pas d'effets uniquement sur la personne mais également sur ses enfants (Larouche, 2008, p. 30) et à plus long terme sur le reste de la société. De plus, lorsque l'on parle de la population carcérale spécifiquement, il est à noter que l'ancrage du stigmatisme engendré par l'institution carcérale et l'intégration du statut de délinquant par le détenu lui-même, nuisent au reste de la société en perpétuant la délinquance une fois sorti de prison. À ce sujet, Combessie (2009, p. 102) soulève trois études antérieures (Goodstein, 1979 ; Ward, 1987 ; Laplante,

1989). Toutes trois arrivent à la même conclusion: plus un détenu a accepté les normes de l'enfermement (impliquant un statut d'infériorité, et une cohabitation constante avec d'autres criminels), moins il est disponible pour une réinsertion sociale dans la société commune.

## **1.2 Responsabilisation et pratiques gouvernementales**

Pour explorer la question qui nous intéresse, il nous faut à présent faire ressortir quelques considérations idéologiques actuelles au Québec qui influent sur la problématique en question.

Au niveau fédéral canadien, l'on ne peut se pencher sur les orientations gouvernementales sur le plan pénal sans mettre en lumière la Loi sur la sécurité des rues et des communautés aussi connue sous le nom de projet de loi C-10 du gouvernement conservateur. Cette loi, en vigueur depuis 2012, implique entre autres changements de couper les budgets concernant l'éducation dans les pénitenciers (Grenier, 2013, p. XV), d'imposer aux adolescents des peines d'adultes (idem, p. 30) et de priver les détenus de leur pension de vieillesse (idem, p. 33). Néanmoins, bien que ce projet de loi fédéral semble de toute évidence viser un durcissement des peines imposées aux détenus, il faut rappeler qu'au Québec, le *Plan d'action gouvernemental 2010-2013. La réinsertion sociale des personnes contrevenantes : une sécurité durable*, semble, pour sa part, prendre une autre direction. En effet, ce plan vise à favoriser la réinsertion des détenus dans l'intervention en milieu carcéral par « l'évaluation des besoins des personnes contrevenantes et leur prise en charge ; l'offre de programmes, services et activités de soutien à la réinsertion sociale des personnes contrevenantes, la sensibilisation et l'information » (idem, p. 29). Selon le ministre de la Justice du Québec d'alors, Jean-Marc Fournier, « le Québec a prouvé que le projet de loi C-10 favorise la récidive et multiplie les victimes » (Fournier cité dans Chouinard, 2011).

Haney (2003, p. 36), pour sa part, se penche sur l'évolution historique de la mission des pénitenciers américains et explique que nous sommes passés, vers le milieu des années 1970, d'une façon de concevoir l'incarcération comme un moyen de faciliter l'intégration sociale des criminels à une idéologie qui utilise l'emprisonnement comme moyen d'infliger de la douleur aux contrevenants, pour les dissuader de récidiver ou encore simplement pour les tenir à l'écart du reste de la société.

Afin de poursuivre cette esquisse de la problématique, nous aborderons à présent les liens qu'entretiennent les notions de stigmatisation et de responsabilisation. Nous nous pencherons ensuite sur le contexte carcéral en tant que tel (le mode de vie qu'il implique, l'environnement qu'il offre aux détenus, les modes d'interventions, etc.). Hache (2007, p. 49) soutient que « la notion de responsabilité ferait l'objet, depuis une trentaine d'années maintenant, d'un usage spécifique dans l'élaboration d'un nouvel art de gouverner néolibéral ». Cette auteure explique que ce phénomène engendre un certain paradoxe dans la mesure où, le « retrait apparent de l'État marque un interventionnisme encore plus fort mais déplacé » (idem, p. 50). Elle développe l'idée selon laquelle la gouvernance exercée sur chacun n'est pas du type de l'obéissance ou de la dépendance, comme il en a été le cas pour d'autres formes de gouvernementalité, mais d'une attente vis-à-vis chacun à « s'autonomiser et se responsabiliser » (idem, p. 51). Donc, un « comportement responsable » consisterait à ce que chaque individu devienne en charge de son propre bien être (idem, p. 52).

Plusieurs autres auteurs se sont également penchés sur cette question de responsabilisation de l'individu comme outil de contrôle. Par exemple, Carrier (2013, p. 269), lorsqu'il traite de la problématisation de l'usage et des usagers des drogues illicites explique que la sphère juridique, par diverses décisions, envoie comme message à la sphère politique qu'il faut criminaliser les consommateurs « irresponsables » qui prennent des drogues illicites dans des cadres non régulés.

C'est donc moins la drogue en tant que telle, que le crime, la désobéissance, qui sont problématisés politiquement, ce que Carrier désigne comme un « virage punitif ».

De plus, Hache (2007, p. 54) se réfère à Cruikshank qui étudie un programme californien de « promotion d'estime de soi et de responsabilité personnelle et sociale ». Ce programme « prétendrait », par une « technique de subjectivation », apporter une solution à des problèmes sociaux de toutes sortes, le crime en faisant partie. Cette technique de subjectivation se résumerait à une sorte de « révolution sociale contre le soi et la façon dont nous gouvernons notre moi ». Cette « révolution intérieure » se ferait par la responsabilisation individuelle en mettant l'accent sur le fait que l'individu doit être responsable de la résolution de ses propres problèmes. Cela engendrerait également une meilleure estime de soi.

Hache (2007, p. 54) souligne également la notion d'« *empowerment* » qui joue aujourd'hui le rôle de « ligne directrice de tout niveau ou programme de nos gouvernements ». Cette notion aurait pris une tournure différente de ce qui la définissait au départ lorsqu'elle a fait son apparition avec le mouvement féministe. L'auteure fait référence à Stenger lorsqu'elle définit l'« *empowerment* », dans sa forme actuelle, comme « une mise en capacité individuelle non orientée de l'extérieur par des programmes d'État (ou d'entreprises privées) visant à faire supporter la responsabilité de leurs charges et/ou leur (dys)fonctionnement aux individus désignés comme irresponsables » (idem, p. 54).

Nicolas Rose (cité dans Hache 2007, p. 55-56), pour sa part, affirme que cet « *empowerment* » implique l'idée selon laquelle « la mise en capacité des individus s'apprend et se fabrique, mais cette idée s'y trouve détournée en technique individuelle et individualisante (tenir un journal, s'intéresser à soi), et non collective et s'intéressant à quelque chose de commun ».

Ces réflexions quant à la place importante de cette forme d' « *empowerment* » dans notre manière de négocier le fonctionnement de notre société, poussent Hache (2007, p. 58) à explorer de quelle façon cette « spécificité de la réélaboration néolibérale de la notion de responsabilité » apparaît dans la sphère pénale. Elle avance l'idée selon laquelle il y aurait en fait un simple « déplacement de la moralisation ». En fait, selon Hache, on ne démontre plus les délinquants et criminels comme étant des « anormaux », mais ce que l'on en vient à juger est la capacité (si elle est évaluée comme pauvre) de la personne à faire un choix responsable. Hache désigne cette nouvelle responsabilité qui dicte les jugements du domaine pénal comme « *économico-juridique* ». On ne jugerait plus tant les attitudes et personnalités des délinquants mais plutôt de quelle manière ils raisonnent dans des situations criminogènes: « comment leurs actions peuvent-elles être déviées du crime en modifiant leur façon de se contrôler dans une situation donnée ? » (Garland cité dans Hache, 2007, p. 59). Les régimes pénaux contemporains cherchent activement à « *subjectiver* » et à « *responsabiliser* » les individus plutôt que de les présupposer comme « *naturellement capables d'une action responsable et autonome et d'un comportement moral* » (idem, p. 60).

### **1.3 Pratiques pénales et intervention en milieu carcéral**

Nous aborderons à présent les interventions et procédures concrètes qu'on retrouve sur le terrain carcéral et qui sont relatées dans divers écrits.

Vacheret et Cousineau (2003, p. 100), lorsqu'elles s'intéressent aux éléments d'évaluation dans l'octroi ou le refus de la libération conditionnelle pour des détenus, affirment que « l'objectif de la protection de la collectivité pèse lourd ». En privilégiant donc cette dite « protection », la tendance actuelle serait de « *surprédire* » les individus pouvant présenter des risques élevés et de ne pas les libérer si le doute subsiste (idem, p. 101). Elles expliquent que certains contrevenants peuvent avoir

accès à un régime de libération très rapide alors que d'autres considérés comme « à risque » de récidive vont rester incarcérés encore longtemps: « la libération conditionnelle devient alors un privilège pour la gestion du risque » (Robert, cité dans Vacheret et Cousineau, 2003, p. 100).

Au niveau des centres de détention fédéraux, un détenu serait évalué dès son arrivée en établissement par « les intervenants du Services correctionnel du Canada » à partir d'entrevues diverses et de « l'échelle statistique d'information sur la récidive (ISR) » qui viserait à déterminer le niveau de motivation de la personne à se réinsérer ainsi que son « potentiel de réinsertion » (idem, p. 107).

Pour ce qui est des prisons (juridiction provinciale), selon la loi, les criminels qui reçoivent une peine de plus de six mois « doivent subir une évaluation de leur risque de récidive et de leur potentiel de réinsertion sociale avant le sixième de leur peine. Les résultats de cette étude sont ensuite utilisés par la Commission des libérations conditionnelles dans sa décision d'accorder ou non la liberté à un détenu » (Duchaine 2013).

On peut établir ici un lien avec l'hypothèse que soulève Hache lorsqu'elle soutient que la notion de responsabilité a été réélaborée en outil de contrôle par une idéologie néolibérale, tel que développé plus haut. En effet, Vacheret et Cousineau soulignent elles aussi, lorsqu'elles parlent de l'importance du risque de récidive dans l'évaluation d'un détenu, le fait qu'il nous faut en quelque sorte évaluer le risque que la personne ne fasse pas un « choix responsable » lors d'une situation criminogène. Cet outil d'évaluation permettra de juger spécifiquement lequel des détenus aura droit à une libération conditionnelle (plus rapide) et lequel devra attendre la libération d'office. Ce mécanisme revient à celui de « déplacement de la moralisation » dont parle Hache: ce que l'on critique à présent est la capacité, jugée faible, à ne pas récidiver.

De plus, Vacheret et Cousineau (2003, p. 107) expliquent que les contrevenants qui obtiennent une libération conditionnelle totale sont évalués par l'institution (suite à l'octroi) comme « présentant fréquemment un niveau de motivation élevé ». Or, des auteurs comme Garland et Chantraine (cités dans Hache, 2007, p. 60) se positionnent quant à ce « projet de responsabilisation comme mode de contrôle » en le définissant comme inefficace considérant le trop grand écart entre les principes qu'il implique en théorie et leur application. S'intéressant au milieu carcéral, Chantraine (idem) soutient que « pour beaucoup de prisonniers, ce projet, loin d'être intériorisé et valorisé, est considéré comme une simple « mascarade » vis-à-vis de laquelle ils témoignent la plus grande méfiance et la plus grande réticence, et qu'ils essayent à leur tour d'instrumentaliser dans leur intérêt ».

Cette affirmation est confirmée par des faits concrets. Ainsi, Duchaine (2013) souligne que, en 2012, « la moitié des détenus admissibles à une libération conditionnelle dans les prisons québécoises ont renoncé à la demander, souvent à cause de cafouillages bureaucratiques ». Certains prisonniers préfèrent l'option de « sortir de facto aux deux tiers de leur peine, plutôt que d'être soumis aux conditions d'une surveillance en sortant au tiers de celle-ci » (Duchaine 2013). Ceci va dans le même sens que ce qui est rapporté dans les entrevues menées par Vacheret et Cousineau (2007, p. 111) auprès de contrevenants ayant réussi leur liberté d'office (donc, ceux à qui la libération conditionnelle a été refusée et qui ont tout de même réussi à ne pas récidiver 10 ans après leur libération d'office). Ces auteurs rapportent que « le regard porté sur la Commission nationale des libérations conditionnelles s'avère globalement négatif » : plusieurs interviewés considèrent que « les jeux étaient faits avant même leur audience » ou encore que cette Commission est « incohérente et injuste dans ses décisions ».

De plus, il est rapporté que le refus d'accorder une libération conditionnelle est, selon plusieurs, largement dû à la lourdeur de leur dossier criminel ainsi qu'à «des considérations sociales, des pressions populaires et médiatiques ou encore des demandes de la part des victimes» (2007, p. 113). Sans prendre position, on peut comprendre que, ne serait-ce que du point de vue du contrevenant, l'impact du stigmate est toujours bien ressenti: les traces du passé ne s'estompent pas malgré les années de détention et le regard extérieur du reste de la société pèse toujours très lourd.

Ceci dit, il semblerait, selon Vacheret et Cousineau (2007, p. 110), que, malgré ce cynisme souligné par Chantraine (avec lequel les détenus perçoivent cette responsabilisation de soi que l'on tenterait de leur inculquer), ce qui distingue les détenus qui réussissent leur libération d'office de ceux qui l'échouent (autrement dit, de ceux qui récidivent et se refont incarcérer) est le niveau de motivation dont fait preuve le détenu. Cet indice est plus élevé chez ceux qui réussissent. La variable qui aurait le plus d'impact sur la réelle façon d'agir du détenu une fois libéré est donc une qualité personnelle, qu'est sa motivation. Par contre, les variables qui semblent primer du point de vue institutionnel lors du jugement pour l'octroi d'une libération conditionnelle totale ou pour une imposition de libération d'office, sont encore «l'évaluation du risque de récidive, suivi du type de délit et du potentiel de réinsertion» alors que « l'évaluation du niveau de motivation dont fait preuve le détenu n'apparaît pas ici lié de manière statistiquement significative avec la décision de la Commission ».

Malgré ce portrait plutôt sombre dépeignant un possible calquage de l'idéologie néolibérale de contrôle dans la gestion de la sphère pénale (incluant la prise de décision quant à la direction que prendra l'incarcération d'un individu pour sa durée, forme, etc.), il semblerait qu'il y ait certaines méthodes d'intervention professionnelle particulièrement aidantes pour passer au travers de l'incarcération. Par exemple,

Vacheret et Cousineau (2007, p. 115) ont mis en lumière l'effet positif sur le cheminement de détenus de différents programmes thérapeutiques offerts en milieu carcéral. Ces programmes tiendraient le rôle d'outils de réflexion et d'apprentissage en les menant à « prendre conscience de leur difficultés » et à réfléchir à des possibles solutions. De plus, ces auteurs soulignent le fait que, lors d'une libération conditionnelle, bien que la surveillance imposée puisse être lourde pour un détenu, le représentant même de ce contrôle peut s'avérer être un support précieux. En effet, « l'absence de pression, l'écoute et la disponibilité » de la part d'un agent de libération conditionnelle auraient comme effet d'instaurer un lien de confiance avec la personne sous surveillance, ce qui aiderait à la réinsertion sociale de celle-ci (idem, p. 118). On peut également, lorsque l'on aborde les méthodes efficaces d'intervention favorisant la réinsertion des détenus, se référer à Grenier (2013, p. 7) qui pose l'éducation en milieu carcéral comme un moyen particulièrement efficace pour réduire la récidive. L'auteure souligne l'apport de programmes comme l'organisme CORCAN dont la mission première est de « permettre d'acquérir l'expérience et les compétences professionnelles dont les détenus ont besoins pour devenir des citoyens productifs lorsqu'ils réintègreront la collectivité » (idem, p. 37). Il existe également le programme PRET 2000 (Programme Réinsertion Études Transition) en communauté qui s'adressent aux personnes sous juridiction du Service Correctionnel du Canada désirant entreprendre, poursuivre ou compléter leurs études collégiales en communauté (48 Cégeps public au Québec) (idem, p. 43). Grenier insiste sur la dimension sociale de l'enseignement en milieu carcéral qui, lui, requiert souvent une collaboration importante entre les enseignants, les aides pédagogiques individuelles en établissement et le personnel professionnel (idem, p. 45).

Cela dit, Vacheret et Cousineau (2007, p. 118), en constatant l'importance accordée à l'évaluation de la motivation chez un détenu dans la décision de ce que sera la tournure de son parcours carcéral (raccourci ou allongé), concluent qu'il serait temps de questionner la place insuffisante accordée au jugement professionnel dans ce

contexte. Selon elles, c'est le professionnel qui « serait le plus à même d'évaluer la motivation profonde du contrevenant et de percevoir ses capacités de réinsertion sociale ».

À ce propos, quelles sont exactement les professions impliquées au niveau psychosocial auprès de la population carcérale au Québec?

Grenier (2013, p. 67) souligne l'importance des psychologues et des enseignants dans les programmes dont l'objectif premier est la réinsertion (rôle d'accompagnateur primordial). De plus, elle met l'accent sur le fait que ce sont souvent les gardiens en milieu de détention qui connaissent le mieux les personnalités globales des détenus. West (citée dans Grenier, 2013, p. 72) affirme que « lorsque le gardien considère que son travail présente un aspect éducatif, son influence positive s'étend pratiquement à tous les détenus et s'exerce sur tous les comportements antisociaux qui sont souvent soit ignorés, soit traités par des mesures disciplinaires ».

Cependant, dans la littérature consultée, force est de constater que les écrits concernant les interventions thérapeutiques précises, assumées par ces psychologues que l'on nomme rarement, ne semblent pas des plus présentes. Encore plus difficiles à trouver sont ceux traitant du travail social comme profession en milieu carcéral. Cette possible lacune des recherches à ce niveau soulève des questions lorsque l'on considère que le travail psychosocial au niveau de la réinsertion est essentiel pour réduire les effets du stigmatisme post incarcération. À ce propos, l'affirmation de Grenier (2013, p. 82) est très pertinente : « Il importe d'amoindrir le rôle répressif de l'institution et de chercher à améliorer la question de la réinsertion des détenus. Celle-ci doit se poser le jour où le détenu entre en détention, non le jour où il en sort. ».

#### **1.4 Exemples de pratiques et de projets visant la déstigmatisation d'individus**

Pour conclure cette section qui aborde les interventions concrètes auprès de la population cible de ce mémoire, il est important de mettre en lumière que des projets alternatifs impliquant des outils tels la danse, le théâtre, la radio ou la peinture ont déjà démontré leur efficacité comme moyens de réduire le poids de la stigmatisation que peuvent ressentir multiples populations dont celle carcérale. En effet, plusieurs ont déjà utilisé le médium qu'est l'art sous différentes formes pour tenter d'offrir à des populations stigmatisées des possibilités d'identifications autres en leur proposant des moyens d'expérimenter des rôles et statuts qui diffèrent de celui qui les stigmatise.

Le premier exemple est le groupe des *Souverains Anonymes* formé par Mohamed Lotfi. Il permet à des détenus de la prison Bordeaux d'interviewer à la radio des personnalités connues en assumant le rôle de diriger l'entrevue, faisant oublier, le temps d'une interview, leur statut de criminel aux auditeurs.

Pour sa part, Augusto Boal, écrivain, théoricien et metteur en scène brésilien, a développé une forme de représentation théâtrale qu'il appela *Le théâtre de l'opprimé* (Boal, 1977). Cette forme de théâtre aux multiples facettes a pour but de permettre à ceux que Boal appellent « les opprimés » de se libérer de l'oppression subie de diverses façons en permettant aux spectateurs (le peuple) de redevenir acteur principal autant au théâtre que dans la société.

En Italie, les programmes de théâtre comme outils pour briser le stigmate et aider à l'insertion de détenus ont fait leur preuve dans une cinquantaine d'établissements dont le pénitencier romain de Rebibbia (le plus grand d'Italie) qui se serait même doté d'une véritable salle de spectacle de 400 places (Arsenault, 2013, p.59). En effet, là-bas, « des associations d'artistes professionnels et amateurs initient les détenus aux

arts de la scène depuis les années 1980 » (idem, p.59). La troupe de la section G8 participe quatre jours par semaine à leur formation en théâtre. L'expérience a été si concluante que « les comédiens de cette section sont désormais autorisés, une fois par an à se produire au Teatro Quirino Vittorio Gassman, dans le centre de Rome » (idem., p. 61). Cette représentation est relatée comme une expérience bouleversante par les détenus; au cours de celle-ci la fierté, le bonheur et l'émotion menant aux larmes se confondent lorsqu'ils se retrouvent devant un public de 1000 personnes toutes aussi émues qu'eux, dont leurs proches font partie. Laura Andreini Salerno, fondatrice du programme *Laboratori teatrali à Rebibbia*, explique que celui-ci, en introduisant des personnes détenues (dont plusieurs aux peines très lourdes) aux arts de la scène, les aide à saisir une « deuxième chance, une deuxième enfance » qui commence par « la découverte de la parole et de la puissance » (idem, p.60). Selon elle, ce travail par le biais du théâtre fait partie intégrante du processus de réinsertion des détenus de Rebibbia. Certains qui y participent expliquent que « quand on est sur la scène, on n'est plus en prison. On ne pense à rien d'autre » (idem, p. 60).

Au Québec, Claire Jenny (danseuse, chorégraphe et fondatrice de la compagnie Point Virgule qui monte des spectacles de danse entre détenus et danseurs professionnels depuis 15 ans en France) a monté deux spectacles en milieu carcéral. Ces deux spectacles n'auraient pas bénéficié d'une assez grande visibilité. En effet, dans l'un et l'autre, « l'administration a refusé que les journalistes assistent aux représentations ». Selon Claire Jenny, pour la direction, « il était hors de question de montrer au public que les détenus s'amusaient à faire de la danse » (Jenny, citée dans Arsenault, 2013, p. 62).

Au Canada, seul le pénitencier fédéral de William Head, près de Victoria, en Colombie-Britannique offre un programme d'ateliers de théâtre à des détenus depuis 1980. En 2012, cette troupe aurait présenté sa 51<sup>ème</sup> production avec *Le Hobbit*, de Tolkien (2013, p.60).

## CHAPITRE II

### CADRE THÉORIQUE

Suite à ces éléments de problématique entourant la question de recherche, nous aborderons à présent le cadre théorique que nous utiliserons pour étudier cette dernière.

Rappelons ici notre question: Comment l'expérience d'incarcération influence la construction identitaire de personnes détenues en phase de réinsertion, considérant une possible stigmatisation de la population carcérale?

Nous nous pencherons tout d'abord sur deux idées clés qui en découlent et sur lesquelles il est pertinent de présenter certains fondements théoriques : la perception de soi à travers notre propre regard et celle ressentie à travers celui des autres. Nous regrouperons ces deux idées comme un même concept, celui d'« identité ». Ce concept pourrait, selon plusieurs auteurs, être divisé en deux : d'une part l'« identité personnelle » et, de l'autre, l'« identité sociale » (Goffman, 1975; Camilleri, Kastersztein, Lipiansky, Malewska-Peyre, Taboada-Leonetti et Vasquez, 1990; Dubar, 2000; Le Breton, 2004).

Le rapport que des détenus entretiennent avec le regard que la société porte sur eux étant le point d'intérêt de notre travail, une approche interactionniste serait très pertinente. Tel qu'énoncé par Le Breton (2004, p. 6), « l'interactionnisme s'intéresse à ce qui se joue entre les acteurs dans la détermination mutuelle de leur comportement. Le centre de gravité de l'analyse réside dans le lien de sens et d'action qui se noue entre les acteurs en présence ».

La notion d'identité est très large et a été étudiée par une panoplie d'auteurs qui ont développé nombre de théories à ce sujet. Le but n'étant pas ici de faire un portrait exhaustif des diverses positions par rapport à cette notion, nous nous centrerons pour ce sujet sur un cadre théorique précis: l'interactionnisme.

## **2.1 L'interactionnisme**

Au cours de la prochaine section, nous ferons un survol de ce qui est ressorti des textes consultés au sujet de la notion d'identité au sens large selon la pensée interactionniste. Nous présenterons ensuite plus précisément les idées développées par divers auteurs d'identité sociale puis personnelle; deux dimensions de l'identité de l'individu étant constamment en interdépendance.

Pour finir, nous étudierons la notion de stigmaté, abordée plus haut, tout d'abord en nous penchant plus en profondeur sur l'analyse qu'en fait Goffman, puis, en fonction de quelques positionnements d'auteurs qui explorent des rapports théoriques entre la stigmatisation et la délinquance.

### **2.1.1 L'interactionnisme: l'interaction au centre de la construction identitaire**

Cette école souligne le caractère relationnel et dynamique de l'identité qui n'est alors plus définie comme quelque chose d'achevé (Taboada-Leonetti, Lipiansky et Vasquez, 1990, p. 20). Il est important de souligner l'idée de processus jamais terminé qu'amène l'interactionnisme. Comme le dit Lipiansky (1990, p. 208), l'identité ne serait pas une « donnée substantielle » sur laquelle l'individu n'a aucune prise, mais bien le résultat « d'une sorte de choix, d'une prise de place ou de position dans une interaction avec autrui » qui est donc de nature subjective et mouvante. On peut comprendre la nouveauté fondamentale qu'apporte l'interactionnisme lorsqu'on

la compare avec d'autres approches l'ayant précédé comme, par exemple, l'essentialisme qui définit l'identité comme une essence qui resterait la même au travers du temps (Dubar, 2000, p.2).

L'interactionnisme amène également plusieurs distinctions avec certaines théories psychanalytiques telles que la théorie du développement psychosocial d'Erikson. Celle-ci affirme que l'identité est certes une construction, mais que l'acceptation de la communauté et donc le rapport à l'autre y joue un rôle essentiel. Ce serait cette acceptation qui finit d'achever cette construction (Erikson cité par Taboada-Leonetti, Lipiansky et Vasquez, 1990, p.11) qui a progressé au fil de huit crises plus ou moins établies dans le temps et survenant assez inévitablement à certains âges précis de la vie de l'individu.

L'école interactionniste, elle, soutient que l'identité subjective « s'ancre dans les expériences passées et dans tout un contexte socioculturel », mais « elle est aussi constamment "reproduite" et affectée par chaque relation et communication nouvelles » (Lipiansky, 1990, p. 175).

De plus « l'interactionnisme s'intéresse à la concrétude des relations interindividuelles » (Le Breton, 2004, p. 6). Selon Le Breton, le lien social, ainsi que l'identité personnelle, se forment au cours des interactions entre les acteurs. C'est dans ces interactions que l'on comprend la détermination mutuelle des comportements.

Certes, l'individu interactionniste n'est pas passif dans sa construction identitaire et peut réussir à se déterminer lui-même par les choix qu'il fait (Le Breton, 2004, p. 46-47 ; Lipiansky, 1990, p. 208). Néanmoins, ces choix ne peuvent être faits qu'en fonction de la représentation qu'il se fait du regard d'autrui. Cette notion d'image renvoyée par autrui est incontournable pour dépeindre la pensée interactionniste : « Le regard de l'autre renvoie à chacun une image, une personnalité des modèles

culturels, et des rôles sociaux que la personne peut accepter ou rejeter mais par rapport auxquels elle ne peut éviter de se déterminer » (Taboada-Leonetti, Lipiansky et Vasquez, 1990, p. 22).

Le Breton (2004, p. 54) parle d'un « jeu de réciprocité toujours en mouvement » pour définir cette interaction entre soi et l'extérieur qui construit à chaque moment notre identité. Il décrit cette interaction comme une sorte de système d'homéostasie qui maintient les acteurs en interdépendance (idem, p. 55). Toute identité ne se définirait qu'en rapport avec d'autres identités (Lipiansky, 1990, p. 175). Par exemple, un homme est un homme car la femme existe, tout comme l'espèce humaine ne peut se définir comme tel qu'en comparaison avec d'autres espèces vivantes. Le fait d'être considéré comme prisonnier ne fait sens qu'en admettant que d'autres se déplacent librement à l'extérieur des murs du milieu carcéral.

### **2.1.2 L'interaction**

Cette interaction, qui est selon la pensée interactionniste au centre de la construction identitaire, est la réciprocité en mouvement entre deux sujets ayant des identités propres. Strauss (cité dans Le Breton, 2004, p. 54) parle d'un « enchâssement d'émotions et de pensées dans un jeu de miroir ». Pour mieux saisir cette définition, il faut souligner l'idée de cet auteur selon laquelle toute interaction est teintée d'un flux constant d'imagination propre à chaque existence individuelle (idem).

Il est essentiel maintenant de mettre en lumière que ces interactions continues qui forgent l'identité d'un individu sont, certes, celles entre individus présents et concrets, mais également celles de tout un historique d'interactions qui se sont ancrées dans des cadres culturelles, politiques, sociaux, etc., bien précis. Comme le dit Le Breton : « L'interaction n'englobe pas seulement les acteurs en coprésence

mais une multitude d'autres invisibles, qui imprègnent leur rapport au monde » (Le Breton, 2004, p. 53).

Mead (cité dans Lipiansky, 1990, p. 174-175) donna à l'interaction le rôle de lieu où se construit progressivement la conscience même de l'individu qui serait finalement le « résultat des relations que ce dernier soutient avec la totalité des processus sociaux et avec les individus qui y sont engagés ».

### **2.1.3 L'identité**

On comprend que les identités influent sur les interactions mais que ce sont les interactions qui ont, tout au long de l'existence, façonné l'identité : cette dernière se crée donc au fil des interactions complexes entre la définition de soi assignée par l'extérieur et la perception intérieure que la personne a d'elle-même (Lipiansky, 1990, p. 174). Plusieurs auteurs (Goffman, 1975; Le Breton, 2004; Dubar, 2000; Camilleri, Kastersztejn, Lipiansky, Malewska-Peyre, Taboada-Leonetti et Vasquez, 1990) divisent alors l'identité de l'individu selon deux dimensions interagissant constamment en interdépendance : l'identité sociale et l'identité personnelle.

#### ***2.1.3.1 Identité sociale***

Goffman (1975, p. 12) définit l'identité sociale comme le regroupement de traits permanents que l'on exprime par des comportements et qui sont perçus et encodés par les autres.

Allant dans le même sens, Larouche (2008, p. 48) soutient que cette identité serait le résultat des messages envoyés par nous et les autres, le produit des rapports entre l'individu, le groupe et la société. L'on parle ici de la société au sens très large. Nous

nous contenterons maintenant de proposer un survol de ce rapport entre société et individu pour donner une brève illustration de l'identité sociale.

Comme le dit Katersztein (1990, p. 32) « L'une des finalités stratégiques essentielles pour l'acteur est la reconnaissance de son existence dans le système social ». Ce système social peut englober une multitude d'aspects autant culturels (valeurs, normes, traditions, etc.), qu'historiques, qu'économiques, etc. Tous ces aspects étant eux-mêmes interreliés, l'image « d'auditoire fantôme qui hante toute interaction » qu'amène Le Breton (2004, p. 53) est d'autant plus pertinente et résume efficacement tout système social qui influence notre identité. En effet, l'individu que nous sommes socialement est entre autres forgé par le regard des autres qui nous accompagnent non seulement physiquement mais également moralement.

Ce dernier point nous amène à la notion de mémoire sociale. Selon Kaufmann (2004, p. 121) la « mémoire sociale » équivaldrait en quelque sorte à « l'habitude sociale ». Cet auteur soutient Mead lorsqu'il affirme que c'est dans ces habitudes sociales que réside toute la structure de la société. En fait, selon Kaufmann (*idem*, p. 141), il y aurait un jeu constant d'interdépendance entre les habitudes et les pratiques : ce serait la structure sociale (institutions, mécanismes structureaux, etc.) qui déterminerait les habitudes qui elles-mêmes détermineraient les pratiques. L'*habitus* sert alors à la reproduction d'un processus circulaire car c'est à travers l'*habitus* que la structure gouverne finalement la pratique (*idem*, p. 137-141). On peut affirmer que ce processus circulaire peut s'illustrer à travers la transmission intergénérationnelle des « caractères acquis enregistrés par les habitudes » (*idem*, p. 183). On comprend alors que, selon Kaufmann, la transmission de ces caractères, si déterminants dans l'élaboration de l'identité sociale, ne soit pas qu'héréditaire et se fasse grandement par les structures et pratiques sociales en transitant par cette mémoire implicite, ces habitudes sociales « sédimentées dans les espaces de familiarité » (*idem*).

Étant donné que notre identité sociale se forme au cours de nos interactions c'est également au travers de celles-ci que l'on peut se construire comme sujet ayant une identité propre. Néanmoins, ceci est quelque peu paradoxal: pour se construire comme sujet, il faut sans cesse que l'individu se fasse reconnaître comme tel par autrui.

Selon Lipiansky (1990, p. 180), la recherche de reconnaissance s'exprime à plusieurs niveaux. Ceux-ci pourraient référer entre autres, si l'on se concentre sur l'identité sociale, à un besoin d'inclusion (reconnaissance de notre appartenance à un certain groupe) et de valorisation (reconnaissance de notre valeur en tant qu'être humain égal aux autres en droits et dignité).

### ***2.1.3.2 Le besoin d'inclusion***

Dubar (2000, p. 215) amène l'idée de besoin d'inclusion dans un sens très large : il soutient que l'individu doit d'abord se faire reconnaître comme un être moral et appartenant à l'humanité toute entière.

Le Breton (2004, p. 53) fractionne cette échelle de proportion et affirme que « chaque acteur représente diffusément un groupe : celui des hommes ou des femmes, une classe sociale, une classe d'âge, une appartenance régionale, ethnique, une école de pensée... qui conditionne la conduite de l'interaction ».

Pour sa part, Merton (cité dans Alpe, 2010, p.149) caractérise l'appartenance à un groupe social par trois critères principaux : d'abord, « les membres du groupe sont en interaction », ensuite « ils se définissent eux-mêmes comme membres du groupe », et enfin « ils sont définis par les autres comme membres du groupe ». Merton insiste sur le caractère dynamique de cette appartenance au groupe; il soutient que « la non-appartenance est elle-même évolutive en fonction de « l'éligibilité » (possibilité de

devenir membre) et de « l'attitude vis-à-vis de l'affiliation » (volonté d'intégrer un groupe de référence) » (idem).

L'on ne peut parler de ce besoin d'appartenance au groupe sans soulever l'idée de culture d'un individu. Devereux (cité dans Taboada-Leonetti, Lipiansky et Vasquez, 1990, p. 12) rappelle que l'on ne peut concevoir des identités en dehors d'un certain « modelage culturel » étant donné que c'est cette culture qui fournit un « cadre global de pensées et de désirs, d'inconscients, de fonctions du Moi ».

Comme le souligne Dubar (2000, p. 8), l'identité sociale a longtemps été reliée à la profession. Or, de nos jours, cette identité est de plus en plus ambiguë car les appartenances sont de plus en plus multiples. Divers phénomènes tels que l'explosion des communications (internet, etc.) font en sorte que les sources d'appartenance se multiplient et changent constamment. Cette appartenance multiple et changeante constitue même un « problème sociologique redoutable ».

### ***2.1.3.3 Le désir de valorisation***

Wallon (cité par Malewska-Peyre, 1990, p. 113) remarque que l'enfant ne peut avoir une bonne estime de lui-même s'il a le sentiment que les autres ne l'estiment pas. Cette observation se situe dans une perspective de psychologie sociale. Cette école de pensée s'est particulièrement penchée sur les rapports à autrui et sur leurs conséquences sur soi. Il en ressort que des attentes négatives d'autrui, ainsi que des échanges, messages ou interactions dévalorisantes peuvent avoir des effets négatifs sur soi (Malewska-Peyre, 1990, p. 115). Dans ce sens, le regard d'autrui joue un rôle particulièrement important dans la recherche de valorisation de soi.

La valorisation de l'individu se retrouve souvent en premier lieu dans le sentiment d'autonomie et de contrôle sur ce qu'il est et ce qu'il fait. Néanmoins, et nous y

reviendrons un peu plus loin, le regard de l'autre en vient bien souvent à assigner un certain statut social à l'individu faisant naître chez lui, si lui ne s'identifie pas à ce statut, un sentiment d'impuissance et d'existence régit par les autres (Le Breton, 2004, p. 56; Taboada-Leonetti, 1990, p. 67).

#### ***2.1.3.4 Identité personnelle***

Cette section fera un bref survol de la définition de l'identité personnelle dans une perspective interactionniste. Il faut d'entrée de jeu dire que cette identité personnelle ne peut être séparée de l'identité sociale selon l'école interactionniste car elle relève d'un « processus dynamique dans lequel interviennent les relations aux autres et aux institutions, le statut de l'individu, ses expériences antérieures, le contrôle socioculturel (les normes sociales dominantes) et la situation dans laquelle il se trouve » (Larouche, 2008, p.14). En effet dans une perspective d'interactionnisme social, l'identité personnelle de l'individu se produit « de façon réflexive par échange avec la communauté » (Otero, 2010). Autrement dit, « la personne prend conscience de sa personnalité en percevant les rôles et les attentes des autres, puis les siennes » (Otero, 2010). On comprend alors que toute définition de l'identité personnelle comporte une ambivalence inévitable dans la mesure où celle-ci est en quelque sorte l'acquisition de critères d'identité que les autres portent à un individu (Malewska-Peyre, 1990 p. 128). D'ailleurs, Dubar soutient Goffman lorsque ce dernier affirme que « l'identité personnelle n'est rien d'autre qu'un « porte identité sociale » organisé à partir d'une identification principale » (Goffman cité dans Dubar, 2000 p. 173).

C'est pourquoi cette section, qui se veut une explication de cette identité personnelle seule, comporte d'importantes limites que nous tenterons de dépasser lors de la prochaine section qui s'intéressera au lien entre identité personnelle et identité sociale.

Pour décrire une première fois cette dite identité personnelle, nous reprendrons la formulation de Malewska-Peyre (1990, p.112) qui la définit comme un « ensemble organisé des sentiments, des représentations, des expériences et des projets d'avenir se rapportant à soi ».

Selon Dubar (2000, p. 174), c'est à partir des identités qu'autrui nous appose (culturelles ou statutaires) que nous développons des « identités pour soi » et qui peuvent être ou non en accord avec ces identités attribuées. Il peut donc y avoir ou non une coïncidence entre le « Moi attribué et le Moi revendiqué ».

Néanmoins, selon d'autres, il semblerait que le sentiment d'identité personnelle soit maintenu par l'unité, la cohérence et la constance. Dans ce sens, si l'autoperception d'un individu est traversée d'aspects « contradictoires, incohérents ou non-intégrés », ceci est alors ressenti comme une « atteinte à ce sentiment » (Lipiansky, 1990, p. 195).

Foucault (cité dans Dubar, 2000, p. 32) parle du « souci de soi » et de la « forme d'identification réflexive ». Cette forme d'identification sous-entend une introspection importante, un besoin de proposer des définitions de soi-même et la recherche d'un idéal moral (Dubar, 2000, p. 33). En effet, l'identité personnelle ne peut être séparée d'une certaine introspection, une discussion et réflexion intérieure sur soi-même fondée sur un certain idéal de soi. Dans ce rapport à soi intime, Foucault amène l'idée de « souci de soi » (cité dans Lipiansky, 1990, p. 195 et dans Dubar, 2000, p. 36) qui implique la cohérence réflexive de cette intimité à soi. Néanmoins, encore ici, il faut rappeler que cet idéal n'est jamais seulement qu'individuel vu qu'il est teinté d'appartenances culturelles diverses (Dubar, 2000, p. 33).

#### ***2.1.4.5 Lien entre l'identité sociale et l'identité personnelle***

Le lien étroit entre identité sociale et personnelle a été souligné maintes fois jusqu'ici mais sans réellement expliquer et illustrer de quelle façon ce rapport, voire ce chevauchement, prenait forme.

On peut d'entrée de jeu comprendre de quelle façon la structure de la société actuelle influe sur le présent et le futur d'un individu. En effet, comme l'explique Tajfel (cité dans Taboada-Leonetti, Lipiansky et Vasquez, 1990, p. 14) : « Les deux principaux déterminants de la sélection et organisation sociales sont les valeurs sociales » (intérêts, plaisirs, goûts, préférences, désirs, besoins, rejets et attractions) « et le consensus social » (qui influe au niveau cognitif des populations en déterminant les modalités de la perception sociale).

Dans ce sens, la question de l'identité personnelle ne peut donc pas être séparée de la politique, du travail, de la famille, des politiques publiques, etc. L'individu doit, pour construire, du moins une partie de son identité personnelle, trouver des ressources autant matérielles que symboliques au travers de cette structure sociétale (Dubar, 2000, p. 161).

Or, en revenant à la notion de mémoire sociale citée plus haut, Kauffman (2004, p. 205) soutient que la réactivation de celle-ci se trouve dans les interactions quotidiennes. Ce serait les habitudes, ces « schèmes incorporés », qui réguleraient l'action et donc l'interaction entre soi et autrui. La dimension de mémoire sociale de ces habitudes ferait en sorte que leur poids historique permet finalement au passé de commander au présent en prenant d'une certaine façon ce dernier comme simple outils d'existence.

Ce lien étroit entre identité personnelle et identité sociale (et donc mémoire sociale) peut avoir de lourdes conséquences sur l'estime qu'un individu a de lui-même en

influençant sa capacité, voire même sa volonté d'inclusion au groupe, sa condition de vie, et sur le sentiment de contrôle sur qui il croit ou veut être. En effet, vu que l'un ne va pas sans l'autre, pour atteindre une sorte d'idéal de soi il faudrait en partie rechercher un idéal de soi social. Néanmoins, cet idéal de soi social se définit à travers un « système de normes à suivre, sous peine de rejet, de stigmatisation et de dévalorisation de la part de la société » (Taboada-Leonetti cité dans Larouche, 2008, p. 12). Dans ce sens, l'identité personnelle a peu de chance d'être valorisée si l'identité sociale ne l'est pas.

Ce rapport entre identité sociale et personnelle, pouvant créer une dévalorisation, voire même une exclusion de l'individu, vient boucler la boucle en rejoignant une notion particulièrement cruciale dans l'élaboration de notre projet : l'étiquette sociale (le stigmaté).

## **2.2 Notion de stigmaté selon Goffman et divers auteurs**

La notion de stigmaté développée par Goffman a été brièvement définie plus haut et mérite d'être développée plus en profondeur. Tout d'abord, Goffman apporte une nuance importante entre les personnes ayant un attribut pouvant amener une stigmatisation quelle qu'elle soit. Il utilise les termes de « discrédités » et « discréditables » (Goffman, 1975, p. 14).

Pour les discrédités, le stigmaté est soit visible soit déjà « démasqué ». Par exemple, les stigmates dont sont affligés des gens ayant un handicap physique visible ou encore les personnes de certaines ethnies dont les traits physiques démontrent cette appartenance ethnique. Nous ne nous attarderons pas plus sur cette forme de stigmatisation car elle apparaît être moins celle liée à notre intérêt de recherche.

Les « discréditables », eux, sont les gens qui sont affligés d'un stigmatisme qui n'est généralement pas facilement visible physiquement. Ce sont ceux qui peuvent encore cacher aux yeux des autres l'attribut pouvant éventuellement les stigmatiser. On peut alors avancer que ceux-ci regroupent par exemple, les gens au passé moral lourd, les homosexuels (encore stigmatisés dans plusieurs sociétés) ou encore les chômeurs. Comme le stigmatisme repose, rappelons-le, sur le regard que pose des membres d'une société sur un attribut, l'on peut alors voir toute la pertinence du choix des termes « discrédités » et « discréditables » amenés par Goffman : les premiers sont stigmatisés les autres peuvent à tout moment le devenir (idem, p. 57).

Goffman (idem, p. 15) soutient d'autre part que l'on bâtit certaines théories du stigmatisme pour justifier notre animosité ou l'infériorité de la personne stigmatisée. En fait, quand il souligne que les stigmatisés doivent s'accommoder de la tension que crée leur stigmatisme avec les autres, il entend que l'on s'attend à ce que les gens d'une certaine catégorie soutiennent et appliquent certaines normes de conduite propre à leur condition. L'auteur souligne d'ailleurs l'aspect paradoxal de ce qu'il nomme « le conseil professionnel » (diverses images stéréotypées qui nous ont été envoyées par certains professionnels comme par exemple le « fou furieux » dans l'institut psychiatrique) (idem, p. 17-131).

Goffman affirme que c'est souvent lors des rencontres concrètes entre stigmatisés et normaux (nous utiliserons tout comme lui ces deux termes pour nommer les gens vivant avec un stigmatisme et ceux qui ne l'ont pas) que surgit l'inconfort dans sa forme la plus brute car c'est à ce moment que ressortent le plus fortement les raisons et les effets du stigmatisme.

Il existe divers modèles de réactions et d'adaptations qui sont soulevés par Goffman. L'un de ceux qui ressortent plus particulièrement et qui est peut être davantage relié à la population cible de notre projet de recherche est le développement d'un sentiment

d'appartenance (idem, p. 32). Ce besoin d'appartenance peut parfois être perçu (souvent par ceux qui ne sont pas stigmatisés) comme une bonne raison de créer des institutions pour regrouper ces gens ensemble, ce qui peut engendrer une ségrégation encore plus forte (idem, p. 52).

Penchons nous à présent sur un autre point amené par Goffman : l'identité de soi. Celle-ci représente ce que la personne ressent à l'égard de son stigmate et ce qu'elle en fait alors. Selon Alpe (2010, p. 322) cette identité, que l'on peut même aller jusqu'à appeler perception de soi, est porteuse d'une importante ambivalence : elle est composée d'une « identité sociale réelle » que possède le stigmatisé, cependant, celle-ci est teintée d'une « identité sociale virtuelle » qui est le comportement que l'on attend de lui.

Finalement, il est important de s'attarder quelque peu sur les notions de déviations et de normes, essentielles pour comprendre la place des stigmates dans notre société. En effet, comme l'explique Goffman (1975, p. 150), pour comprendre la différence, il ne suffit pas de se pencher sur le différent mais également sur ce qui constitue les normes. En fait, faire partie des normes est souvent une question de conditions et non de volonté. Plus haut, l'identité sociale a été abordée dans son sens large et la notion d'éligibilité (amenée par Merton) a été soulevée.

Un pont intéressant peut ici être fait avec le fonctionnement des stéréotypes que décrivent Sumpf et Hugues (1979, p. 214) comme étant « homogènes et résistant solidement aux changements ». Ces auteurs soutiennent également que « les idées stéréotypées ne sont pas acquises par l'expérience, elles sont reçues telles quelles, en bloc, par le biais des communications de masse ou du milieu » (Sumpf et Hugues, 1979, p. 214). Les stéréotypes sont des personnages créés et ancrés dans un imaginaire collectif. Celui-ci est fondé autant sur des faits réels, que sur certains qui l'étaient à une époque mais qui ne le sont plus, que tout simplement sur de fausses

prémises (idem). Le stéréotype implique donc une certaine ignorance des faits réels de la part d'une majorité. En effet, par son caractère répétitif, automatique et pris pour acquis par une majorité, le stéréotype vient alors expulser toute possibilité de personnalité propre à l'individu que l'on met dans la catégorie en question (idem).

À la suite de ce survol sur la notion de stigmaté telle que comprise par Goffman, on peut penser que le cercle vicieux créé par le stéréotype peut rendre cette éligibilité difficile voire impossible. En effet, le stéréotype oblige indéfiniment la personne à se contraindre à la vision du reste de la société sur elle-même et à se conformer aux attitudes que cette vision demande de présenter. Taboada-Leonetti (1990, p. 67) affirme que:

[...] il n'est pas étonnant que le sentiment d'impuissance, dans les situations où les contraintes liées à l'identité, c'est-à-dire au statut social assigné, sont trop fortes, débouche sur une fuite en avant désespérée, une surenchère où l'agressivité, même si elle prend les autres comme cible, est tournée contre soi.

Larouche (2008, p. 30) soutient que lorsqu'un détenu vit la situation de discrédité, telle que décrite par Goffman (et donc ayant un stigmaté connu ou visible), « l'identité sociale peut être longtemps restreinte à ce statut, ce qui a un effet sur leurs possibilités de réinsertion sociale (emploi, famille, etc.) ». Cette question de l'effet du stigmaté sur la réinsertion sociale est particulièrement importante pour notre problématique.

C'est l'identité d'avant cette expérience de vie les catégorisant que plusieurs stigmatisés vont tenter de retrouver. À ce propos, Victor Hassine (2011, p. 24) explique avoir tenté ardemment, mais en vain, de recréer un semblant de milieu de

vie externe à la prison à l'intérieur-même de sa cellule en décorant celle-ci dans une démarche qu'il décrit comme « *efforts at avoiding reality* ».

Goffman (1975, p. 50) soutient que l'interaction avec les gens connus d'avant l'arrivée de l'étiquette est souvent encore plus difficile qu'avec ceux rencontrés postérieurement car ces derniers peuvent ne voir dans la personne stigmatisée que l'étiquette alors que les premiers ont une certaine image de ce qu'il était avant, ce qui crée souvent une déception, un sentiment de trahison ou une simple « incapacité à l'accepter sans réserve ».

### **2.3 La délinquance, selon quelques théories**

Selon Le Breton (2004, p. 183), la déviance devient plus une question d'interaction entre ceux qui commettent un acte hors normes et ceux qui y réagissent, que le comportement hors normes en tant que tel. Cet auteur soutient que la délinquance n'est qu'un « aspect parmi d'autres du rapport au monde de l'individu » (idem, p. 210). L'idée que l'on ne naît pas criminel mais qu'on peut le devenir pour diverses raisons, que soutient Le Breton (idem, p. 238), va d'ailleurs dans le même sens que plusieurs autres penseurs qui parlent également des multiples autres aspects hors de la délinquance de ces individus délinquants. Par exemple, Becker (cité dans Le Breton, 2004, p. 205) dit que pour comprendre la délinquance, il faut se pencher sur la singularité de l'individu, donc sur tout ce qui le compose et non seulement sur son aspect délinquant. En fait, il faudrait considérer l'acte délinquant et tout ce qui s'y rattache du point de vue de l'acteur qui le commet, non pas pour justifier mais pour comprendre.

Quand on revient à ce que Goffman appelle « conseil professionnel » développé plus haut, et qu'on l'applique à un contexte de population étiquetée criminelle, on peut

prendre comme exemple s'en rapprochant diverses façons de considérer la délinquance telles qu'elles sont ressorties dans la littérature: d'abord comme une prédisposition par l'hérédité aux actes de violence, théorie qui a été quelque peu abandonnée au profit d'une perspective plus sociologique à travers laquelle la délinquance est considérée comme le « résultat d'un conflit entre l'individu et son entourage » (Favrod, 1979, p. 80). Dans cette dernière optique, l'on a déjà souligné, par exemple, que « 85% des voleurs et 75% des meurtriers sont issus de familles désunies, ou bien on a déjà expliqué la délinquance par l'alcoolisme et la misère » (Favrod, 1979, p. 80). Ces résultats tirés de recherches sociologiques n'avaient certainement pas pour but d'accentuer la stigmatisation mais cela a peut-être tout de même eu cette tendance dans certains cas. On peut croire que certains délinquants se verront ravis que leur étiquette ait été justifiée par des facteurs tels que la pauvreté ou l'alcoolisme mais que d'autres ne s'y reconnaîtront pas. Taylor (1994, p. 42) soutient que « la reconnaissance inadéquate peut causer du tort et constituer une forme d'oppression, en emprisonnant certains dans une manière d'être fausse, déformée et réduite ». Il est logique d'avancer que l'individu dans une situation où il ne se moule pas aux attentes des autres finira peut-être par ressentir une perte de contrôle sur son identité personnelle au profit d'une identité sociale. Dans ce cas, celle-ci est parfaitement virtuelle car non expérimentée. La personne s'approprie un stéréotype, ayant déjà un passé, un présent et futur construit et souvent même bien défini à travers des statistiques.

Si l'on retient cette idée d'identité aux multiples facettes de l'individu, on peut facilement comprendre que quelqu'un ayant l'étiquette de criminel va tenter de retrouver ce qui, selon lui, le définit autrement. Il ira dans les milieux où il ne ressentira pas ce regard constant qui a tant fait ressortir cette étiquette. À ce sujet, Goffman (1975, p. 168) parle alors des ghettos comme des endroits où les déviants se sentent égaux aux autres. De façon plus générale et encore une fois assez interactionniste, Rostaing (citée dans Larouche, 2008, p. 45) affirme que pour une

personne détenue « la négociation d'une identité plus valorisante se joue dans la relation à l'autre : réseau extérieur à la prison, personnel de la prison, codétenus... ». Ce qui semble crucial de retenir est que le délinquant n'est pas que délinquant et c'est pourquoi le regard de l'autre lui importe (idem, p.47).

D'un point de vue interactionniste, on analyse la délinquance non pas au cœur de l'individu mais dans l'interaction entre celui-ci et la société : c'est le rapport entre un groupe social et un individu qui a transgressé une norme établie par ce groupe (Le Breton, 2004, p. 230).

En fait, Larouche (2008, p. 28) résume l'idée de déviance telle qu'amenée par Foucault: la déviance serait « un rapport de pouvoir dans lequel la norme est définie à partir de ce qui est hors-norme et sert à maintenir un rapport de domination dans un but de normalisation et de contrôle, l'exclusion servant à délimiter l'anormalité ».

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

#### **3.1 Objectif et type de recherche**

L'objectif premier de notre recherche est de comprendre de quelle façon les hommes incarcérés au Québec perçoivent le regard qui est posé sur leur statut de détenu et comment réagissent-ils à celui-ci. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes posé quatre sous-objectifs :

1-Identifier de quelle façon le participant a expérimenté son incarcération.

2-Identifier quelle forme exacte prend ce regard dans la perception du participant.

3-Identifier quel(s) effet(s) cette forme de regard a sur lui (négatifs, positifs, non-significatifs, etc).

4-Si l'effet de ce regard est significatif, identifier quels moyens sont développés pour y faire face.

Étant donné cet objectif qui vise une compréhension d'un phénomène par l'analyse de données subjectives recueillies principalement à partir de points de vue d'acteurs sociaux, cette recherche est clairement rattachée à l'approche qualitative (Mayer et Deslauriers, 2000, p. 159).

### **3.2 Méthode de collecte de données**

Le style d'entrevue qui a été utilisée pour cette recherche est l'entrevue semi-structurée (centrée). Le degré de liberté dans les réponses que permet ce type d'entrevue est essentiel pour l'exploration de notre sujet qui s'intéresse au niveau et à la forme de sensibilité qu'ont les détenus par rapport au regard que l'on pose sur leur statut de personnes criminalisées. Néanmoins, notre sujet étant précis, il est important que l'entrevue soit semi-dirigée tout en laissant le répondant emprunter des voies que nous n'avions pas prévues (voir la grille d'entretien en APPENDICE A).

### **3.3 Échantillon et recrutement**

Nous avons recruté un échantillon de 7 participants considérant les limites de temps et de ressources qui nous étaient allouées dans le cadre de ce mémoire. Cette taille d'échantillon nous paraît assez importante pour nous laisser la possibilité d'avoir accès à des expériences variées et nous permettre d'investir davantage de temps dans chacune des entrevues afin que celles-ci soient les plus consistantes possible.

#### **3.3.1 Critères de recrutement**

Puisque cette recherche s'interroge sur la stigmatisation vécue par les personnes incarcérées, nous avons retenu les critères de sélection suivants pour recruter nos participants:

- A cumulé plus de 6 mois de temps d'incarcération au Québec (que ce soit en centre de détention fédéral ou en prison provinciale).
- Est de sexe masculin.
- Est majeur lors de l'incarcération.

- A vécu l'expérience du regard de la population extérieure au milieu carcéral sur lui au Québec.

### **3.3.2 Le recrutement**

L'accès aux prisons et aux centres de détention est particulièrement balisé par des procédures rigides et complexes, des règlements internes multiples et des lois solides quant au cadre dans lequel doivent être tenus les visiteurs des milieux carcéraux (Alterjustice, 2012, Service correctionnel Canada, 2012; Ministère de la sécurité publique du Québec, 2010). Ainsi, le recrutement de participants pour une recherche dans le cadre d'un programme de maîtrise pourrait être difficile voire problématique vu cette simple accessibilité physique des lieux qui ne semble pas des plus simples. Nous avons alors cru être préférable de nous en tenir à un centre de réinsertion comme milieu de recrutement de participants. Étant déjà allée rencontrer le responsable du centre de réinsertion le Carpe Diem pour lui présenter notre projet (en octobre 2011), nous avons pu constater une ouverture et un intérêt de sa part face à celui-ci. De plus, nous avons pu constater l'accessibilité de ce lieu qui fait sens dans la mesure où ces centres de réinsertion tiennent justement le rôle de premier pont avec l'extérieur du milieu carcéral pour les détenus.

Ajoutons également que, dans ces milieux, il y a l'avantage de retrouver des gens étant encore sous la surveillance de l'institution carcérale (ils sont en probation et, au moindre faux pas, passibles de retourner derrière les barreaux), mais qui en sont également déjà un peu éloignés (plus de liberté, d'autonomie, demeurent dans ce qui peut ressembler à un milieu de vie normal, etc.). Nous avons d'ailleurs pu constater au cours de nos entrevues avec nos participants que ce léger recul par rapport à l'expérience d'incarcération a eu un effet bénéfique sur notre collecte de données : le fait que le participant peut déjà avoir un avant-goût de sa vie suite à l'incarcération, a

pu faire en sorte que cette délimitation ou relation entre la détention et l'extérieur soit d'autant plus abordée dans les entrevues. Cela a alors fait émerger d'autant plus d'éléments entourant la notion de stigmatisation dans les données recueillies.

Le recrutement s'est fait de façon assez variée : quatre des participants ont été recrutés grâce aux intervenants de la ressource qui leur ont parlé de notre projet et qui ont constaté leur intérêt d'y participer, deux ont été recrutés par le principe de « bouche à oreille » (l'un des participant ayant présenté notre projet de recherche à deux autres résidents qui se sont avérés intéressés) et l'un de nos participants a été recruté par pure hasard (il a entendu une discussion entre nous et les réceptionnistes de la ressource concernant notre projet et nous a exprimé son intérêt à y participer).

### **3.4 Traitement de données**

L'analyse des entretiens a été effectuée à partir d'une analyse de contenu. Comme l'expliquent Mayer et Deslauriers (2000, p. 161), cette méthode d'analyse consiste à « classer ou codifier les divers éléments d'un message dans des catégories afin de mieux en faire apparaître le sens ». C'est donc dans cet ensemble de catégories que « les divers éléments du matériel analysé sont systématiquement classifiés au cours d'une série d'étapes rigoureusement suivies, dans le but de faire ressortir les caractéristiques spécifiques de ce matériel » (L'Écuyer cité dans Mayer et Deslauriers, 2000, p. 161).

En considérant nos sous-objectifs de recherche et la grille d'entrevue qui en découle, notre analyse de données a été effectuée en deux parties. La première partie a été catégoriser et codifier (avec des légendes de couleurs) nos verbatims. Cette première partie du travail d'analyse s'est faite en quatre temps: d'abord nous avons dû identifier, codifier et catégoriser la façon dont la personne a expérimenté son incarcération (considérant son âge, son parcours de vie, et multitudes d'autres

données plus factuelles). Nous avons ensuite dû repérer, codifier et catégoriser les formes que prend le regard des autres sur eux dans la perception des participants (d'où provient ce regard? Est-il négatif, positif ou non significatif? Comment se concrétise-t-il dans les interactions? Avec qui? Etc.). Ensuite, nous avons dû faire ressortir les effets que ces formes ont sur les détenus et les catégoriser en fonction que ceux-ci seront négatifs, positifs ou non-significatifs. Pour finir, il nous a fallu également codifier et catégoriser les moyens développés par les détenus qui ressentent un effet négatif de ce regard par rapport à leur identité personnelle pour faire face à celui-ci.

La seconde partie du travail d'analyse a été d'attribuer à chacun de nos sept participants un des rôles que l'on retrouverait en milieu carcéral et que nous avons emprunté à la typologie élaborée par Schrag (cette typologie sera développée plus loin). Nous avons divisé sous trois rôles nos sept participants : le *Square John*, le *Outlaw* et le *Right Guy*. Ces rôles attribués nous ont en fait servi de figures identitaires formant des sous-catégories d'analyse (chacune des catégorisations de données faite en première partie ont été analysées selon ces trois figures identitaires).

### **3.5 Limites de l'étude**

Il nous importe à présent de souligner les limites de cette recherche en rappelant qu'elle ne peut en aucun cas prétendre être représentative de la population carcérale. En effet, rappelons que l'échantillon n'est que de sept participants considérant les limites de temps et de ressources allouées pour un mémoire.

Néanmoins, malgré ces limites en termes d'ampleur, nous sommes convaincus que l'étude des réactions des détenus face à leur stigmatisation représente un apport précieux pour la pratique des intervenants sociaux. Nous croyons en effet qu'en explorant les divers effets de la stigmatisation sur la construction identitaire des

détenus, il sera peut-être possible de mieux penser les pratiques de déstigmatisation des personnes incarcérées.

### **3.6 Considérations éthiques**

Il est assuré que nous avons pris des mesures afin de veiller à l'anonymat et au consentement libre et éclairé des répondants. Nous avons cru préférable de prime abord de nous entretenir avec le responsable de l'établissement pour recruter nos participants. En effet, en lui expliquant notre projet de façon à ce qu'il soit d'abord en mesure de solliciter certaines personnes du milieu qui étaient potentiellement intéressées à nous accorder une entrevue et ensuite à nous faire le suivi afin que nous puissions contacter les intéressés en temps et lieux, nous évitions de faire quelconque pression sur ces gens et s'assurons un volontariat plus solide de leur part. Nous avons ensuite informé les personnes intéressées des objectifs et modalités de la recherche ainsi que de la façon dont allaient être utilisées les données recueillies. Nous avons également fait signer un formulaire de consentement attestant l'engagement des personnes interviewées, que le consentement est libre et éclairé et qu'il est possible de mettre fin à la participation en tout temps. Les noms utilisés lors de la rédaction des résultats sont fictifs et tout le matériel contenant les entrevues originales a été protégé et détruit lors du dépôt final du mémoire à des fins de confidentialité.

## CHAPITRE IV

### ANALYSE DES DONNÉES

Rappelons ici que notre question de recherche combine à la fois des aspects se rapportant à la structure sociale, étudiée par les sociologues (par exemple, le phénomène de stigmatisation qu'engendre le fait de ne pas correspondre à des normes sociales préétablies), et des aspects se rapportant à l'individu et, donc, au domaine de la psychologie (par exemple, les notions de perception de soi, d'estime personnelle et d'identité).

Selon Rocheblave-Spléné (2015), ces deux pôles de notre recherche peuvent être reliés par deux concepts spécifiques : le statut et le rôle:

En fait, deux concepts – qui se trouvent au centre de la plus spécifique des théories de psychologie sociale – possèdent cette fonction de chaînon entre la sociologie et la psychologie, entre la structure sociale et l'individu. Il s'agit des concepts de statut et de rôle. Le premier renvoie davantage à la structure sociale, puisque les statuts désignent les différentes positions, liées les unes aux autres, qui ponctuent cette structure sociale et y définissent des systèmes relativement autonomes (par exemple, le système familial, caractérisé par les positions : père, mère, enfant). Le concept de rôle est plus orienté vers les individus, puisqu'il se réfère à des conduites, ou plutôt à des modèles de conduite, rattachées au statut.

Pour construire notre analyse, nous ferons appel à ces deux notions telles que définies par Rocheblave-Spléné. En fait, pour analyser nos données, nous avons caractérisé les rapports identitaires de nos répondants face à leur expérience carcérale en repérant les différents rôles qu'ils semblent avoir adoptés. Soulignons qu'il existerait dans la communauté carcérale au Québec, différents rôles pris par les individus en détention. Vacheret et Lemire soulignent qu'à 40 ans d'intervalle, deux auteurs se sont penchés

sur la question des rôles en détention, Schrag (1961) et Chantraine (2004). Selon Vacheret et Lemire, la typologie établie par Schrag en 1961, et repris par Chantraine par la suite, serait encore d'actualité aujourd'hui. Ces auteurs affirment : « Selon leur âge, le délit commis, leurs antécédents criminels ou la durée de leur sentence, les prisonniers ont des rôles différents ; ils occupent des places différentes dans cette organisation sociale » (2007, p. 24). Un lien peu alors être fait ici entre le parcours de vie des personnes détenues soulevé par Vacheret et Lemire et la notion de statut définie par Rocheblave-Splenlé. Des rôles seraient alors pris par les détenus en fonction de leur statut et cristalliseraient un rapport identitaire en montrant la dynamique spécifique en termes d'attentes et de réactions.

Nous tenterons de faire ressortir les caractères types qui divergent ou convergent dans les discours partagés afin de regrouper nos participants sous différentes figures identitaires de l'expérience carcérale. Une fois ces figures identitaires relevées, nous nous pencherons sur les effets de l'expérience carcérale sur la construction identitaire des détenus en comparant les données qui ressortent et en considérant les variations entre les divers rôles.

Vacheret et Lemire (2007, p. 24) définissent cinq grands rôles qui ressortent en prison et qui « varient selon les liens que le prisonnier noue avec ses codétenus et les membres du personnel, et selon le type d'acte criminel commis ». Il nous apparaît que sur ces cinq définitions de rôles, trois soient assez représentatives de certains de nos participants pour que nous puissions répartir nos sept entretiens sous ces trois catégories de figures identitaires de l'expérience carcérale : le *Square John*, l'*Outlaw* et le *Right Guy*.

Soulignons que ces rôles ne seront ici utilisés que comme premier niveau d'analyse des données et que les parcours des participants ne devraient pas être ramenés dans

leur totalité à ces rôles soulevés comme catégories, certes englobantes, mais par conséquent très larges et peu nuancées.

Pour chacune des figures identitaires, nous débuterons en présentant la définition qu'en donnent Vacheret et Lemire (2007). Nous présenterons ensuite chaque participant (toujours en utilisant des noms fictifs) auquel nous avons attribué cette figure identitaire. Nous comparerons et ferons parler entre elles les données émergeant des discours des participants d'une même figure identitaire. Par exemple, les données qui se démarquent des discours des deux participants *Square Johns*. Ainsi, nous tenterons de faire ressortir les lignes directrices des discours de ces participants par rapport à la façon dont la période d'incarcération a été expérimentée, au parallèle possiblement fait par les répondants entre l'institution carcérale et l'institution totale, à la façon dont les participants perçoivent le regard de l'autre une fois en situation de réinsertion, à la façon dont ils réagissent face à ce regard et, finalement, par rapport aux éléments qu'ils considèrent comme aidants pour faire face au possibles effets du regard stigmatisant (si regard stigmatisant il y a).

#### 4.1 Le *Square John*

La première figure identitaire que nous utiliserons pour analyser nos données est le *Square John*.<sup>1</sup> Vacheret et Lemire (2007, p. 24) définisse ce rôle de détenu comme suit :

Sa criminalité étant accidentelle, il n'a pas d'expérience du milieu carcéral. Il est motivé à participer aux programmes de réhabilitation, prêt à établir avec le

---

<sup>1</sup> La définition en anglais de cette expression « slang : *a law-abiding citizen* », qui se traduit par « de l'argot du milieu : un citoyen respectueux de la loi », nous semble pertinente d'être souligner ici pour venir ajouter à la définition de Vacheret et Lemire. Nous comprenons que le milieu désigne comme *Square John* ceux qui sont perçus comme des citoyens dans la norme avant d'être désignés comme des délinquants (Merriam-Webster, 2015).

personnel des contacts plus étroits que ne le prescrit la loi du milieu et plutôt enclin à limiter ses contacts avec les autres détenus.

Deux de nos participants ont présenté un parcours de vie et un profil rappelant cette définition du *Square John* : Serge et Charles.

Serge a 50 ans. Il est originaire de la région de Longueuil. Il est arrivé en maison de transition il y a environ 5 mois. Serge n'avait aucun antécédent judiciaire avant cette incarcération de 8 mois pour délit à caractère sexuel. Il a travaillé toute sa vie dont 25 ans en ressources humaines. Serge a un niveau d'études universitaires et dit avoir toujours été assez bien entouré en termes d'amis et de famille. Au moment de l'entrevue, sa peine était complétée. Il a demandé lui-même de rester quelques jours de plus au centre de réinsertion pour être sûr que ses démarches de réinsertion aient toutes abouti, lui assurant une situation la plus stable possible au moment de son départ.

Charles a 46 ans. Il est originaire de St-Jérôme et n'avait aucun antécédent judiciaire avant le crime qui l'a mené à cette incarcération. Il est bien entouré par sa famille. Charles a travaillé dans le milieu de la vente jusqu'à son incarcération. Il avait longtemps eu des problèmes de dépendance à la cocaïne pour performer dans divers domaines mais avait réussi à arrêter. Quand il a été employé pour un poste de gérant de contremaîtres dans une importante entreprise, il a recommencé à consommer de la cocaïne pour être capable d'accomplir son travail stressant et laborieux. Le stress du travail, le grand manque de sommeil ainsi que la culpabilité face à sa conjointe d'être très peu présent l'auraient poussé à consommer de plus en plus et à faire affaire avec un trafiquant de drogue. Ce dernier serait finalement devenu une menace pour lui. Il a fini par agresser ce trafiquant de drogue et ce dernier en mourut. Charles reçut une sentence de meurtre au second degré, éligible à une libération après 10 ans. Il avait donc 36 ans au moment de son incarcération.

#### 4.1.1 La période d'incarcération expérimentée par le *Square John*

Un des éléments importants de cette figure qu'est le *Square John* est que l'individu n'a pas d'antécédent criminel avant cette incarcération ; ceci est le cas de Serge, comme celui de Charles. Il y a cependant d'autres éléments à souligner dans ce qu'implique cet archétype, éléments tout autant cruciaux pour la suite de notre analyse. Premièrement, soulignons le fait que la personne n'ait pas vécu d'expérience du milieu carcéral avant cet enfermement-ci.

Serge fait ressortir le choc qu'a été le passage du monde judiciaire (celui du procès) où les gens sont vêtus en complets, au milieu froid et dur qu'est celui du milieu carcéral, et ce simplement en traversant une porte :

Pour ce qui est de la prison en tant que tel, tout était nouveau, chaque étape. À partir du moment où je suis sorti, un coup que le juge m'a dit « Bonne chance M. X » tout était nouveau. Le juge aussi d'ailleurs. Toute la comparution. À partir du moment où on sort de la salle d'audience, *cosy*, on rentre dans un milieu de béton d'acier, c'est juste derrière la porte ! Là, derrière le box (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Dans le discours de Charles, ce qui ressort davantage est le fait de se retrouver seul dans un monde qui est nouveau pour lui, mais qui est déjà habité par d'autres qui ont leur propre mentalité :

Ça a été difficile parce que, quand j'suis rentré en prison, j'avais pas de clique, pas de gang ni de réputation...Parce que à chaque fois qu'un gars rentre il y a toujours des gens qui le connaissent. Pis, moi, j'ai une mentalité de citoyen : je ne consomme pas, je ne vole pas...C'était très difficile (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Le décalage entre la culture des deux *Square Johns* et celle du milieu carcéral nous semble essentiel à soulever pour analyser la façon particulière dont ces deux

participants ont expérimenté leur période d'incarcération. En effet, dans le discours de Serge, comme dans celui de Charles, sont soulignées de manière accrue les différences importantes entre ce qui est acceptable comme conditions de vie en milieu carcéral et ce qui l'est dans la société extérieure.

Charles désigne le milieu carcéral par lequel il est passé comme une « garderie psychiatrique de souffrance ». Dans le discours de ce participant ressort beaucoup le sentiment d'aberration face à l'environnement dans lequel vivent les détenus. Il met particulièrement en lumière les services psychiatriques offerts aux détenus qui se caractériseraient avant tout par une surmédication :

Pis là, un des problème qu'on a en prison : c'est tellement facile au provincial, de geler les gars. Ils font rien que dire qu'ils ont mal et que ça ne fait plus effet et ils en ont d'autres [des pilules]. Ça ressemble un peu au film de *Vol au dessus d'un nid de coucou*: il y en a là, ça se promène l'un en arrière de l'autre, la bouche ouverte avec la bave qui coule...c'est l'enfer le côté psychiatrique... (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Lorsque nous lui demandons si tous ceux dont il nous parle ont de sévères problèmes psychiatriques, il répond que problèmes ou non, dans la société commune, il y aurait d'autres façons de les traiter.

Disons que dans le côté psychiatrique, il y en a beaucoup qui ne sont pas si psychiatriques que ça. Ils sont gelés *tight*. Ils ont un problème mais...s'ils étaient pas incarcérés, il y aurait d'autres façon de procéder. Tu prends moi là, tu vois le genre de gars que je suis : j'ai quand même mes études collégiales de fait, j'ai étudié en psychologie, en philosophie, en sociologie. J'ai quand même eu des bonnes moyennes, j'ai fini avec 91% la première année. J'ai eu deux prix d'excellence. Pis je me suis retrouvé avec 2 Efixors 150 mg, 4 Rivotrils, 3 Mégadons, 2 Ativans, 3 Siroquels pis 1 Rémérons. La même journée. J'avais la bave qui coulait, je bougeais plus (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Charles ajoute également plus loin dans l'entrevue : « Sans compter...que c'est incroyable la drogue ! C'est incroyable, ils ont tout ! » (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

La violence qui semble omniprésente est un autre aspect important qui caractérise l'expérience carcérale de Charles :

Fait que j'ai eu sept morsures de codétenus, j'ai eu plusieurs commotions sévères, j'ai eu la gencive supérieure à peu près un demi centimètre plus haut que les dents toute fracturées, avec les dents par en arrière. Ça a été très difficile. J'ai été chanceux quand même de ne pas me retrouver avec un paquet de cicatrices, pis d'être encore vivant (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Pour conclure avec la présentation de la façon dont Charles perçoit le milieu dans lequel il a été incarcéré, soulignons qu'il affirme que l'institution carcérale est pauvre en services thérapeutiques de type psychologique. Selon son point de vue, à l'inverse, c'est l'endroit qui devrait être le plus doté de thérapeutes.

Comment on peut se retrouver dans des domaines comme la psychologie où est-ce que, là, on est rendus avec des psychologues qui vont être dans les 5 écoles... ça change, on comprend les gens [...] on commence à savoir c'est quoi, pis à vivre nos émotions pis à les ressentir. Mais on l'a pas intégré dans l'endroit le plus souffrant qu'il n'y a pas, qui crée des catastrophes, des suicides, des meurtres, qui brise des familles entières. Non. Comment on peut se retrouver 400 dans une prison ? Comme je te disais tantôt, toi, on te prend pis on te met en prison...t'essayeras de t'enfermer toute la fin de semaine dans ta toilette. Tu fermes la porte...t'as pas le droit de sortir. Tu sors pour aller te chercher une tranche de pain, t'as une demi-heure, pis tu reviens dans la toilette, toute la journée. Toute la nuit. Sept jours sur sept. Et c'est ça. C'est impossible. Et pis là tu sors pis il y a des filles qui t'en veulent, pis qui te regardent de travers, veulent t'arracher les cheveux...Dans deux semaines, si tu vois pas le psy...pis t'es quelqu'un d'intelligente, qui va à l'école, pis qui est fonctionnelle...t'as besoin d'un psy là, c'est sérieux, c'est dangereux ! Il y a deux psy : un anglais, un français. On est 400. Voyons donc ! Il devrait y en avoir 50 ! Ces gars là ils ont besoin d'être rencontrés à toutes les semaines, une fois ou deux fois (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Nous comprenons néanmoins que Charles était, malgré toutes ses critiques négatives sur le milieu carcéral, un détenu, somme toute, collaborant (ce qui est typique du *Square John*) et qui a, en quelque sorte, accordé une certaine légitimité à l'incarcération d'un point de vue plus général.

Parce que, à la base, je le sais qu'ils ne sont pas là pour me faire du mal [le personnel carcéral]. Je les vois même pas qu'ils sont là pour me punir, c'est pas pour ça qu'ils sont là. C'est pour protéger la société. Pis on est chanceux au Québec, je ferais tout ça aux Etats-Unis, je serais 30 pieds sous terre, je ne verrais même pas le soleil, pis probablement 6 mois plus tard je serais déjà décédé. Fait que, ça compte ça là (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Serge, de son côté, explique que, globalement, l'incarcération a été pour lui une expérience positive. Il soulève le fait que de ne pas collaborer et de confronter gardiens en prison n'aidera en rien un détenu.

Mon temps d'incarcération pour moi, en termes de support, même le contact avec les intervenants et les gardiens, ça a été positif. Je ne suis pas un caractère récalcitrant, moi j'ai plaidé coupable à mes charges, je savais que je m'en allais en dedans, je travaillais pour sortir. Donc, dans ça, tu fais le compromis de te dire que je suis pas d'accord avec ce qui se passe mais qui suis-je comme prisonnier pour me lever pis faire des affaires comme mettre le feu à ton matelas ? Je ne le ferais pas. Si tu prends en grippe les gardiens, c'est clair que tu te fais la vie dure, c'est l'enfer, ils sont les maîtres absolus. Je vais dire tous les droits, peut être pas mais, quasi (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Par contre, Serge souligne davantage qu'il se sentait très à part du milieu dans lequel il a été incarcéré et que de créer des liens avec ces gens aux parcours si différents du sien ne fut pas chose simple.

Le plus difficile c'est vraiment la vie de groupe, d'une certaine façon. Les dynamiques. [...]Pour moi c'était une première incarceration...il y en a plusieurs en première incarceration, mais des gens qui avaient des profils plus criminalisés que le mien, par exemple. Des gens qui avaient longtemps été dans le milieu de la drogue ou autres. Tu sais, moi, j'arrivais là, j'étais un peu

le pouce de la main... Mais, tu sais, réussir à intervenir, à entrer en relation avec la majorité des gens, même les plus durs, par l'écoute, par la reconnaissance, dans le sens que « je sais que je suis un blanc-bec pour vous autres, et j'ai beaucoup d'admiration, tu sais... ». 18 ans de prison, prise d'otages, évasion, toutes sortes d'affaires, tu fais comme... [silence] Tu sais, moi je viens pas du coin, pis, là, ils te racontent ça pis ça a pas de bon sens (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération) !

Un point que soulève également Serge est le fait qu'il lui était particulièrement stressant de n'avoir aucune idée du milieu dans lequel il devrait passer les huit mois suivant son procès.

La première fois que tu te fais arrêter, il y a personne qui te raconte comment ça se passe vraiment, le processus judiciaire, l'emprisonnement, comment ça se vit. Personne. Moi j'ai été chanceux, j'ai demandé à mon avocate de me raconter ce que c'était en prison, elle m'a dit « non, moi je t'amène aux portes du palais de justice, après ça, je sais pas », et je lui ai demandé ou je pourrais trouver l'info. Elle a trouvé un criminologue qui travaillait en prison. J'ai eu une séance de 3 heures de préparation à l'incarcération. Ça n'existe pas, ça a été aidant (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

#### **4.1.2 L'institution carcérale vécue comme une institution totale**

Nous avons précédemment consacré quelques pages à expliquer la notion d'institution totale telle que définie par Goffman. Rappelons ici que cette forme d'institution impliquerait de maintenir les individus dans un environnement qui tendrait à les soumettre à ses normes de façon à ce qu'ils deviennent de plus en plus dépendants. Selon Goffman et plusieurs autres auteurs, les prisons et centres de détention sont de bons exemples d'institution totale.

Nous ferons maintenant ressortir, dans les discours de nos deux participants désignés comme *Square John*, des parallèles ou comparaisons entre la façon dont ils ont perçu le milieu carcéral et le portrait de l'institution totale telle que dépeinte par Goffman.

Un premier parallèle entre l'institution totale décrite par Goffman et le discours de Charles peut déjà être mis en lumière au travers de son argumentaire cité plus haut par rapport à la sur-médication des détenus en milieu carcéral : « Je crois que la plupart sont tous *boostés* aux médicaments. Au provincial, ça ne sert à rien de parler de ceux qui ne le sont pas parce qu'il n'y en a pas beaucoup. Ils n'auront pas peut être toute la médication que j'ai, mais ils en ont » (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Cette surmédication de l'environnement, donnant aux lieux des airs d'asile psychiatrique (archétype d'institution totale utilisé par Goffman) est également soulignée par Serge lorsqu'il parle de ses premières journées d'incarcération.

Oui, c'était déjà pas pire, rendu là-bas, le traitement, etc. Tu vois les médecins, les infirmiers et tout de suite tu rentres dans un secteur d'observation, et ils m'ont envoyé dans un secteur de protection, où les gens sont médicamentés. Probablement à cause de la nature sexuelle de mon crime...Parce que j'étais en protection, ils m'ont envoyé dans cet espèce de *no man's land*, un peu fou, où la majorité des gens sont médicamentés, c'est une extension de l'infirmerie. J'ai été là 2 jours (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

L'homogénéisation de la population est un élément important de l'institution totale décrite par Goffman. Selon le point de vue de Charles, cet aspect semble également caractériser le milieu carcéral.

Mais, dans le milieu carcéral, tout le monde est habillé pareil, tout le monde a le même salaire. [...] En prison c'est lent ! En prison, t'es toujours le même jour. Si, toi tu prends un rituel, c'est parce qu'il faut que tu trouves ta place...c'est ta place pour la douche, il y a rien que deux douches. Si tu arrives à 7h pile, il y a tout le temps les mêmes trois gars. Si tu utilises le toaster, c'est tout le temps le même gars qui utilise l'autre à côté de toi, pis l'autre gars qui attend, c'est tout le temps le même gars que c'est à cette heure-là. Tout est tout le temps pareil, comme le film *Le Jour de la marmotte*. T'sais, que tu vis pis tu te dis « j'vais vivre la même chose demain ». Lundi, mardi, mercredi...c'est la même affaire. Le temps est arrêté (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Serge, qualifie de « démentielles » ses premières 48 heures dans le milieu carcéral. Lorsqu'il décrit son entrée dans l'institution carcérale, cela rappelle le côté déshumanisant de l'institution totale qui dépersonnalise l'individu.

J'étais en protection, et là, c'est vraiment technique, tout le processus d'incarcération, identification et remise des papiers, tu prends l'autobus... C'est des mini-cages ses autobus là, des autobus scolaires transformés en prison, des mini-cages où on est quatre dans un espace de deux. On est vraiment cordés, menottés, chacun l'un à côté de l'autre, face à face, deux par deux, c'est un peu particulier. Mais barrée, c'est une cellule barrée pour quatre personnes, c'était vraiment fou. [...] À ce moment-là, tu as rien, tu as un sac de papier et ta poche avec ta literie, c'est tout ce que t'as quand tu arrives, au début là, tu as vraiment rien (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Charles soutient que la manière dont fonctionne le système en détention tend à déresponsabiliser les détenus des tâches quotidiennes et à les tenir dans l'ignorance du fonctionnement quotidien extérieur à la détention. Ceci les rendrait de plus en plus dépendants du fonctionnement de l'institution carcérale qui rappelle ainsi, encore une fois, l'institution totale.

En prison, tu reçois une feuille qui te dit que tu reçois 15 piastres par semaine. Ça peut varier entre 20 et 35\$ en deux semaines selon le grade : B, C, A...ça dépend de ton comportement et tout ça. Pis tu sens que t'es logé, nourri, torché, *full equiped*. Juste là, quand ça fait 3-4-5 ans que quelqu'un est là dedans, ça prend pas plusieurs années, juste un an ou deux ans que tu vis ça...Pis tu sors dehors, pis là, les loyers sont 6 ou 700, pis tati pis tata...Tu vois pas le bout. Il y a des peurs qui se font, il y a des craintes, des manques de confiance. Il y a un mal de vivre. Pis la société, comment ils les voient, c'est le contraire. (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Pour conclure cette partie traitant des possibles parallèles que nous pouvons faire entre la catégorie d'institution totale et la période d'incarcération telle que décrite par les *Square Johns*, nous devons soulever l'aspect de contagion de la culture criminelle qui est souligné autant dans les écrits qui étudient le milieu carcéral que dans les discours des participants. En effet, il semblerait que la ségrégation au sein même de la

population délinquante combinée à un bris du lien avec les relations externes favoriserait l'ancrage de la culture criminelle chez l'individu.

Le jeune, il ne faut pas le prendre et l'envoyer en prison ! À l'université du crime ! Dans lequel on va le tapocher, le maganner. C'est comme une pomme qui commence à pourrir, et, là, on lui dit « woooo ! Tu commences à pourrir ! » et on le sacre dans un panier de pommes pourries. Les 25 pommes vont pas dépourrir, là ! C'est terminé, c'est une nouvelle vie, sa vie est changée à tout jamais (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

#### **4.1.3 Regard de l'autre tel que perçu par le *Square John* une fois en situation de réinsertion:**

Lorsqu'ils partagent avec nous leur expérience de réinsertion, ils se dégagent deux sources principales d'où pourraient naître différents regards perçus comme négatifs posés sur eux : les interactions se rapportant à la société en général (recherche d'emploi, de logement, interactions avec des inconnus, etc.) et celles se rapportant à des liens plus personnels (liens familiaux, amoureux ou d'amitié).

##### ***4.1.3.1 Les actions se rapportant à la société commune:***

Commençons par nous pencher sur une sphère de la réinsertion sociale qui occupe une part importante des préoccupations de ces deux participants : l'emploi. Charles nous explique comment il a ressenti un regard dégradant posé sur lui dans son nouveau milieu de travail, dû à son statut d'ex-détenu.

Quand j'suis sorti, j'ai commencé à travailler. [...] J'avais fini premier de classe dans mon DEP [diplôme d'études professionnelles] donc j'ai choisi une grosse compagnie. Le patron trouvait que c'était bon de m'engager mais dans la compagnie, il y a plein de monde que c'était comme « là, il y a un tueur qui s'en vient ici pis blablabla.. » pis, là, j'ai été repoussé, j'étais pas capable de montrer mes valeurs, et j'étais regardé comme si hier j'avais tué quelqu'un. Tout le cheminement, toutes les années que j'ai passées et tous les efforts que

j'ai faits...pis le gars, que je sais que je suis, je ne pouvais pas le décrire parce que peu importe ce que je faisais, plus je le faisais, plus j'alimentais le feu à recevoir le contraire des gens autour de moi (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Ressort également dans le discours de Charles, l'idée du deuil d'exercer un travail dans un domaine d'emploi réellement désiré.

Moi, je voulais aller à l'université. Tout le bagage que je suis en train de conter là...Moi, mon but, j'aurais voulu aller dans les écoles, en éducation spécialisée, pis j'aurais aimé travailler avec les jeunes de 8-9-10-11-12-13 ans. Ceux avant le 250 coups de pieds, pis qu'il est reviré de côté pis qu'il est dans la drogue. J'aurais aimé mieux prévenir que guérir, pendant que la plaie est ouverte pis qu'elle s'infecte. Pis je le sais c'est quoi. Je fais juste les regarder passer pis je le sais, je le ressens. Je l'ai vécu, j'ai le vécu de tout ça. Je peux pas. Je pourrai jamais travailler dans une école, je pourrai jamais travailler avec des enfants en bas de 18 ans, je pourrai jamais travailler dans un CLSC, dans un hôpital. C'est terminé. « Toi, toi t'es un criminel, c'est terminé pour toute ta vie ». Au niveau du gouvernement au niveau de tous ces jeunes-là, c'est fini ! J'peux travailler dans un centre de toxico où c'est plein de toxicomanes, revivre avec des prisonniers, mais ça m'intéresse pas. Pis c'est dommage, parce que, peu importe les études que quelqu'un peut avoir, si elle n'a pas ce vécu-là, c'est pas pareil. Fait que en plus de ça, non seulement...t'as vu la schématique dont je t'ai parlé au niveau de l'incarcération que la personne vit, t'as vu la réinsertion...même si au travers tout ça, c'est un gars qui ne brise pas, pis qui garde ses valeurs, pis qui ne devient pas un criminel, même s'il s'en sort dans ça ; il est limité tout partout. On ne peut même pas l'utiliser dans le meilleur des mondes qu'il pourrait finalement utiliser tout ce passage-là, qui a coûté des centaines de milliers de dollars...(Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Serge nomme également la difficulté à se trouver un emploi, considérant son dossier criminel, et souligne lui aussi le dur coup, le possible deuil, qu'est pour lui d'envisager de ne pas se trouver d'emploi dans le domaine dans lequel il a étudié et travaillé pendant 25 ans.

La recherche d'emploi c'est difficile. Parce que, là, vite les gens vont chercher les références, les choses comme ça, c'est épouvantable de la recherche d'emploi, dans mon cas. Il y a des gars ils sont arrivés ici en maison de

transition le lundi et le mercredi, ils étaient au travail : ils avaient une job avant, il y avait quelqu'un qui les connaissait, etc. Mais, dans mon cas, c'est pas comme ça : je suis un professionnel en ressources humaines, 25 ans de carrière, et, tout d'un coup, j'ai de la misère. J'ai pas encore identifié, tout ce temps-là, comment je vais faire pour relancer une carrière. Aujourd'hui je suis débiteur dans une chute de bois. C'est correct. C'est pas toujours déplaisant mais c'est vraiment un autre genre de milieu. Avant c'était très neurones, alors que aujourd'hui c'est hyper, hyper physique (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Hormis le secteur de l'emploi, ces deux participants, que nous analysons sous la figure identitaire de *Square John*, partagent plusieurs autres cas d'interactions dans la société commune où ils se sentent inconfortables par rapport au regard perçu posé sur eux. Par exemple, lorsque nous demandons à Serge s'il considère que le fait d'avoir vécu une incarcération peut étiqueter l'individu et le stigmatiser, il nous répond en nous décrivant la crainte qu'il avait, surtout au début de sa réinsertion, d'entrer en contact avec des gens, mêmes inconnus.

C'est la plus grande crainte [la stigmatisation]. En tout cas, pour ma part. Je peux pas parler pour les autres, mais c'est clair que moi, compte tenu de ma vie avant, ça reste une crainte. Ça l'est encore aujourd'hui. J'ai signé un bail, quand il m'a dit qu'il ne vérifiait pas les références, pas d'antécédents de crédit ni rien, j'ai signé tout de suite, *let's go*. Je veux pas que l'histoire sorte, que les gens sachent, je suis très... j'étais quelqu'un de discret, je suis encore plus discret qu'avant. [...] Au début ça a été difficile d'aller dans les centres d'achat. Me promener en auto c'est facile, mais rentrer dans un centre d'achat... là, tu... Pour ma part ça a été difficile (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Charles, lui, nous relate le rejet (décrit comme assez général) qu'il ressentait de la part de la société lorsqu'il a vécu sa première période de transition post-incarcération.

Pis, là, ben, je me vois comme si c'était la première journée que j'étais en prison : comme si j'étais un rejet, pis je réussirais jamais, pis ça marchera pas pis... Pis je veux pas penser comme ça, pis je veux pas lâcher prise. Mais au travers tout ça, je le vis en réalité ! En réalité je me fais rejeter. Je le vis en action, je le vis pour vrai ! Je ne fais pas rien que le vivre en pensées. Ça arrive pour de vrai même si je ne veux pas que ça arrive ! [...] Pis, là, je me retrouve à être repoussé par la société comme si c'était hier. Que ce soit au

niveau des amis, que ce soit au niveau des amies féminines que je voudrais avoir une conjointe, que ce soit au niveau du travail...(Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Nos deux participants partagent donc certains points de vue selon lesquels ils y auraient, dans notre société, une perception souvent négative des personnes ayant vécu une incarcération. Ce qui nous semble intéressant à souligner, est qu'il y aurait des niveaux de stigmatisation variant selon les crimes et qui seraient, selon les participants, admis non seulement dans la société, mais au sein même de la population carcérale. En effet, Charles, tout comme à peu près tous nos autres participants sous-entend à quelques reprises dans l'entrevue qu'il y aurait comme une hiérarchie au niveau de la morale des formes de crimes.

Ils [les jeunes délinquants] ne sont pas des criminels eux autres, ils commencent. Ben, « il ne sont pas de criminels », façon de parler ; c'est pas des psychopathes. [...] Naturellement, il y a des cas exceptionnels, que ce soit Turcotte ou des pédophiles ou tout ça...Ça c'est différent que la plupart de criminels (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Serge affirme également qu'il y a une plus forte stigmatisation à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu carcéral selon la nature du crime commis. Son crime étant à caractère sexuel, il soutient qu'il doit être d'autant plus prudent par rapport à ce qu'il dévoile et à qui.

Non, non, c'est l'acte. C'est clair qu'il y a, selon les milieux... c'est ce que tu portes aussi d'une certaine façon. Si j'avais été incarcéré pour trafic, je sais pas quoi, ses niaiseries-là... Les accusations, les crimes de nature sexuelle, c'est les pires délits qu'on peut avoir, quand on en parle. Pis même ici, les gars le savent pas mon histoire, si ils le savaient... quand ils se mettent à te parler des gens qui ont des dossiers de nature sexuelle, c'est pas nécessairement joyeux. Ce qui fait que ça joue. Mais je reste là, je jase avec, ou j'attends que le vent passe pour que je passe à autre chose, parce que je fais parti du milieu, et c'est une affaire ça, qui ne changera pas. Que tu aies tué, trafiqué, agressé, finalement on est tous ici, ce qui fait que en quelque sorte on a pas à se rejuger. [...]En fait, et moi je ne l'ai pas essayé ici et je ne pense pas le faire non plus, mais d'ouvrir sur les sujets dont les gens ont de la misère à traiter, et qui ont déjà des perceptions très négatives, moi je ne pense pas être capable

d'amener un groupe de 37 gars à dire « ok, oui, on comprend un peu », je vais manger une volée avant la fin de la conversation, une volée psychosociale, il y a peut être pas un qui va me fesser dessus mais c'est clair que le lendemain matin, il y en aurait beaucoup moins qui me dirait bonjour (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

#### ***4.1.3.2 Les interactions avec les gens qui ont une relation personnelle avec les participants:***

Ces deux participants mettent également l'emphase sur la particularité de certaines interactions avec les gens avec lesquels ils entretiennent un rapport personnel. En effet, ce qu'ils perçoivent comme des regards stigmatisant de la part de proches, est ressenti de manière distincte du reste des interactions citées plus haut qu'implique la période de réinsertion.

Charles nous explique comment il peut être difficile de débiter de nouvelles relations amoureuses dû au fait qu'il a vécu une incarcération.

Mais ça ne s'arrête pas là. Ça c'est la job. Là, tu t'en vas du côté, des femmes. Je rencontre des supers femmes, qui avaient certains potentiels mais malheureusement (rire) t'sais tu arrives un avant midi pis...elle est bizarre...Pis là, tu te dis « ça va pas bien ? Dis-moi le si tu aimes mieux que je parte ou... ». Pis, tu lui as conté ton histoire. [...]Pis là, d'un coup, le téléphone sonne pis ...t'sais, quand il y a pas un bruit dans la pièce pis que la personne parle fort pis que t'entends tout...pis là t'entends la mère dire « il est tu chez vous ? », parce qu'elle lui a parlé la veille, c'est pour ça qu'elle est blanche ce matin. « Je l'ai vu sur internet ! Ton père s'en vient avec ton frère s'il sort pas tout de suite ! »...(silence). Pis j'en ai plus qu'une, là : une, c'est toute sa famille, une c'est ses amies...(Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Serge, de son côté, nous décrit plutôt une sorte de malaise qu'il a ressenti lors de sa période de retour auprès de certains proches. Il nomme le sentiment d'être l'objet d'une attention particulière, avoir l'impression que certaines personnes ne savent pas trop comment agir avec lui et avoir reçu des commentaires maladroits.

J'ai perdu beaucoup d'amis, beaucoup de contacts à travers ça. [...] Pour ma part, c'est un sentiment de culpabilité qui m'habite, donc ça a été un peu difficile au début. Et, au tout début, dès que je suis sorti, dans les premières rencontres, il y avait une espèce de sentiment, je sais pas comment expliquer, d'être soudainement sous un microscope mais que les gens veulent ton bien, c'était vraiment particulier. C'était l'incompréhension, la bonne volonté, trop, déplacée des fois même...des drôles de commentaires que j'ai eu des fois, des affaires impossibles. [...] Par exemple, un membre de la famille, qui dit « tu es fort en *tabarouète* parce que si c'était moi qui avais vécu ça, vous ne m'auriez pas revu après ma libération ». Et pas longtemps après, j'ai vu une autre membre de la famille qui a eu ce commentaire-là : « Moi vous ne m'auriez pas revu, moi, le temps entre Québec et Montréal, je serais disparue. » Et là, dans ma tête, je le travaille encore ce commentaire-là. Je suis convaincu qu'elle ne le disait pas en disant que c'est assez terrible comme situation dans le fond et que « ça ne me dérangerait pas que tu ne sois plus là », mais il y a un peu ce volet-là aussi, du petit commentaire qui me travaille (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Dans ce que nous exprime Serge, il ressort aussi la question de compte à rendre que certains lui font ressentir. En effet, il nous explique qu'avec des gens qu'il côtoyait avant son incarcération, le regard posé sur lui peut être perçu comme plus sévère, avec des comptes à rendre. Il a le sentiment de devoir se prouver à certaines personnes pour regagner leur respect.

Retourner chez les gens, ça c'est plus difficile, beaucoup plus difficile. L'expérience démontre que dans biens des cas c'est correct, ça se passe bien sauf qu'il y en a que je sais... j'ai un blocage d'appeler certaines personnes parce que eux m'attendent de pied ferme et se disent : « si tu veux rentrer en contact avec nous... ». Les conditions je les connais! Des conditions, dans le sens de franchise, et de candeur, c'est le bon mot dans se cas-ci. Donc une espèce de franchise franche, il y aura des questions, et ils s'attendent à des réponses, pas de tournage à l'entour du pot. Donc, ça, c'est un peu difficile d'une certaine façon parce qu'il y a des réponses que je ne possède pas encore, des comportements qui tombent du ciel, tu creuses pour savoir de où ça vient, des choses comme ça, quand j'aurais des réponses complètes, ça sera plus facile (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Serge soutient également qu'il y a tout de même bien des gens qui l'ont accueilli avec

sympathie lorsqu'il est revenu. Mais il souligne que, même avec ceux-ci, c'est à lui de faire les premiers pas.

Il y beaucoup de gens qui se sont positionnés en disant : « Pour nous, l'important c'est que tu ailles bien, quoi qui arrive, nous ce qu'on veut, c'est que tu ailles bien, si on peut faire quelque chose pour t'aider, n'aie pas peur. » Donc ça c'est cool, tu te dis que ça, c'est des gens qui sont à la bonne place, qui évitent de porter un jugement, ça c'est excellent. Mais il faut que tu retrouves ses gens-la, leur donner la chance de se positionner, mais ça ne viendra pas forcément d'eux, il faut que ça vienne de moi. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas comment reprendre contact, donc un simple *coucou*, ça fait toute la différence (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

#### ***4.1.3.3 Le contrôle de l'information comme moyen de contrer la stigmatisation des Square John:***

Goffman consacre un chapitre à son ouvrage *Stigmate* à la question du contrôle de l'information que doivent parfois maîtriser les personnes stigmatisées dans le but de faciliter les interactions avec les autres. Autrement dit, pour atténuer l'effet de leur stigmate sur leur rapport avec autrui.

Le problème n'est plus tant de savoir manier la tension qu'engendrent les rapports sociaux que de savoir manipuler de l'information concernant une déficience : l'exposer ou ne pas l'exposer ; la dire ou ne pas la dire ; feindre ou ne pas feindre ; mentir ou ne pas mentir ; et, dans chaque cas, à qui, comment, où et quand (Goffman, 1975, p.57).

Nous constatons que cette idée de contrôle de l'information livrée par diverses tactiques est une question importante dans la façon dont ces deux participants vivent le retour en société. En donnant comme exemple les fréquentations amoureuses, Charles explique que, pour lui, il est insensé de croire que l'on peut cacher à une nouvelle amie une expérience d'incarcération telle que la sienne ; que ce soit en

termes de logique du discours (on ne peut pas dissimuler une incarcération et, donc, 10 ans de notre vie), ou de vouloir créer un lien de confiance avec quelqu'un (tôt ou tard il faudra dévoiler la vérité).

Pis dans tout ça, le premier pas...t'sais, j'ai plus 18 ans : je peux pas prendre l'autobus pis aller rencontrer une fille pis le gars il est naïf pis la fille est naïve. T'sais, je rencontre des femmes de 30 ans et plus, qui ont un vécu, elles ont de l'expérience pis elles ont leurs points dans lesquels elles ne veulent plus vivre certaines choses pis... Tu peux pas rencontrer quelqu'un dans un bar, dans un café, pis lui dire « écoute, je ne veux pas parler de mon passé ; de ma vie, mon travail, où est-ce que je suis resté, avec qui, etc. ». [...]Je peux avoir un paquet de questions pis commencer à faire semblant : « Ah, j'étais à Laval pis...euh...Avant j'étais à St-Anne-Des-Plaines... » Sans dire que j'étais en prison. Pis le travail que j'avais en prison à faire de l'entretien... « J'étais dans l'entretien ménager ! ». Pis là tu contes un paquet de menteries pis dans deux mois tu dis « Regarde, je voulais que tu vois le bon cœur que j'ai pis les valeurs que j'ai, mais tout ce que tu as vu là... c'est pas vrai ». Fais-moi confiance, ça se fait pas...en tout cas pas dans mon cas à moi. C'est impossible de cacher ça (rire) (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Serge met également l'accent sur la place importante que prend le contrôle de l'information auprès de ces proches. Il soulève, par exemple, qu'il lui faut conserver une cohérence entre ce que les membres de sa famille proche disent à d'autres à son sujet pour ne pas dévoiler son passé d'incarcération, et ce que lui-même donne comme information.

Ma famille est restée près de moi : les proches, la famille immédiate. La famille élargie ne le sait pas, alors ça aussi c'est une barrière parce qu'il faut qu'on reste dans la même histoire qui a été racontée avant, avant que ça devienne quelque chose d'honnête et transparent. Pour l'instant, ce qu'on raconte, c'est que j'ai fait une dépression. Parce que, j'ai été suspendu de mon travail. Donc, avant de passer à la cour, je faisais rien. « Non, Serge il va pas bien de ce temps-ci, il prend un *break* ; une petite dérape ». Donc, quand je réapparais, je suis supposé être quelque part dans se mensonge-là. Donc, c'est un peu particulier. On en a pas reparlé en famille, mais autant avant que je sois en prison, c'était correct qu'on en parle d'une autre façon, autant à partir du moment où j'ai dit que j'allais plaider coupable à une partie des accusations, je ne demandais plus le secret. [...]À partir du moment où je

plaidais coupable, c'était « Dites ce que vous voulez à qui vous voulez, je n'ai plus le contrôle sur ce que vous direz et je vivrai avec les conséquences de tout ça ». Ça fait partie un peu des conséquences (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Nous avons demandé à Serge si apprendre à vivre avec les autres suite à une incarcération serait comme une seconde étape d'apprendre à vivre avec cette nouvelle partie de soi qu'est l'expérience carcérale. Il nous a répondu qu'en effet, lors d'interactions avec certains proches, il devait maintenant faire face à de nouvelles questions et curiosités par rapport à sa personne et à son parcours de vie. Ces questions pouvant être répétitives deviennent irritantes.

C'est clair que les gens proches de moi qui connaissent l'histoire ont un nouveau regard sur moi. C'est pas quelque chose que tu sens tout le temps mais il y a des moments où tu te dis « ok, là, si je dit GO, ils vont me poser 1001 questions ». Dans d'autres milieux, non. J'ai l'occasion d'aller à des soupers où les gens me connaissent, mais qui ne savent pas du tout ce qui m'est arrivé dans la dernière année. Ce qui fait que « Qu'est ce que tu fais ? Tu es rendu ou ? » « J'ai pris un *break*, je travaille dans une *shop* de bois, je suis dans une transition de carrière donc je prends le temps d'essayer des choses qui m'avaient toujours tenté », c'est un peu « pouet pouet » mais ça passe. Les milieux où tu es moins connu, c'est plus facile. Les milieux qui sont très proches, et qui sont à la fois des ressources, à la fois c'est aidant, ça fait du bien d'aller voir tes proches, ta famille, mais en même temps, il faut donner à ses gens-là, il faut les rassurer, c'est vraiment une autre dimension. « Comment ça va tes thérapies ? », mon agent de probation me pose la même question, ma conseillère me pose la même question. À un moment tu en as plein le... Je leur disais « Quand vous êtes la 20<sup>ième</sup> personne à me poser cette question c'est un peu difficile, j'apprécie votre intérêt mais, là, lâchez-moi les baskets ! Je vais vous revenir avec plus de jus, quand j'aurais plus de jus à donner (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

#### **4.1.4 Effets du regard de l'autre sur la perception que le *Square John* a de lui-même**

Maintenant que nous avons présenté la forme que prend le regard des autres selon nos deux participants, il nous faut nous pencher sur les effets de ce regard sur la

perception que Charles et Serge ont d'eux-mêmes. Nous voulons ici explorer les possibles façons dont ce regard, qui apparaît souvent comme toute comme stigmatisant, influence l'estime, l'état d'esprit et le parcours de nos *Square Johns*.

Nous comprenons que Charles a ressenti l'effet de ce statut de criminel qui lui était nouveau au moment même du meurtre qu'il a commis. En effet, il explique de quelle façon traumatisante il a pris conscience du fait qu'il était maintenant un assassin alors qu'il n'avait jamais été violent auparavant.

Moi, sur le coup...Écoute, t'es plus là. Je voulais mourir, je ne croyais plus jamais pouvoir un jour avoir l'occasion d'apprécier la vie. Je pouvais pas croire que j'avais enlevé la vie d'un homme...J'ai jamais même été à la chasse, je suis même pas capable de tuer un écureuil, rien. Je peux pêcher du poisson, c'est à peu près tout (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Il relate également l'immense détresse qu'il a ensuite vécue en prenant conscience du milieu dans lequel il allait vivre et évoluer pendant ses 10 ans d'incarcération et dans lequel sa mère allait donc venir le voir régulièrement.

Alors j'ai décidé que je m'enlèverais la vie. Je voulais pas m'enlever la vie en me pendant, ou en me coupant les veines...Pis je voulais pas partir dans ce moment-là, parce que là, ma famille souffrait... Pis, ma mère, selon moi, elle va me voir partir dans la souffrance. [...] Je ne voulais pas qu'elle me voie à toutes les semaines, pis à tous les mois, pis à ma fête, pis à Noël...toute ma vie...impossible. J'étais pas capable de vivre ça. Fait que je me suis dit que je partirais sur une *overdose* ou quelque chose du genre (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Déjà, ici, nous comprenons non seulement l'importance du regard de ses proches sur lui mais également les conséquences psychologiques pour lui de la détresse que créeront ses conditions de vie sur ses proches.

Il souligne ensuite que, surtout pour des gens qui viennent déjà d'un milieu plus difficile et criminalisé, le passage en prison serait un catalyseur de cette étiquette

négative qu'ils portent déjà. Il soutient que cela aura pour effet de les maintenir dans cette perception d'eux-mêmes négative, une fois sortis de prison ou de détention.

Les gars qui se retrouvent là, c'est des gars qui ont toutes les blessures...ils ont vécu de l'injustice, du rejet, de la trahison, pis ils sont tous tout croches à travers tout ça...Ils n'ont pas, dans le schéma qu'on a en psychologie pour avoir un équilibre entre l'impulsivité et la moralité, ils n'ont pas l'équilibre pour être capables de faire un choix entre les deux : la moralité est totalement pas là, l'impulsivité prend toute la place. Et là, ils se retrouvent dans un endroit où il sont vus comme des pourris : on les traite de pourris, on les fait vivre en pourris, on leur donne un salaire de pourris, on fait tout en pourris, pis quand ils vont sortir, ils vont vivre en pourris. [...] Pis, ils deviennent enragés, ils ne voient plus le bout du bout. Ils ont commencé comme ça avec de l'injustice, avec de la trahison, pis là, ils se sentent 10 fois pires (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Charles affirme qu'il y a une étiquette « tatouée dans le front » quand un détenu sort de prison. Lorsque nous lui demandons si cette étiquette peut avoir des effets sur la personne, sur son estime d'elle-même et sur la façon dont elle se perçoit, il nous explique que cette étiquette combinée au peu d'alternatives disponibles (souvent à cause du parcours de vie précédent l'incarcération ou à cause de l'isolement que peut créer une incarcération) peut rendre l'atteinte d'une vision de soi-même positive très difficile.

Ben, pour bâtir une estime ça prend une brochette de choses : des activités, des hobbies, des amis, un travail...Et c'est ça qui est très difficile à bâtir. Fait que, malheureusement, une personne qui a une piètre estime d'elle-même, c'est une personne qui met tout dans le même endroit. [...] Tandis que du monde qui se retrouve avec plusieurs bras, quand ça va pas, ils se raccrochent à un autre, pis à un autre. C'est comme ça qu'on bâtit, en accomplissant des choses dans des domaines différents. Pis quand tu sors de prison et que tu te retrouves à essayer dans une pis c'est très difficile, t'essayes dans l'autre c'est très difficile...tu te retrouves limité. C'est possible, mais il faut pas oublier que c'est des gens qui ont eu énormément de difficultés, qui ont pas une grande connaissance au niveau d'eux-mêmes. [...] Sortir de prison, pis de ressentir « ben, t'es pas capable », « t'es un moins que rien », « faut que tu nous laisse contrôler ta vie »...Il y a des pensées qui embarquent [...] On fait de l'anxiété (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Serge, pour sa part, nous parle des effets de ce statut de criminel qui seraient tout d'abord engendrés, non pas tant par le regard direct des autres, mais par son propre regard sur lui-même. En fait, il dit devoir comprendre et accepter, par un travail laborieux au niveau psychologique, par exemple à travers des thérapies, qu'il existe une continuité entre la personne qu'il était avant l'acte, et la personne qu'il est aujourd'hui.

Tu ne peux pas forcément être débranché de tout ça, ça reste, ça fait partie d'une histoire déchirante en quelque sorte, d'arriver à commettre des actes, il y a une histoire déchirante qui t'a emmené là. Ce qui fait que quand tu joues là-dedans, parce que tu veux comprendre et identifier, parce que tu veux être capable de corriger et d'éviter la récidive, les choses comme ça, c'est des moments qui sont un peu difficiles, ce qui fait que tu ne peux pas vraiment dépersonnaliser ça, tu restes avec, c'est clair [...] Il y a une sorte de continuité entre qui tu es avant et après la prison. Ça doit probablement être le même, on évolue tous dans le temps, c'est normal d'évoluer, c'est de trouver cette continuité-là, de avant et après l'incarcération, ou avant et après les événements. En espérant que les gens soient à l'aise avec la façon dont tu te présentes (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

#### **4.1.5 Face à ce regard, comment réagir?**

Charles nous aide à comprendre que les regards stigmatisants peuvent avoir un impact sur l'estime et la vision qu'a la personne d'elle-même. Ce participant nous a dit avoir réagi de différentes façons à ce regard des autres qu'il ressentait comme discréditant. Lors de sa première période de libération sous conditions, il raconte ne pas s'être positionné de la bonne manière pour faire face à la façon dont les autres le percevaient et dont lui-même se percevait suite à son incarcération. Il a tenté de faire comme si son incarcération n'avait pas existé, de nier cette expérience.

La première fois, j'ai oublié qui j'étais. La chose que j'ai fait pour oublier qui j'étais c'est que je voulais rattraper le temps perdu : « Seigneur ! J'ai 45 ans ! Les femmes... ». Pis ça c'est une autre affaire dure : ferme tes yeux, couche-

toi ce soir. Lève-toi le lendemain... Moi je suis rentré j'avais 35 ans, ma blonde elle avait 24 ans... Je sors de prison à 46, la dernière que j'avais avait 25 ans. J'ai 46. Si elle a 40 ans, je la vois de l'âge de ma mère ! C'est un choc ça ! Alors moi, je ne voulais plus me voir comme une sentence vie. Je le sais que j'ai une sentence vie. Mais je voulais le mettre profondément dans le fond de mes pensées, pis je voulais rattraper le temps vite, vite, vite : « ça me prend une blonde vite, vite, vite ; ça me prend une auto...je vieillis, ça me prend une famille, ça fait 10 ans que je ne fais rien ». Et, là, mon image est ultra importante ! Parce que, même avec tout le potentiel que j'ai pis tout, là, on ne me fait plus confiance, on me recule. Et, là, moi, je veux me montrer que je suis capable. Je veux me montrer que je suis apprécié. Alors, comment j'ai fait ? J'ai fait de la pire manière qu'il fallait faire : je me suis oublié en partant. J'ai arrêté de penser à moi pis j'ai voulu plaire à tout le monde. J'ai voulu prouver ce dont j'étais capable, pis j'ai voulu avoir des affaires que c'était pas le temps parce que je n'avais pas de coussin en argent, je courais après les premières filles qui passaient...(Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Il explique, qu'après avoir rechuté et être retourné en détention, il a fait un grand travail sur lui-même et a appris à se positionner différemment par rapport à son expérience carcérale et la manière dont cela teinte son identité, son rapport à lui-même et aux autres. Il dit : « j'ai appris à me connaître » et soutient qu'il accepte maintenant que cette expérience (le crime et l'incarcération) fasse partie de son parcours et de ce qu'il est. Il préfère maintenant utiliser cette expérience pour « faire le bien » et accepte que certaines personnes auront une image négative de lui et qu'il n'aura à ce moment qu'à s'en éloigner et se rapprocher de ceux qui l'acceptent dans sa globalité.

Moi aujourd'hui, je l'ai accepté. Je sais la valeur que j'ai, je sais la bonté qu'il y a dans mon cœur, et, dans mon deuxième cheminement en prison, au travers toute la psychanalyse que je me suis fait moi-même[...], j'ai des bonnes valeurs. Je veux réussir. Le gars que j'étais est redevenu à l'extérieur : c'est à dire toute l'année que j'étais en prison, je me suis pratiqué à être à l'extérieur. Aujourd'hui, si je me réuni pendant 1 mois 10 fois avec 10 personnes pis que sur les 100 personnes il n'y en a juste une qui va s'approcher de moi ; c'est correct. J'accepte. Je ne le prends pas personnel. J'ai été capable de travailler sur moi pis de faire une psychanalyse pis de comprendre que c'est normal [de

ne pas être accepté de tous]. Est-ce que je peux comprendre ces gens-là ? Bien sûr que oui. Ça fait quoi comme différence ? Ben, ça fait que au lieu de me retrouver avec un paquet de faux amis, des connaissances avec lesquelles je vais me casser plus souvent la gueule pis que c'est moi-même qui va être obligé de faire des choix, ben ils s'éloignent tous pis...je vais me retrouver avec une certaine qualité d'amis. [...] Aujourd'hui, je suis ouvert à tout ce qui va arriver pis qui va arriver en douceur. Pis dans le cheminement que j'ai vécu, la souffrance des ressentiments que j'ai vécu durant toute ma jeunesse qui m'a amené à ce crime-là, et le ressentiment que j'ai fait vivre à tous les gens autour de moi, quand mon cœur a viré sur le côté ; aujourd'hui, au lieu de me voir comme une poubelle ou de me voir comme quelqu'un pour qui c'est terminé, je vais utiliser ça, de la meilleure façon que je vais pouvoir pour faire le bien. Et aujourd'hui, j'ai l'espoir que je peux vivre une vie assez équilibrée pis être heureux. Mais c'est pas tout le monde... (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Du côté de Serge, c'est l'idée de reconstruction identitaire qui ressort comme étant inévitable lorsque l'on sort d'une période d'incarcération.

Oui, tout à fait, une reconstruction identitaire c'est clair que oui, c'est pour ça que je dit « Quel message je vais porter ? », je suis un thérapeute privé, un groupe, c'est clair que ces démarches-là m'amène à... dans la dimension de compréhension de ce qui est arrivé, tu as à te positionner, à te regarder et à réévaluer tes valeurs et énoncer tes valeurs [...] Donc tu es là-dedans, et comment tu dessines ta vie alentour de ses valeurs-là, donc oui il y a un cheminement dans cette reconstruction-là, c'est clair. Tu fais le tour des sphères de ta vie : avant je me comportais d'une certaine façon au travail, ma relation avec le travail était de telle nature. Est ce que je veux continuer ça ? Ou, comment est ce que je vais faire ça maintenant ? Moi je me suis décrits comme quelqu'un de *workaholic*, pour moi c'était un milieu de compensation, c'était clair, et ça depuis que j'ai 16 ans. Et, là, j'arrive et j'ai 50 ans. Donc, là, je fais quoi maintenant ? J'ai l'occasion d'arrêter, comment est ce que je fais ? (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

De plus, pour Serge, il est important de nommer la place que prenaient dans une vie les mœurs délinquantes. Il soutient, que lors de la réinsertion sociale, la réorganisation du quotidien de la personne, sans cet aspect de délinquance et de tout ce que cela englobe (réseau social, façon de gagner de l'argent, etc.), peut venir créer un vide qu'il faut maintenant combler. Dans cette reconstruction identitaire, il y aurait

donc multitude de questionnements se rapportant à ce quotidien à changer, ces nouvelles habitudes à trouver et à ce vide à combler.

Quand tu te dis « J'ai été incarcéré pour tout ça », c'est jamais juste le geste. Il y a ce qui t'as amené là, sur lesquels il faut que tu réfléchisses, et après quand tu recommences, il y a quelque chose qui a changé, le temps que tu consacrais à trafiquer, tu vas faire quoi là ? [...] Il y a un gros trou là. Tu as mis ces blocs, on te permet de retourner en société mais il y a un gros trou. Qu'est ce que tu vas mettre à la place ? Qu'est ce que tu vas faire à la place ? L'argent, ça permet bien des affaires mais tout le volet valorisation, reconnaissance. [...] C'est quoi ta nouvelle identité comme jeune ? Tout d'un coup c'est à reconstruire, aussi plus vieux, ce volet-là tu te dis, « Oups, il y a quelque chose qui m'a emmené là, ok, je ne referais plus ça, mais tout ce qui m'a amené là, je fais quoi pour compenser ? », c'est un peu le cheminement au travers duquel il faut passer, c'est plus que « Je ne revendrais plus, je ne ré-agresserais plus » (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

#### **4.1.6 Ce qui aide ou aiderait**

Plusieurs éléments ressortent dans ce que partage avec nous Charles comme éléments aidants ou facilitants dans son parcours de réinsertion. D'abord, il y a l'avantage que serait le fait de ne pas avoir des pairs criminels qui l'attendraient comme groupe d'accueil lorsqu'il sort de détention. En effet, Charles souligne qu'il peut être plus difficile de s'éloigner du milieu criminel pour les gens qui y baignaient déjà avant l'incarcération ou pour qui la période de détention a renforcé des liens avec leurs pairs délinquants : « Pis l'avantage, un peu, que j'ai en sortant par rapport à un gars qui a un vécu criminel c'est que j'ai pas un vécu criminel. T'sais, je ne sors pas dehors avec 200 amis criminels, je sors pas dehors en ayant travaillé toute ma vie du crime » (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Un autre point qui semble être essentiel comme aide que doivent chercher les gens détenus est la connaissance : tant de soi que la connaissance en général (éducation, littérature, pairs aidants, etc.).

Ces gens-là on besoin de vraiment apprendre à bien se connaître : connaître leurs propres façons de penser, connaître le schéma de « Quand je me met à penser de même, je vais vivre tel sentiment, ça va donner telle action, je vais souffrir, je vais me retrouver dans la drogue...Ça va me faire du bien pendant un certain temps, je vais revenir là, je vais encore avoir le même problème, etc. », pis il faut qu'ils le comprennent comme il faut pis qu'ils comprennent l'autre choix qu'ils ont. Pis il faut qu'ils aient un genre de base de données que ce soit ici, avec des parrains, la littérature, de se mettre au service des gens, peu importe. Mais, moi, quand j'étais en prison, j'étais dans une *wing*...et...t'es 30 gars, et il y en a juste trois qui voient le psy. Ben, je m'excuse, mais toi demain, on t'embarque pis on t'amène en prison, t'as besoin d'un psy (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Charles souligne également que pour faire face au regard stigmatisant de certains, il a appris à utiliser ce regard discréditant à son propre avantage en s'en servant comme détecteur de milieu aidant ou non pour lui :

Dans ma situation, c'est de laisser passer pis d'avoir l'ouverture pis, quand ça fonctionne pas, ça fonctionne pas. Dans la première job, là où ils me rejetaient, dans le fond, ils me donnaient l'avantage : ils me donnaient la chance de, tout de suite, par eux-mêmes, de me faire comprendre que c'était pas ma place. [...] Ma situation fait en sorte que, au lieu que ce soit par moi-même pis que ça prenne un certain temps [avant de se rendre compte qu'il n'est pas à un endroit bénéfique pour lui], ben ça vient d'eux autres pis ça vient très rapidement (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Dans le discours de Serge, les thérapies ressortent également comme un élément très aidant pour apprendre à vivre avec l'acte criminel commis et le statut possiblement stigmatisant qui l'accompagne. Pour ce participant, dont le crime commis est sexuel et impliquerait, comme dit plus haut, une stigmatisation encore plus forte même au sein de la population carcérale, le fait d'avoir accès à un groupe de discussion avec des gens vivant une stigmatisation et une reconstruction identitaire similaire à la sienne l'aurait beaucoup aidé à se positionner par rapport à ce qu'il a vécu et à la personne qu'il souhaite devenir et présenter aux autres.

La beauté de ce groupe-là, c'est un groupe spécialisé pour les délinquants sexuels. Là-dedans tu as la capacité de pouvoir parler librement, sans jugement. Parce qu'on a bien beau parler de se qu'on veut, tu fais rentrer quatre gars ici et on se met à parler, tout le portrait de charge est à un autre niveau, et je suis pas sûr qu'on aurait le même genre de conversation, les mêmes résultats. Le fait qu'on se retrouve dans des milieux plus homogènes, permet une meilleure relation d'aide. [...] Ça m'a vraiment aidé, au niveau de réaliser où j'en étais rendu. [...] C'est aidant, quand tu peux être dans un milieu où tu peux vraiment parler librement parce qu'on peut plus facilement se mettre en relation avec les gens. [...] J'ai rencontré des gens qui sont à différents moments dans leur processus, beaucoup d'informations, d'ouvertures, une belle transparence. Pour moi ça a vraiment été l'amorce de quelque chose, mais en même temps très libérateur par rapport à ma décision, de me dire « ok, là je ne gagne en rien à mentir sur mon histoire et à cacher tout, je suis aussi bien d'avouer certaine affaires, d'en assumer les conséquences maintenant que je connais d'avantage les conséquences » (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

Pour conclure son entretien avec nous, Charles nous fait part de ce qu'il recommanderait à un jeune qui rentrerait en détention pour l'aider à faire face au regard des autres sur son statut d'ex-détenu. Son conseil est de faire en sorte que l'expérience d'incarcération devienne pour lui un moyen d'apprendre sur lui-même de manière à maîtriser les interactions dans l'adversité ; faire en sorte que les blessures qui lui ont été infligées se transforment en outils de défense psychologique contre l'adversité.

Ce que je conseille au jeune c'est il n'y a rien qu'il fasse qu'il prenne pour acquis. Et l'autre chose qu'ils devraient faire ces jeunes-là, ils devraient tous aller pendant une période de 3 à 6 mois dans des endroits, on appelle ça des désintox, mais c'est majoritairement de travailler sur soi-même. On va prendre comme exemple deux femmes, une qui n'a jamais été agressée pis violée pis l'autre qui a été violée pis violentée. Elles vont se retrouver devant un homme agressif pis elles vont avoir le même sentiment et la même réaction? Jamais. C'est impossible. La différence c'est que celle qui a été violée et violentée, si elle n'a pas travaillé sur elle et si elle n'a pas cicatrisé sa plaie, elle va réagir d'une façon 10 fois pire que celle qui ne l'a jamais vécu. Par contre, si on lui donne les moyens de se cicatriser, de se comprendre dans ses réactions, dans ses faiblesses, dans son vécu, d'apprendre à se connaître ; dans une situation

comme ça, elle va mieux réagir que celle qui ne l'a jamais vécu. Ça devient l'opposé. À travers d'elle, la fébrilité, le tremblement va être différent de celle qui ne l'a pas vécu mais la réaction, l'action en tant que telle va être aussi bonne, sinon mieux grâce à l'expertise pis au cheminement qu'elle va avoir fait. Cette image des deux femmes, l'une violentée l'autre non, qui se retrouvent en face d'un homme violent, on peut l'appliquer à n'importe quel détenu qui se retrouve en face de la société (Charles, 46 ans, 10 ans d'incarcération).

Serge boucle l'entretien en nous expliquant que ce qui est particulièrement difficile est le sentiment de ne plus s'appartenir lorsque l'on se fait incarcérer. Selon lui, être mieux informé quant à toutes les procédures et les conditions de vie qu'implique l'incarcération tout comme la réinsertion aiderait beaucoup à passer au travers ce processus, cette expérience carcérale.

Je ne sais pas vraiment si il y a des choses à améliorer, mais c'est clair que dans bien des endroits, plus on a accès à des informations, mieux c'est. Plus on peut se préparer. Le sentiment qu'on a quand on est en dedans des murs, c'est qu'on ne s'appartient plus, qu'on appartient au système et c'est à nous d'être capable et d'avoir une prise en charge et ce n'est pas évident. Si tu n'as pas les bonnes personnes autour de toi, si tu n'as pas le bon réflexe avec ses personnes-là, tu peux passer à côté de plusieurs affaires. [...] Moi je crois beaucoup que si tu sais ce que tu vas vivre, tu vas influencer la résultante. C'est normal de se sentir avachi et affaibli par les affaires négatives, mais si je sais que je risque d'aller là, il y a plus de chance que j'essaye de pousser la courbe positive avant d'y aller. Que ça fasse moins mal une fois que je vais y aller (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

L'importance du sentiment de contrôle sur son parcours et son identité nous apparaît ici comme un élément important du discours de Serge. D'ailleurs, il souligne que le simple fait d'avoir pris une décision, pouvant paraître surprenante pour d'autres mais bien réfléchi pour lui, a joué un rôle crucial dans son cheminement identitaire.

J'ai refusé de demander mon sixième, j'ai voulu sortir seulement à mon tiers. Donc, c'était un peu *weird*, mais ça c'était comme le début de, « non, ça, c'est mes affaires, je vais me reprendre en main, donnez-moi le temps de me reconstruire, on va mettre en place le système qui va faire en sorte que je vais

sortir et je vais être accueilli à l'extérieur et qui va me permettre de continuer. » C'est vraiment là que ça a commencé, je me souviens, tout à fait (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

La notion d'acceptation de l'expérience criminelle et carcérale comme faisant partie intégrante de l'identité ressort dans les recommandations de Serge, tout comme dans le discours de Charles. Il y a donc un travail important de positionnement par rapport à la place que l'on veut donner à cette expérience dans la façon dont on se définit soi-même.

Je pense que le mieux c'est d'apprendre à vivre avec, c'est vraiment ça le processus de réinsertion et de guérison, c'est ça : il y a une affaire qui est arrivé, tu vas vivre avec pour le reste de tes jours, il faut que tu apprennes à vivre avec, et c'est un peu ça, comment on définit cet élément-là, et comment est ce que ça s'insère à l'intérieur de nous-même, et qu'est ce qu'on fait avec, il y a beaucoup de décisions à prendre à l'entour de ça (Serge, 50 ans, 8 mois d'incarcération).

#### 4.1.7 Conclusion

Pour conclure cette section consacrée à l'expérience de nos deux participants *Square Johns*, nous relèverons les similitudes qui ressortent entre les discours de Charles et de Serge par rapport aux questions qui nous intéressent.

Pour ce qui est de l'expérience de l'incarcération telle que vécue par le *Square John*, nous observons d'abord un décalage important entre les normes connues par ces deux hommes et celles auxquelles ils ont dû se conformer en milieu carcéral. En effet, Charles et Serge nomment tous deux les manques flagrants de services d'aide et de support aux détenus à différents niveaux : l'un identifie le manque au niveau psychologique et thérapeutique plutôt comblé par une sur-médication des détenus et l'autre soulève le manque d'information donnée à la personne par rapport à

ses droits et à ce qu'impliquera cette incarcération comme conditions de vie pour elle. Ils soulignent tous deux l'atmosphère tendue et la violence omniprésente. En fait, nous pouvons faire ressortir de ces deux entrevues que nous ont accordées ces deux *Square Johns*, un lien clair avec les notions de prisonnérification et d'institution totale étudiées dans nos chapitres précédents. Soulignons également, autant dans le cas de Charles que celui de Serge, un certain recul critique face à leur expérience, comme s'ils partageaient avec nous un regard extérieur sur ce milieu carcéral, tout en ayant été à l'intérieur de ce dernier. Nous interprétons cela par la distance plus grande qu'ont de prime abord ces deux individus par rapport au monde criminel en comparaison avec nos autres participants. Cette caractéristique qu'a le parcours du *Square John* à ne pas vraiment avoir d'antécédents criminels avant cette incarcération, à ne jamais avoir réellement fait partie d'un environnement délinquant, nous semble être le facteur influençant le plus la vision des *Square Johns* de la prison et de la détention.

Nous remarquons aussi que les expériences de Serge et de Charles semblent tout d'abord très marquées par la perte de liens avec des gens connus d'avant l'incarcération. Cette perte de liens nous apparaît comme plus accentuées dans le cas des *Square Johns* que dans le parcours de nos autres participants. Nous pourrions être portés à croire que cela est lié ici encore au fait que le réseau d'avant l'incarcération des *Square Johns* n'était pas relié au monde criminel et ne veut pas s'en rapprocher. Les jugements seraient alors plus durs. Il nous semble en effet qu'il soit plus facile de réprimander et de marginaliser quelqu'un parce qu'il a commis un acte criminel si l'on ne vient pas du monde délinquant que si l'on a soi-même déjà commis des délits importants. Il semblerait que ne pas venir d'un monde délinquant soit, d'une part, un certain avantage pour la sortie de détention des *Square Johns* car ils évitent cet obstacle à la réinsertion nommé par d'autres participants que peut être le fait d'avoir un réseau de pairs criminels qui les attendent à leurs sortie pouvant constituer une influence négative. Par contre, le fait d'appartenir à un réseau non criminalisé semble

accentuer la solitude qui attend les *Square Johns* à leur sortie, prenant conscience que plusieurs personnes jadis proches se sont éloignées d'eux. À partir des interactions avec les autres que nous décrivent Serge et Charles, nous relevons certains parallèles avec les techniques de contrôle d'informations des personnes affligées d'un stigmatisme moral plus que physique (telles les personnes criminalisées) soulevés par Goffman et cités plus haut dans notre recherche.

Par rapport aux effets de ce regard sur la perception que le *Square John* a de lui-même, nous en venons à la conclusion claire qu'il y a le sentiment prononcé d'être rejeté par plusieurs ; ceci est ressenti autant par Charles que par Serge. Comme plusieurs autres participants, ceux-ci nous ont expliqué qu'il existerait différents niveaux de stigmatisation variant selon la nature des crimes commis. Leurs crimes respectifs les ayant menés à une incarcération étant répertoriés, selon eux et d'autres participants, comme les plus stigmatisés (meurtre et crime sexuel), combinés au fait que ces deux hommes doivent faire face aux jugements de personnes n'étant pas et ne désirant pas être en contact avec le monde du crime, semble accentuer la sévérité du regard que l'on porte sur eux. Ce regard lourd à porter affecte l'estime que Serge et Charles ont d'eux-mêmes : ils se sentent étiquetés comme si l'incarcération n'avait servi à rien aux yeux des autres, à aucun travail sur eux-mêmes. Comme si le crime datait d'hier.

Un autre aspect important qui ressort dans les discours de Serge et de Charles et qui semblent propres aux *Square Johns* est un deuil à faire de ce que l'on aspirait à être avant l'incarcération. En effet, ces deux individus avaient tous des emplois honnêtes et prospères, le désir de se bâtir une vie familiale stable et un certain réseau social. Tous deux ont perdu leur emploi et peinent à en trouver un autre dans un domaine semblable ou du moins connexe, tous deux ont dû faire face au rejet de bien des amis et membres de la famille et tous deux ont de la difficulté à bâtir de nouvelles relations.

Pour passer à travers cette expérience qu'est l'incarcération, et pour faire face à cette stigmatisation, un travail sur soi ressort comme primordial dans ce qu'ont partagé avec nous Serge et Charles : apprendre à bien se connaître, à comprendre pourquoi on en est venu à commettre le crime, qu'est-ce qui a mené à cela. Nous comprenons qu'un repositionnement identitaire fut nécessaire pour ces deux participants *Square Johns* qui devaient apprendre à accepter que l'expérience carcérale fait maintenant partie de leur identité car partie intégrante de leur parcours de vie. Nier l'importance qu'a eu cette expérience sur leur construction identitaire deviendrait finalement plus douloureux que de l'accepter. Se reconstruire un cercle social avec les gens qui les accepteront dans leur globalité est vu comme aidant pour Serge et Charles (quitte à assumer que certaines relations d'amitié ne pourront plus exister). Comme pour plusieurs autres participants, utiliser cette expérience de vie qu'est l'incarcération et la possible stigmatisation qui peut s'ensuivre pour « faire le bien » auprès des autres représenterait pour ses deux hommes une perspective plus positive de leur avenir.

#### **4.2 L'*Outlaw*:**

Empruntant à la typologie établie par Schrag, Vacheret et Lemire définissent cette deuxième figure identitaire comme suit :

Généralement plus jeune que la moyenne des détenus, il vient d'accéder au statut de délinquant adulte après une carrière juvénile bien remplie. Pour ce détenu, en pleine « gloire criminelle », la violence constitue le principal moyen de vaincre les obstacles qui se dressent sur sa route. Impulsif et imprévisible, il est regardé avec méfiance, même s'il peut à l'occasion être manipulé par des détenus plus habiles. Il ne veut évidemment « rien savoir » du personnel et des programmes de réhabilitation (2011, p. 24).

Les deux participants, Luc et Tommy, que nous associons à ce personnage type du *Outlaw*, ont bien des similitudes dans leur parcours avec la définition présentée ci-

dessus et c'est pourquoi nous l'utiliserons comme catégorie d'analyse. Néanmoins, rappelons que ces deux individus, (comme tous nos participants d'ailleurs), ne correspondent pas à tous les éléments constituant la définition de ce personnage. De plus, nos participants étant en centre de réinsertion, il y a des aspects de ces figures types qui peut-être leur correspondaient à un moment de leur processus d'incarcération mais qui ne sont plus représentatifs de leur attitude au moment de l'entrevue (un travail sur eux ayant été fait, des expériences de vie ayant changé les positionnements identitaires, etc.).

Ce que nous retenons comme mesure objective pour catégoriser nos participants *Outlaws* est le jeune âge de ceux-ci, les antécédents délinquants bien présents avant l'âge majeur, l'entrée dans le monde de la criminalité adulte et tout ce que ce jeune âge peut impliquer dans l'expérience carcérale avec des gens plus âgés (influence accrue et manipulation de la part des autres, besoin de se tailler une place dans un monde dur mais déjà connu, etc.).

Luc a 21 ans. Il est né et a grandi dans un quartier défavorisé de l'île de Montréal. Membre d'une famille dysfonctionnelle, son père a lui même été incarcéré plusieurs années. Luc est au centre de réinsertion depuis 4 mois. Il a été judiciairisé depuis qu'il a 13 ans. Il a été incarcéré « au juvénile » à 13 ans, en a été libéré 2 fois. À 17 ans, il a eu une sentence de 4 ans pour avoir poignardé un individu qui a subi des séquelles sévères. Considérant que ses délits impliquaient souvent des agressions à mains armées avec lésions corporelles et considérant qu'il avait souvent récidivé entre ses 13 et ses 17 ans, il a alors été assujetti aux adultes. Il a donc effectué 2 ans et demie de sa peine en passant par un centre jeunesse, une prison et un centre de détention.

Tommy a 25 ans. Il est né à Montréal et a grandi avec sa mère et sa sœur avec lesquelles il avait un bon lien. Il est au centre de réinsertion depuis 8 mois. Entre ses 15 et 16 ans, il a été en centre d'accueil car sa mère « n'avait plus le contrôle » sur

lui. Au secondaire, il a commencé à consommer et à vendre de la marijuana. Ensuite il s'est mis à prendre régulièrement et à vendre des stupéfiants (pilules). À 16 ans, il vendait de la cocaïne et du crack. Avec ses amis, il volait souvent d'autres trafiquants de drogues. À 19 ans, son groupe a kidnappé un trafiquant, l'ont amené dans un sous-bois où ils l'ont battu pour avoir son argent. L'un deux a porté un coup fatal. Ils ont alors appelé la police quelques heures plus tard de manière anonyme. La victime est morte de ses blessures et possiblement d'hypothermie. Deux semaines plus tard, il s'est rendu lui-même aux policiers. Lors de son procès, il a délaté l'un de ses amis avec qui il avait commis le crime. Il s'est retrouvé avec une sentence de 10 ans et a été d'abord transféré en protection maximum car le fait qu'il ait témoigné contre un ami est si mal vu par les détenus que cela aurait pu le mettre en danger.

#### **4.2.1 La période d'incarcération expérimentée par le *Outlaw***

Tout comme le *Outlaw* définit par Vacheret et Lemire, Luc et Tommy ont tous deux vécu une adolescence au cours de laquelle la délinquance a tenu une place importante. Il est essentiel de rappeler cela pour comprendre dans quel état d'esprit se trouvaient nos participants au début de leur incarcération, quels étaient leurs positionnements identitaires face au statut de criminel avant même de se faire incarcérer, et par quel cheminement important ils semblent être passés au cours du processus d'incarcération.

Pour Tommy tout comme pour Luc, l'image de délinquant était importante dès l'adolescence. Ils aspiraient à gagner le respect du monde criminel et à y faire carrière.

En gros, moi ce que je voulais c'était me faire accepter. Je voulais me créer une image qui soit d'abord de drôle [de garçon comique], après ça c'était de marginal/délinquant, de quelqu'un qui est au-dessus des règles comme si elles

ne le dérangeaient pas, je voulais être vu de cette façon-là. Dans mes années de trafic de stupéfiants, ben, je voulais être un dur, comme un criminel, comme un vendeur de drogues pour me faire respecter dans ce milieu-là (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Au provincial j'étais encore dans ma mentalité « Ok, là, je veux aller dans le crime » tandis que quand j'suis passé au fédéral... C'est parce que au début, ils ont voulu m'assujettir aux adultes pis, au début, on battait ma cause. À un moment donné j'ai juste décidé d'arrêter de battre la cause pis je me suis dit « vraiment, c'est là que je veux me diriger dans la vie, je veux être un criminel ». Fait que, quand j'suis passé en cour, j'ai dit au juge « transfert moi aux adultes, vas-y c'est correcte ». Fait qu'ils m'ont transféré aux adultes pis, là, j'étais *mindé* pour foutre la marde. [...] Je voulais me prouver pis faire mon nom (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

L'une des particularités qui caractériseraient le *Outlaw* est son jeune âge. Cet aspect semble teinter de manière importante la façon dont nos deux participants ont expérimenté leur incarcération. En effet, autant dans le discours de Tommy que dans celui de Luc, on fait très souvent référence au fait d'être dans les cadets de la population carcérale en soulignant les avantages et les désavantages que cela peut apporter et les attitudes que cela force à avoir.

Tommy nous explique que, au début de sa peine, il a été transféré dans un établissement de protection maximale (Port-Cartier) car, comme il avait dénoncé l'un de ses amis avec lequel il a commis le crime, il aurait pu être en danger. Il partage avec nous le fait d'avoir ressenti de la peur lorsqu'il est arrivé à Port-Cartier, alors qu'il n'avait que 20 ans.

Quand je suis arrivé à Port-Cartier... [chuchotements] Faut pas que je dise trop fort Port Cartier, c'est mal vu, les gens aiment pas ça entendre qu'on vient de là. [...] Là-bas, quand je suis arrivé, c'est là que j'ai eu le plus gros déclin de ma vie je pense. Il s'est fait surtout le soir où je suis arrivé là. J'ai pleuré, je me retrouvais à 13 heures d'ici, seul, pis vraiment je me rappelle m'être dit « c'est là que t'es rendu pour avoir essayé de plaire à tout le monde pis avoir essayé de montrer cette image-là, regarde où t'es rendu ». J'avais 20 ans,

finalement, j'avais peur, je savais pas c'était quoi le maximum. J'avais entendu parler pis je savais pas à quoi m'attendre. Oui, ça m'intimidait rentrer là, dans un pénitencier à sécurité maximum. Moi, j'étais intimidé (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Le choc qu'a été son arrivée en milieu carcéral, malgré le passé délinquant, ressort également dans le parcours de Luc comme quelque chose que l'on peut, entre autres, attribuer possiblement à son jeune âge. En effet, Luc nous explique que, bien qu'il ait vécu une forme d'incarcération à l'adolescence en centre jeunesse, son arrivée dans le monde carcéral adulte a été très difficile.

Ouais c'était très différent. Au provincial, il y avait beaucoup plus de violence. Il y avait moins de caméras, c'était moins structuré. T'sais, j'suis arrivé là dans une wing de 180 gars, les plus grosses *wings* à Bordeaux. Fait que il y avait beaucoup de violence, pour moi c'était un choc, j'étais habitué à des *wings* de 12 gars au centre jeunesse. Pis il y a comme 4 éducateurs pis un agent de sécurité pour 12 gars. Mais là, on arrive là-bas pis, pas de sécurité, rien, pas de caméra, avec 180 gars fait que...Avec la boisson, la drogue, les batailles...Donc c'était un peu plus rough (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Les discours de Tommy et de Luc se rejoignent lorsqu'ils nous racontent le début de leur incarcération et les attitudes de bagarreurs qu'ils ont dû présenter. Tommy nous présente cela comme une nécessité pour gagner le respect des autres détenus.

En gros au début, j'étais vraiment sur le « me faire accepter ». Ça a été ça pas mal toute ma vie en fait. [...] Pis en prison, les faibles sont pas respectés fait que je voulais être vu encore comme un dur, j'avais pas pensé à changer encore, je voyais pas vers quelle avenue je pouvais me tourner vraiment. [...] Pendant ces mois-là, j'ai eu beaucoup de trouble, beaucoup de rapports disciplinaires, je me suis battu à quelques reprises, fait des menaces sur des agents, sur des codétenus, des choses graves qui se sont passées aussi. [...] On me respectait parce que j'étais capable de mettre mon pied à terre, j'étais capable de me pogner, quand le temps était venu par consensus, t'sais, tu le sais quand ça ça se passe. Quand l'occasion se présentait, ben je *backais pas off*. J'ai pas toujours gagné, mais juste le fait que t'y ailles, ça te suit. Quand t'arrives quelque part, le monde il dit « ouais lui j'étais avec, il a fait ça ». Fait que là, t'as une forme de respect. « Lui c'est un petit énervé, qui a du nerf, qui a pas peur » (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Pour Luc, cette agressivité du début de son incarcération est plutôt décrite comme une nécessité découlant du fait qu'il était le plus jeune.

Ce qui a été le plus dur c'est quand je suis arrivé au pénitencier pis, là, j'étais le plus jeune, j'avais 18 ans, j'étais comme le bébé de la prison pis, ben...tout le monde arrêta pas de me faire des *jokes* poches pis...T'sais, c'est connu en prison, c'est le prototype, t'sais, les jeunes qui se font prendre sous le bras par les plus vieux. Fait que quand j'suis arrivé au pénitencier à Drummondville, il y avait beaucoup de monde qui voulait me tester, genre...Fait que j'ai eu pas mal à me battre les premières semaines. Je me suis battu une couple de fois (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

La notion de culture carcérale est également présente dans l'une et l'autre des entrevues accordée par nos deux participants, et notamment à travers l'agressivité comme outil pour se faire respecter, ainsi que le non-respect total pour les délateurs craints par Tommy. Cette culture serait prééminente et solidement ancrée : « C'est sûr qu'il pourrait y avoir des études sociologiques là-dessus. C'est une culture, une mentalité, une idéologie, c'est tout un monde, les habitudes, des mots, c'est tout ça. Une culture, une manière de penser, de sentir, d'agir » (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Luc illustre de façon concrète la culture carcérale spécifique en soulignant le « code des détenus » qu'il décrit comme des règles non-écrites pour que les individus se conforment à leurs rôles de détenus.

Il y a une manière de penser pis tu peux pas penser autrement, t'sais. C'est de cette manière-là. Pis ça te reste un peu dans la tête, t'sais, à force d'être là, tu prends des valeurs qui ne sont peut être pas les tiennes ; qu'on t'a ancrées dans la tête. Pis c'est comme ça, t'sais. C'est le processus de domestication (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Revenons à ce cheminement identitaire très prononcé que nous semble avoir vécu les deux *Outlaws* au cours de leur période d'incarcération. Cette forme de cheminement leur est propre, si on les compare aux autres participants pour lesquels nous avons assigné d'autres figures identitaires.

En fait, Tommy et Luc ont exprimé un fort désir, avant et au début de l'incarcération, d'appartenir au monde criminel. Cependant, l'un et l'autre nous disent avoir été désillusionnés par le monde criminel.

Le criminel valeureux qui va sauver la veuve et l'orphelin, courageux... être un criminel en prison, ben, il y a beaucoup de *junkies* pis de deux de pique. Tu vas voir certaines bonnes personnes, mais t'as vraiment beaucoup de mauvais monde. Du monde qui ont pas une bonne vision de la vie, qui voit ça vraiment distorsionné. En gros, j'ai été vraiment déçu de la population carcérale, de tout ça, du monde qui prend vraiment avantage des faibles, le nombre de *drugaddict*. Quand ils rentrent en prison, qu'ils ont plus de drogue pis qu'ils jouent aux gros *tough*. J'ai pas aimé ça (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

C'était pas le monde tout ensemble pis la loyauté, pis on se supporte entre nous autres comme que je me l'imaginai ; je trouve que le monde était plus individuel pis crapuleux, ça se parlait dans le dos pis tout. [...]La loyauté que je pensais qu'il y avait, ben, elle était pas là, t'sais. Ouais, ça, ça m'a comme *turn off*, t'sais. C'était pas le monde dans lequel je pensais tomber (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

#### **4.2.2 L'institution carcérale vécue comme une institution totale:**

Certains éléments de ce que partagent Luc et Tommy rappellent aussi l'institution totale discutée plus haut concernant les Square John. D'abord, mettons en lumière l'idée de transmission de la culture de l'institution (en l'occurrence ici, la culture carcérale) qui constitue l'un des caractères importants de l'institution totale, et qui ressort dans les discours de nos deux *Outlaws*. En effet, tout comme la majorité de

nos participants, tous deux adhèrent à cette affirmation comme quoi « la prison est l'école du crime ». Tommy explique cela par le fait qu'il est particulièrement facile d'avoir accès à de multiples connaissances en termes de crime simplement en discutant avec d'autres détenus.

L'école du crime, ça peut l'être. [...]En prison, ça va être plus apprendre par l'expérience des gens, ils vont te conter leur crime, comment ils se sont fait pognés, comment ils ont procédé, ci, ça. C'est parce que les gens se vantent aussi beaucoup de leurs crimes. Pis en prison, plus t'es criminel, plus t'es *tough*, plus t'es respecté. Plus t'as fait de crimes, plus t'as fait d'argent, plus t'es respecté. Les gens, à part les gros mafiosos, les *low life criminals*, mais là, eux ils parlent ouvertement des crimes qu'ils ont fait, des vols à main armée, l'introduction par effraction, des plantations de pot, ces affaires-là souvent les gens y vont s'en parler. [...]Toutes ces affaires-là, t'sais. Un gars qui faisait de l'importation, « Comment tu faisais ça », ben, là il te l'explique. C'est l'école si tu veux apprendre (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Pour Luc, c'est plutôt la notion de réseautage criminel aisément solidifié en milieu carcéral qui l'amène à soutenir que cet environnement est « l'école du crime ». Nous comprenons également dans le discours de ce participant que son jeune âge est, à nouveau, un point à considérer pour saisir l'ampleur de l'influence qu'a pu avoir ce réseau criminel du milieu carcéral sur lui.

Ouais dans un sens pour moi c'était l'école du crime parce que j'ai appris beaucoup d'affaire. [...] Parce que soit le gars avec qui je m'entraînais, ou tous ceux qui me donnaient de bon conseils, ils avaient tous une petite pensée derrière ça. Il y en a un avec qui j'étais coloc. J'ai fait peut être 8 mois avec lui. On était rendu proches, il était plus âgé. Mais lui son plan, rendu une fois à l'extérieur, c'était que il recommençait à partir son business pis que moi je travaille pour lui. Mon *partner* d'entraînement, lui, son plan c'était de repartir son business de drogue pis moi je vais aller travailler pour lui dans son bout. Pis t'sais, il y avait de tout. Les gars, ils auraient pu me placer où est ce que j'aurais voulu : « Ok, pour moi tu pourrais vendre là, là ou là » ou bien « viens faire la collecte pour moi ». C'est vraiment l'école du crime. Il y avait de tout. Je pouvais choisir. J'avais l'opportunité dans le fond parce que eux, ce qu'ils cherchent, ce sont des jeunes. (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Tommy soulève aussi cette idée de conditionnement à agir d'une certaine façon qu'expérimenteraient les personnes incarcérées. Il souligne qu'un détenu est conditionné à mentir et à manipuler pour arriver à ses fins dans ce milieu qui est entièrement contrôlé.

Un prisonnier va avoir été habitué à mentir, parce qu'il va avoir vécu avec des gens qui avaient le contrôle sur sa liberté pis ce qu'il leur disait ça allait avoir une influence sur sa liberté. Dans tes rencontres avec ton agent de libération conditionnelle, ou avec les gardiens, ça dépend de ce que tu fais, si tu fais absolument rien pis que t'es pas à côté de la *track*, ben, t'as rien à mentir, mais sont rares ceux qui font absolument rien, ils sont une minorité. Soit tu fais du trafic de cantine un peu, soit que t'as des cigarettes, t'as arrêté de fumer, tu les revends à profit, il y a tellement de choses qui se passent. Comme je disais, c'est une micro société (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Ce conditionnement à se positionner d'une certaine façon lors des interactions, par exemple, avec les agents de libération conditionnelle, rappelle grandement la notion de « domestication » à la culture carcérale soulevée par Luc et citée plus haut. Les détenus seraient voués à prendre certains rôles que leur attribue l'institution carcérale. Ces rôles et positions ressortent d'ailleurs dans l'exemple concret du rapport que beaucoup de détenus entretiennent avec les gardiens, comme nous le présente Luc.

Les agents de sécurités, les gardiens, les *screws*. Pour eux autres, on était en dehors de la boîte. On était comme des chiens pour eux autres. Pis de toutes façon, nous autres aussi, il fallait qu'on suive le code des détenus, t'sais, tu ne vas pas leur parler. Ça c'est des règles de base (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Ces attitudes prises sont décrites par ces deux participants non pas tant comme un choix réel qu'ont les détenus mais plutôt comme l'effet d'un conditionnement à des rôles qu'oblige de prendre ce milieu de vie. Ce fossé entre les gardiens et les détenus serait aussi maintenu par l'attitude des gardiens pour maintenir avec eux une distance sur tous les plans.

Eux autres [les gardiens], pour moi, ils devaient se dire qu'on est de la marde. Des déchets de la société...Mais ils pensent pas tous comme ça, je le sais. [...]C'est du monde comme toi pis moi, c'est juste que...ils sont là, pis ils sont obligés de jouer se rôle-là. Parce que, dans le fond, nous autres on peut être dangereux pour eux autres. [...] Il y en a peut être qui sont formés pour ça. Le screw il peut pas être ami avec nous autres parce que sinon les autres ils vont se le mettre à dos celui qui est trop correcte avec nous autres (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Nous pouvons faire ici un parallèle entre ce phénomène et la notion de prisonnérification qui amène l'individu à être défini et à se définir, uniquement par la façon que lui dicte l'institution carcérale totale : comme un détenu, avec tout ce qu'implique d'être un détenu dans la culture carcérale. Cette prisonnérification telle que définie dans notre cadre conceptuel tendrait, en effet, à dépersonnaliser l'individu. Cette dépersonnalisation, au profit de l'identité assignée par l'institution totale, engendrerait fréquemment une dépendance de la personne face à l'institution. Cela apparaît d'ailleurs dans le discours de Luc lorsqu'il nous parle de la peur qu'il ressentie en apprenant qu'il quitterait la détention pour aller en réinsertion.

Moi, ça me faisait mal de partir, à la limite. T'sais « Je m'en vas de là pour aller où ? ». T'sais, en réalité je m'en viens ici [centre de réinsertion]. Mais ici je ne connais personne. Ma famille, est pas venue me voir tout le long que j'étais en dedans pis...de toute façon on était pas vraiment proches pis on s'est dissociés avec les années. C'était comme ma nouvelle famille là-bas, dans le fond. Y a un gars il disait « toi, dans le fond, t'es bien ici ! » [rires]. Pis c'est vrai dans un sens. J'étais bien, je manquais de rien (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

#### **4.2.3 Regard de l'autre tel que perçu par le *Outlaw* une fois en situation de réinsertion**

De la même façon que nous avons analysé les discours de nos participants auxquels nous avons attribué les deux autres figures identitaires, nous diviserons cette partie en

deux sections. D'abord, nous nous pencherons sur les interactions qu'expérimentent les participants avec des gens avec qui ils entretiennent des relations sociales (employeurs, intervenants, inconnus, etc.) et, ensuite, nous explorerons les formes que prennent les regards qui émergent de rapports plus personnels avec d'autres individus.

#### ***4.2.3.1 Les interactions sociales des Outlaws***

Lorsque nous nous penchons sur la façon dont nos deux *Outlaws* perçoivent le regard que les autres portent sur eux, nous remarquons certaines divergences entre ce que nous rapporte Luc et ce que nous en dit Tommy. En effet, dans le discours de Luc, le regard discréditant porté sur le fait qu'il vient de sortir d'une incarcération semble quasiment absent. Les gens qu'il côtoie lui semblent avant tout apprendre à le connaître comme jeune étudiant plutôt que comme ex-détenu. Tommy, lui, nous relate avoir déjà entendu des commentaires qui exprimaient de façon très claire une forte réticence, voire une méfiance, de certains individus à l'idée d'être en présence « d'anciens prisonniers ».

Par contre, il nous a semblé tant pour l'un que pour l'autre, il a tout de même été important de porter une attention particulière à la manière de se présenter. Luc, certes, nous dit ne pas avoir senti de jugement négatif à son égard par le monde extérieur au milieu carcéral, mais a souligné que si son attitude avait moins révélé un désir prononcé de réinsertion et de « volonté de changer », cela aurait peut être été différent.

Une étiquette... Ça dépend comment je me présente, je pense. Si j'arrive sur le chantier...là, j'suis à l'école de construction en DEP pis je me suis fait des chums etc., pis, t'sais, c'est du monde...Je me suis pas affilié avec les

premiers *bums* que j'ai vus. Je me suis tenu avec des jeunes qui avaient les mêmes passions que moi, l'entraînement, etc., pis qui faisaient leurs études. Pis c'est plus tard que le sujet est sorti, t'sais, que je venais du pénitencier pis tout. Mais, non je me suis pas senti intimidé pantoute, rien. C'est plus si j'étais arrivé avec mon allure de *bum* pis « Hey, moi je sors du pen [pénitencier] pis viens pas niaiser avec moi, chu un criminel, etc. ». Mais moi quand je parle de ça c'est plus « Écoute, j'ai fouarré durant mon adolescence pis c'est trop allé loin pis j'ai été assujetti aux adultes pis c'est là que j'ai réalisé que c'était pas le mode de vie que je voulais ». Fait que le monde avec qui j'en parle sont compréhensibles avec ça pis ils voient que j'ai la volonté de changer (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Tommy explique que, selon lui, les préjugés sont bien réels à l'égard des gens qui ont été incarcérés et que, même selon lui, un ancien détenu va être davantage porté à « voler, à mentir ». Il affirme néanmoins que des jugements stigmatisants ne s'expriment que si le statut de « personne qui a été en prison » est dévoilé. Il n'en tient alors qu'à la personne de savoir le camoufler. Cela nous rappelle la question du contrôle de l'information dont doivent tenir compte les personnes en regard du stigmatisme non-visible à l'œil, les « discréditables », comme les nomment Goffman (1975, p.57) et qui ressort chez les participants *Square John* également.

Oui mais faut que tu le saches, parce que c'est pas écrit dans ton front que t'as été en prison, mais une fois que ça se sait, oui. Il va y avoir plein de préjugés par rapport à ça. Ouais, ça c'est sûr. Je suis allé joué au poker en fin de semaine pis je parlais avec un gars justement, pis je mettais mon portefeuille sur la table. Je me suis levé à un moment donné pour aller fumer, pis il me dit : « tu laisses ça là, fais attention » mais, t'sais, il y a une camera au 9 pieds ici. C'est plein de caméras pour éviter la tricherie pis tout ça. [...] Il dit « Mais y a quand même toute sorte de monde ici, l'autre fois j'étais assis à une table avec des anciens prisonniers ! ». Pis là, moi, je riais dans ma tête, pis je lui ai pas dit. T'sais, le gars y avait mon âge, 24 ans, pis on s'est parlé pis toute ça, pis j'ai le goût de lui dire « écoute, je suis un ancien prisonnier » mais je ferme ma gueule pis on a eu une belle soirée moi pis lui ensemble. C'est juste que la stigmatisation, justement là : « j'étais assis à la table avec des anciens prisonniers, laisses pas ton portefeuille là, y a toute sorte de monde... ». Il englobe un ancien prisonnier. Fait que oui, un ancien prisonnier peut être porté à voler, à mentir pis c'est, à mon avis, pas tout à fait faux (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Les témoignages des deux participants se rejoignent également sur un second aspect à souligner, aspect qui semble teinter énormément leur expérience de réinsertion et la façon dont ils perçoivent le regard que l'on porte sur leur statut d'ex-détenus : leur assez jeune âge (caractéristique importante du *Outlaw*, rappelons-le). En effet, le fait d'être plus jeune engendrerait chez les autres une sorte de tolérance et qui serait, du moins selon Luc, peut être moins présente à l'égard des personnes plus âgées qui sortent du milieu carcéral.

Fait que quand j'explique ça aux gens, je ne me sens pas jugé, pas pantoute. Aussi, peut être le fait que je sois plus jeune, ils sont plus compréhensibles avec ça. T'sais si j'avais eu 50-60 ans peut être que ça aurait été différent leur compréhension. Je pense que ça aurait été vraiment plus différent. T'sais, ils se seraient dit « le gars il a passé sa vie là-dedans, il a mardé » (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Nous serions portés à croire, en considérant nos recherches sur la notion de stigmatisme et sur les effets de ce regard discréditant, que ce jugement possiblement plus dur à l'égard des personnes ex-détenues plus âgées pouvait influencer grandement leurs possibilités de réinsertion. Que cela soit le cas ou que ce soit pour une multitude d'autres facteurs (durée de la peine, nature du crime, etc.), il demeure que, selon ces deux participants, autant au niveau de la recherche d'emploi que de la reconstruction d'un réseau social, les choses deviennent de plus en plus difficiles avec l'âge.

Ben déjà ici juste en réinsertion j'en vois du monde, t'sais, comme Paul [nom fictif] qui a passé 30 ans de sa vie en dedans pis que quand il sort pis qu'il va postuler à quelque part pis le monde ils disent « ok, avez-vous des références » pis tu regardes dans les 30 dernières années pis il y a une page blanche, le monde il demande « qu'est-cé ça ? ». C'est sûr qu'ils portent des jugements tout de suite en partant. C'est un peu plus *rough* pour ces gens-là (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Je pense que plus tu es vieux et plus les portes se referment. Plus ton champ d'opportunités il se ferme. Mais, ça dépend, si tu es rentré en prison à 55 ans mais tu avais déjà ta compagnie, par exemple en construction, pis tu restes en

prison 2 ou 3 ans, ben, tu ressorts pis tu retournes travailler à ta compagnie pis tu continues à rouler ta bosse...Mais si t'es rentré à 19 ans, plus le temps avance, moins...à un moment donné ton horloge biologique sonne : si tu veux des enfants, t'as-tu le temps ? À un moment donné, si tu veux te bâtir quelque chose, est-ce que t'as le temps d'aller à l'école ? Moi je pense que je suis sorti *borderline* parce que si je sortais pas aux libérations conditionnelles en mars, pis que je sortais juste en février 2015 qui est mon 23, ben, j'aurais eu 25 ans, j'aurais pas pu finir mon cégep. [...] Oui. C'est un gros facteur qui entre en ligne de compte, tout dépendant de l'âge...Moi j'ai de la chance (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Des nuances sont tout de mêmes apportées à ladite « chance », comme dit Tommy, d'être un ex-détenu encore assez jeune. Par exemple, ce participant soulève tout de même que, pour les jeunes ou moins jeunes, le fait d'avoir un dossier criminel demeure un frein important à l'épanouissement professionnel en leur fermant l'accès à divers domaines de travail : « Je parlais de mes études en sciences humaines : politique, sociologie, histoire...J'adore l'histoire. Quand j'ai fouillé un peu sur des débouchées là-dessus pour des jobs...la fonction publique, j'suis barré » (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Ce jeune âge, qui semble donc pouvoir être un certain atout pour Luc lors de la sortie du milieu carcéral, ressort néanmoins comme quelque chose l'ayant étiqueté davantage comme un récidiviste en devenir pendant la période précédant sa sortie, autant auprès des codétenus que des employés du centre de détention.

Il y a beaucoup de jeunes que j'ai vus en dedans pis qui s'enfonçaient, s'enfonçaient. Il y a beaucoup de gars que leur projet s'est embrouillé, pis finalement ils retournent en dedans pis... Même le monde qui m'entourait en prison, ils n'étaient pas sûrs de moi. Ils disaient : « toi j'suis même pas sûr que tu vas te rendre en transition. T'es jeune, pis tu t'es ramassé ici à ton âge...Écoute, t'as compris aujourd'hui, je te souhaite pas de revenir mais... on fait des paris pis on te laisse pas un mois. Au bout d'un mois on va te revoir ici ». [...]Les gardiens me disaient « toi, le jeune, c'est sûr qu'on va te revoir ici ». T'sais, moi quand je suis sorti du pen [pénitencier], le gardien m'a dit « Ok, toi le jeune, on va se revoir plus tard c'est sûr ». Ça ils me disent ça depuis que je suis au centre jeunesse. Dès que je partais du centre jeunesse, le

gardien me disait « Salut, à la prochaine » pis moi je disais « Scuse, c'est parce que je reviens pas ». Pis, dans le fond je finissais toujours par revenir (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

En chemin vers la maison de transition, l'autre phénomène qu'aurait vécu Luc en tant que très jeune dans ce milieu carcéral est une sorte de volonté de le décourager de la part des autres détenus. On lui aurait dépeint, au sein même de la communauté carcérale, un monde extérieur dans lequel il ne serait ni accueilli, ni aidé. Par conséquent il allait inévitablement récidiver.

Les gars ils me mettaient tellement dans la tête que « Ah, on est tellement sûrs que tu vas revenir, etc. Tu vas voir, 6 mois fermés c'est impossible à faire, t'sais, c'est dur ». Ils me disaient « Tu vas voir, ils t'aideront pas ». Ils me *mindaient* contre eux autres [le mettait dans un état d'esprit contre le centre de réinsertion] dans un sens. Ils disaient « le 6 mois qu'ils veulent te donner fermés en transition, c'est une corde au cou qu'ils te donnent. C'est pour que tu fasses plus de temps. Tu vas sortir dans une semaine, pis tu vas avoir encore plus de temps à faire après quand tu vas revenir ». Là, je me disais « *Fuck man*, je ne veux pas sortir, je vais juste faire plus de temps sur ma sentence pis je vas revenir au bout d'une semaine ! » Là je me disais « Bon, ben au pire je vais sortir, je vais me pousser en liberté illégale deux semaines, pis je vais profiter de la vie pis je vais retourner en dedans après ». Mais en réalité, quand je suis sorti pis que je suis arrivé ici, avec le temps je me suis dit « Ouais, c'est pas ça finalement » (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Un dernier point nous semble important à mettre en lumière avant de se pencher sur le regard perçu par les participants de la part des gens avec lesquels ils entretiennent une relation plus personnelle : l'idée de niveau de stigmatisation qui varierait en fonction de la nature du crime, non seulement selon le reste de la société, mais également selon nos participants. En effet, tout comme dans les discours de la majorité des participants, apparaît ici la notion de hiérarchie des crimes. Comme si une fois sorties du milieu carcéral, il y avait, même dans l'esprit de personnes ayant commis des crimes, un niveau de stigmatisation acceptable pour certains criminels plus que d'autres.

Comment dire, j'ai jamais vraiment eu l'impression d'être jugé. Pis ce que j'ai fait, c'est pas crapuleux non plus, t'sais, dans un sens. Il y a des crimes crapuleux pis non crapuleux, t'sais. Oui, ce que j'ai fait c'est illégal, j'ai causé des blessures à une personne mais, cette personne-là elle m'avait menacé à son tour (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Pour Tommy, il y a une plus grande catégorisation des détenus dans le milieu carcéral qu'à l'extérieur et ces catégories seraient beaucoup mieux définies car relayées par les uns et les autres au quotidien.

Il y a un étiquetage, c'est vraiment ça. [...] Les bons, les pas bons. [Au sein même des gens incarcérés ?] Oui c'est ça : les fraudeurs, les trafiquants de drogues ça c'est une autre classe, parce que eux autres souvent ils ont de l'argent. [Penses-tu que cette vision-là est différente dans le reste de la société ?] Ouais, je pense quelle est différente. Je pense que les gens font moins la distinction entre les différentes échelles de crimes. Il y en a pour qui un crime, c'est un crime, il y en a qui font pas la différence entre un crime violent et un crime économique. Moi c'est vraiment parce que j'ai été judiciairisé et partie intégrante de cette culture-là (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Même s'il soutient tout de même que cette catégorisation soit beaucoup moins définie qu'en détention, ce participant, dont le crime diffère déjà de celui de Luc dans la mesure où sa victime est décédée de ses blessures, reconnaît qu'il existe une catégorisation des crimes dans la société. Tommy place en fait le crime qu'il a commis dans ceux qui sont les plus stigmatisés.

[Selon toi, on les met tous dans le même panier ?] Pas tous, je pense qu'on met les meurtriers à part. Je pense qu'on met les pédophiles pis les agresseurs sexuels à part aussi. Ça, je pense qu'on est capable de faire la différence. Pour le reste, ouais. [Si tu me dis qu'il y a des niveaux de stigmatisation selon les différentes branches de crimes du reste de la société, les meurtres, les agressions sexuelles pis y a tout le reste après, toi tu te retrouves à être un meurtrier finalement ?] Ouais (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

#### ***4.2.3.2 Les interactions avec les gens qui ont une relation personnelle avec les participants:***

Les liens familiaux sont les premiers que nous aborderons pour analyser la façon dont nos deux participants *Outlaws* expérimentent le regard des gens avec lesquels ils ont une relation de type personnel, une fois sortis de détention.

Luc n'avait pas une relation positive avec ses parents avant d'être en situation de réinsertion: son père qui avait lui-même un parcours criminel bien rempli, était peu présent. Et sa mère, découragée par la délinquance de son fils, s'était beaucoup éloignée et ne l'avait pas visité pendant ces deux années et demie en détention adulte. Pourtant, Luc explique que son expérience en milieu carcéral adulte l'aurait finalement davantage rapproché de ses parents : il a senti qu'il pouvait maintenant mieux communiquer et comprendre son père avec qui il avait une expérience de vie commune (l'incarcération) et qu'il était plus ouvert à exprimer ses sentiments à sa mère. Le fait qu'il ne les ait pas vus pendant des années lui aurait fait prendre conscience du fait qu'il a une famille, contrairement à d'autres.

Ma famille c'est ma mère, mon père pis mon frère. Mon père lui il a passé sa vie au pen, il a fait du pen toute sa vie. Ben, durant mon enfance, depuis ma naissance, il en a fait moins. Mais, problème d'alcool, provincial *in and out*, thérapie, etc. Fait que lui, j'ai une meilleure relation avec lui aujourd'hui que quand j'étais plus jeune. Parce que je n'avais pas commis de délit avec des gars comme lui avant. On dirait que d'avoir rencontré des centaines de gars comme lui en prison, c'est plus facile de parler avec. Je comprends plus ce qu'il a vécu. On a plus une facilité à se comprendre à cette heure. Pis ma mère ben...[...] plus jeune, elle venait souvent me visiter au centre jeunesse. C'est comme les incarcérations, elle espérait toujours que je change mais... Quand j'ai été assujetti aux adultes, je pense qu'elle s'est comme dit « *Fuck off!* Je pense qu'il a choisi ce qu'il voulait être ». Mais même aujourd'hui, j'suis plus proche d'elle qu'avant. Parce que, avant, j'avais plus de misère à dire « j't'aime », à donner des câlins. Aujourd'hui, j'ai plus de facilité à lui dire « j't'aime maman » pis je lui fais des câlins, je l'apprécie plus. On dirait que

le fait que je les aie pas vus pendant deux ans et demie, à cette heure, je suis plus conscient de ce que j'ai pis que d'autres ont pas (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Nous comprenons ici que le regard des parents n'est pas ressenti par Luc comme étant stigmatisant et que, au contraire, cela aurait eu l'effet d'approfondir les liens d'affection dans cette famille pour qui le monde du crime n'était pas quelque chose d'inconnu au moment de l'incarcération de Luc.

Tommy, lui, nous dit n'avoir manqué de rien avec sa mère lorsqu'il était enfant. Il ressort dans son discours la même idée soulevée par l'un de nos participants Square John, Charles : il semblerait que sa propre incarcération ait eu plus d'effets sur sa mère que sur lui-même. Cette peine infligée à sa mère l'aurait davantage affecté lui.

Pis je voyais les effets que ça avait sur ma famille, sur ma mère, avec qui je suis extrêmement proche, qui est extrêmement protectrice, vraiment une relation comme ça. Je peux dire à travers tout ça que ça l'a affectée plus que moi. C'est fou à dire mais c'est ça. Même si ça m'a affecté beaucoup, d'une autre façon peut être. Elle, ça l'a vraiment, pis j'ai même pas vu tout ce que ça lui a fait (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Nous comprenons néanmoins que le lien d'amour et de confiance ne s'est jamais brisé entre lui, sa mère et sa sœur. Ces dernières venaient le voir régulièrement tout au long de son incarcération et ils sont encore tous les trois très proches les uns des autres.

Ma mère, ma petite sœur, extrêmement proche d'elles. Elles sont venues me voir tout au long de ma sentence à toutes les places où est-ce que j'ai été. Elles m'ont toujours supporté affectivement, émotionnellement, financièrement. J'ai jamais manqué de rien (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Lorsque nous nous penchons sur les questions des relations personnelles que tentent de retrouver (ou de construire) Luc et Tommy une fois sortis de détention, il semble que, ici encore, l'âge soit un facteur important dans la forme que, telle que perçue par les *Outlaws*, prend le regard des autres. En effet, selon Luc, s'il avait été plus âgé,

avec le contexte de vie d'un homme mature ayant une famille, le jugement à son égard (par exemple, de la part de sa possible famille) aurait été beaucoup plus sévère.

Effectivement, si j'avais des enfants, exemple dans 10 ans, pis que je me pognais avec quelqu'un pis que je finissais par le poignarder ; ouais, c'est sûr que le regard de, par exemple ma femme...Elle serait genre « *What the fuck!* T'as des enfants, t'as nous, pourquoi t'as fait ça ? T'es hors de contrôle ! ». Pis, là, ce serait une séparation en partant pis, là, les *kids* ils seraient genre « ouais, moi mon père il a fait ça » pis eux autres ils se *minderai*ent d'une façon différente, t'sais. Leur mentalité changerait un peu « Ok, papa, il a fait ça, c'est donc moins grave ». Ou bien ils me verraient différemment « Ok, j'ai peur de papa », t'sais. Pis, ouais, moi dans la société ils me verraient différemment parce qu'ils se diraient « Ouais, criss, ce gars-là il a fait ça ». Il y aurait beaucoup de jugement à mon égard, j'en suis persuadé (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Tommy soulève également l'âge comme facteur influençant le regard d'autrui sur lui. Cependant, il applique ce facteur lié à l'âge non pas tant à lui mais à la personne même qui pose un jugement à son égard. Il soutient en fait que les adultes vont avoir tendance à le juger davantage que les plus jeunes. Il explique cela par une prise de conscience plus solide de la gravité de son crime chez les adultes plus matures que chez les jeunes adultes.

Il y a des gens à l'école qui sont des jeunes de 18-19-20 ans pis qui savent que je suis allé en prison parce que je suis plus proche d'eux, pis ça fait tellement partie de ma vie comme « Où t'as fait des études ? » pis tout ça. [...] Pis eux, je sais pas si c'est par maturité ou par manque de maturité qu'ils voient pas ça. Il y a des gens qui voient carrément ça comme « Ah, c'est cool, c'est une expérience, c'est quelque chose d'autre », pis ils apprennent à passer outre ça parce que, souvent, ils apprennent à me connaître un peu avant ou même après pis ils voient que je suis un gars qui fait des *jokes*, qui est pas antisocial, ou refermé sur moi-même, je jase avec le monde pis je suis vraiment extraverti, fait qu'ils voient que je suis quelqu'un de normal. Mais t'en as d'autres qui vont être des gens plus vieux souvent, comme mon boss où je travaillais, c'est un gars de 35 ans, cool le gars, mais, lui, il voyait la gravité de ce que j'avais fait. Il voyait plus la gravité du crime (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Un autre aspect que nous avons déjà nommé comme facteur influençant le niveau de stigmatisation en général d'un ex-détenu est soulevé ici comme pouvant nuancer la construction de liens personnels avec des individus : la nature du crime. En effet, selon Luc, il lui serait, beaucoup plus difficile de construire une relation intime avec une fille s'il avait été incarcéré pour crime à caractère sexuel.

Ouais, différent selon le crime. Par exemple, je rencontre un petite amie pis, elle me présente à sa famille pis son père il me dit « J'ai entendu dire que t'étais en prison, pourquoi t'étais en prison » pis, là, je réponds que j'étais en prison parce que j'ai violé une fille, ben, là, il va se dire « Oh *fuck* ! Ok, toi ma fille tu ne vois plus ce gars-là pis, toi, tu crisse ton camps ! », t'sais. Mais moi j'arrive pis j'explique « Ben, écoute, quand j'étais jeune, j'étais au juvénile pis il y a un gars qui m'a menacé avec une arme pis moi je me suis défendu, t'sais, pis l'histoire a mal virée » (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Nous ne pourrions explorer la façon dont ces deux participants expérimentent le regard des gens avec lesquels ils entretiennent une relation personnelle une fois sortis de détention sans nous pencher sur le rapport aux amis. En effet, pour ces deux *Outlaws*, il semblerait que les relations d'amitié tiennent une place particulièrement importante dans leur vie et, donc, que le regard des gens formant ce réseau social d'amis le soit tout autant. Ceci n'est d'ailleurs pas surprenant lorsqu'on se rappelle que Luc a été incarcéré à l'adolescence et que Tommy l'a été au tout début de l'âge adulte.

Dans ce que nous explique Luc, nous comprenons qu'il a peu de contact avec son réseau d'amis d'avant son incarcération. Ce réseau était d'ailleurs formé de plusieurs personnes délinquantes et nous constatons un réel besoin de s'en détacher de la part de Luc. Il nous dit préférer se rapprocher de nouvelles personnes avec lesquelles il entretient une passion commune, tel que l'entraînement physique.

J'ai mes chums de l'école avec lesquels j'me tiens. Au départ on est une classe de 20 élèves pis, pour le travail d'école, on est séparé en équipe de 5, pis dans mon équipe je me suis fait deux chums. Des gars qui ont les mêmes

passé-temps que moi. Pis les liens qu'on a c'est à l'école [...]. Mais c'est des petits liens qui se créent tranquillement, t'sais. Avec des personnes qui ont des vécus différents de moi, mais que, aujourd'hui, on s'en va vers les mêmes buts. Fait que j'essaie de me rattacher plus à ce monde-là. [...] Les gens de ce monde-là [monde criminel] m'intéressent moins maintenant, même si la personne a la volonté de changer, on a le même passé, le même vécu pis c'est fatigant. T'sais, tu restes toujours dans la même bulle, tu revois les même gens (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Pour Tommy, les choses semblent être plus difficiles en ce qui a trait aux relations d'amitié. En effet, il affirme ne pas se sentir tout à fait prêt à faire le deuil de son réseau d'amis d'avant l'incarcération, mais cela semble inévitable. En ce qui se rapporte au regard négatif que certains de ses anciens amis posent sur lui, deux éléments semblent peser lourd. D'abord, le fait que le crime qui l'a mené en prison soit un meurtre : certaines personnes n'arrivent pas à passer outre et le perçoivent uniquement comme un meurtrier, lui bloquant ainsi l'accès à plusieurs lieux de socialisation de son groupe d'amis.

Il y a du monde qui veulent juste pas me voir. Justement, la blonde d'un gars que je fréquente quand même souvent, elle veut juste pas me voir. J'étais chez un de mes amis en fin de semaine, on s'en allait chez un autre de nos amis, fait qu'il dit « Je m'en viens, je suis avec Tommy », pis il dit « Oh, attends minute, oh il y a du monde qu'ils veulent pas le voir ici ». J'ai appris après que c'était elle qui avait mis un *vibe*, elle a fait un *show*, pis c'est légitime, elle a le droit, elle dit « Moi, je veux pas un meurtrier dans mon entourage de *chilling*, je veux pas de meurtrier ». Maintenant, je peux pas la blâmer, elle a le droit de pas vouloir ça. Maintenant, elle me connaît pas vraiment, elle me qualifie de meurtrier. [...] Pis, elle, son chum s'est fait tué par un autre vendeur de drogue il y a deux ou trois ans, en 2012. Elle l'aimait pour la vie. Elle est la mieux placée pour ne pas vouloir être avec moi. Mais elle très souvent présente fait que ça m'empêche d'aller à plein de places, t'sais...(Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Ensuite, il exprime un important souci de se faire accepter par la femme dont il a parlé et, cela faisant, nous explique tout ce qui le dérange dans le jugement de cette personne : elle le qualifie de simple meurtrier mais sans le connaître vraiment, nous

dit-il. Il aimerait pouvoir lui prouver qu'il n'est pas qu'un criminel et qu'il a pris conscience des conséquences de son acte.

Moi j'aimerais ça lui parler à elle, t'sais. Lui dire « T'es la personne la mieux placée pour m'haïr ou pour pas vouloir me côtoyer pis je comprends ça, pis si c'est vraiment ça ton mot au final, ben je vais le respecter, pis je vais essayer de ne pas aller à l'encontre de ça pis de ne pas aller aux endroits où tu vas être, je vais essayer que ce soit moi qui se barre plutôt que toi. Parce que, je sais que, pas que c'est ça que je mérite, mais vraiment c'est les conséquences du geste que j'ai posé ». Moi je suis capable de me créer un autre monde de toute façon pis c'est ça que je suis en train de faire. Mais, « Tu me qualifie de meurtrier mais tu me connais pas. Oui, peut être que je suis un meurtrier, peut être que je suis un trou de cul, mais tu devrais peut être apprendre à me connaître avant de me juger. Pis si après ton opinion c'est que t'as pas le goût d'être autour de moi, je vas avoir moins de difficultés à le prendre. Mais, pour l'instant, ça serait *le fun* que tu puisses faire un effort, me laisser une chance » (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Le second élément du parcours d'incarcération de Tommy qui semble avoir eu un effet négatif sur le regard que certains amis ont posé sur lui est le fait qu'il a dénoncé l'un des amis avec qui il a commis le crime. Il explique alors qu'il doit inévitablement faire le deuil des amitiés rattachées à ces personnes qu'il a dénoncées. Cela lui est particulièrement difficile étant donné que ces relations étaient de longue date et solides.

Mais, t'sais, quand il y a du monde qui t'aime pas ou qui veulent pas te parler, c'est jamais un bon sentiment. [Tu t'en éloignes ?] C'est ça. C'est ça. T'sais, ça fait 6 ans que je ne leur ai pas parlé, 6 ans en décembre fait que... Fait que c'est pas comme si... T'sais, c'étaient pas des amis de longue date. Il y en a deux là-dedans, qui étaient mes co-accusés, qui étaient des amis de longue date là, t'sais. Ça, ça me fait plus mal, t'sais. Il y en a un là-dedans, que je t'avais dit qui était mon *partner*, on a habité ensemble, sa femme était enceinte, j'allais être le parrain de son enfant... Je comprends pas pourquoi j'ai fait ça (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

#### 4.2.4 Effets de ces regards sur la perception que le *Outlaw* a de lui-même

Les interactions vécues par Luc et Tommy décrites au cours de cette section semblent avoir des effets directs sur la perception qu'ils ont, (ou ont eu) d'eux-mêmes dans le passé. Nous commencerons par nous pencher sur les effets des interactions avec leur entourage précédant l'incarcération car, rappelons-le, nos deux participants *Outlaws* avaient déjà un statut de délinquants bien ancré avant même cette incarcération.

Luc nous explique que le jugement que portaient les gardiens du centre de détention sur lui comme s'il était un jeune récidiviste le frustrait et lui rappelait l'étiquette qu'il a eu dès l'enfance et qui le prédisposait à devenir délinquant. Il souligne que ces étiquettes n'ont eu pour effet que d'engendrer chez lui la tendance à les valider et à suivre les pas de son père au parcours criminel.

[Ça te faisais quoi quand les gardiens te disaient « À la prochaine » ?] Ça me faisait de quoi, t'sais. Ça me frustrait. Je me disais « Ok, c'est correct, c'est là que tu me vois toi, c'est de même... Tu veux m'étiqueter pis... ». Moi je pense que pendant mon adolescence ça a été pas mal ça, t'sais. On me mettait des étiquettes pis j'avais tendance à montrer... au lieu de dé-montrer ce qu'ils disaient que j'étais, je voulais le montrer plus. Comme, quand j'avais 11 ans ou 12 ans, ma dernière année au primaire quand ils m'ont transféré aux adultes, c'était écrit sur mon papier « Futur délinquant, se tient avec des personnes plus âgées ». J'étais dans des classes pour troubles de comportement et c'était écrit ça « futur délinquant ». Fait que moi j'ai continué, j'aimais ça. C'est cool pis pour moi aussi c'était comme « ok, vous me mettez « futur délinquant » pis vous me mettez avec des troubles de comportements pis, ben, écoute... j'vais être un criminel ». Pis c'était rendu ça mon rêve, de devenir un criminel pis... De toute façon, moi mon père ils nous poussait là-dedans quand on était plus jeune. Il nous disait « écoute, toi, le jeune, t'as le potentiel de tuer, t'as le potentiel de ça. T'as mon sang qui coule dans tes veines ». Paroles d'un alcoolique qui a passé sa vie en dedans (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Il nous fait néanmoins part du changement d'état d'esprit que lui a apporté le fait d'être incarcéré avec des adultes. Il explique avoir vécu une certaine prise de conscience par rapport au monde dans lequel il baignait avant son incarcération et par rapport à la carrière criminelle à laquelle il aspirait, ainsi qu'aux fausses relations d'amitié auxquelles il croyait avec ses pairs délinquants.

Je pense que je me faisais accroire que je tenais à eux-autres [pairs délinquants] parce que... c'était comme un film, je voulais tellement qu'on soit un gang pis qu'on se fasse connaître pis qu'on soit voyant au maximum. Mais je me suis rendu compte que c'était pas ça pantoute, on se faisait des accroires pis une fois rendu en prison, je me suis rendu compte que les gars, ils étaient pas vraiment là pour moi. T'sais, eux autres, je les appelais une fois de temps en temps pis il y en avait qui me disaient « Là, je roule mes affaires, je fais tel montant d'argent » mais je le croyais pas trop. Je me disais « ouais, mais si tu fais tel montant d'argent pourquoi que tu m'envoies pas de l'argent ? J'suis supposé être ton meilleur chum pis j'suis en dedans, t'sais », « Ah mais ouais, il a des temps c'est un peu plus dur ». Pis finalement tu sors dehors pis tu vois qu'ils sont dans la même marde. Fait que j'pense que ça m'a juste répugné ce monde-là (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Il explique avoir une « meilleure confiance » en lui maintenant qu'il s'est « dissocié » de son réseau d'amis délinquants. Auparavant, il se sentait « insécure » de se promener seul car on pouvait l'associer avec d'autres délinquants alors que, aujourd'hui, s'il croise des gens avec qui ses anciens amis ont des problèmes, on ne le « reconnaîtrait même pas ».

Dans le discours de Tommy ressort également l'importance qu'avait pour lui de projeter certaines images de lui-même tout au long de son enfance et de son adolescence. Des images stéréotypées frôlant l'étiquette qu'il se serait attribuée pour se faire « accepter des autres ».

J'ai toujours été très soucieux de mon image, pis ça découle de, t'sais, moi j'ai les cheveux roux pis quand j'étais jeune, vu que les enfants ils niaient les enfants qui sont différents, ben, moi, même si je m'adaptais assez bien aux nouvelles écoles, parce que je démenageais souvent, je sentais quand même

cette différence-là. Pis, moi, je voulais me faire accepter. Qu'on passe outre cette différence-là dans le fond. Pis ce que je faisais pour ça, je faisais le comique dans la classe, j'étais le petit tannant, pis le gars qui est marginal un peu, pis ça a commencé comme ça, jeune. Pis arrivé un petit peu avant le secondaire ça a été là que j'ai commencé à fumer la cigarette. Pour moi c'était pour me démarquer, pour me faire accepter. Après ça, le pot aussi, pis le petit comique s'est transformé en petit tannant, pis le petit tannant s'est transformé en petit délinquant (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Tout comme Luc, Tommy exprime avoir fait un certain cheminement identitaire à travers son incarcération : il a compris l'importance qu'il accorde à l'image qu'il veut projeter ainsi qu'à son désir de valorisation identitaire.

Au pénitencier, j'essayais de plaire à mes profs dans le fond. Aujourd'hui j'ai compris ça. Ça me valorisait beaucoup d'avoir des bonnes notes. Je pense que c'était une autre façon dans le fond, j'ai appris que l'importance que j'accorde à mon image c'est pas ça qui est problématique, c'est plutôt comment je satisfais ce besoin-là, si je le comble en étant *tough*, en faisant des affaires de crimes, de la violence... Moi j'aime que les gens m'estiment, qu'ils aient une bonne image de moi (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Au niveau des effets qu'ont les interactions pendant l'incarcération sur la perception que ces deux participants ont d'eux-mêmes, nous notons, encore ici, l'importante influence de la culture carcérale sur les positionnements identitaires de Tommy et Luc.

Dans ce que nous dit Luc, nous pouvons clairement percevoir cette notion de différenciation sociale, concept étudié plus haut dans notre recherche. En effet, il décrit de quelle façon cet isolement du reste de la société, combiné à une ségrégation de personnes délinquantes façonne d'autant plus l'état d'esprit des détenus, surtout des jeunes comme lui, dans un moule de délinquance.

On était comme dans une bulle. Parce que, écoute, les citoyens ne sont pas là pis nous autres on était une gang de jeunes délinquants, pis ce qu'on fait est

valorisé entre nous autres, t'sais. T'entends pas les échos de tout ça. T'entends juste ton milieu à toi pis tu te valorises là-dedans « Bravo, t'as fait ça, t'es fier de toi...l'autre gars a mérité ça ». Fait que tu te *mind* là-dedans « Ouais, j'avais raison de faire ça » mais en réalité ça m'a apporté de la marde mais...les autres sont là pis ils sont en dedans pour plus de 4 ans pis, ils ont une réputation à se faire (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Lorsque nous demandons à Luc si cette « domestication » peut réduire l'identité de la personne à celle de criminelle, il nous explique que cela dépend de la personne et de ses aspirations à demeurer ou non dans le milieu criminel. Néanmoins, nous comprenons que, même pour lui qui dit avoir décidé de se dissocier du monde délinquant pendant son incarcération, il semble avoir été difficile d'éviter de tomber dans les rôles et attitudes prescrites par l'institution carcérale et le « code des détenus ».

Je pense que ça dépend de la personne. En particulier une personne qui veut s'enfoncer là-dedans...Comme moi, au début, mon but c'était de rentrer là-dedans. Fait que je me suis conformé au gars. Écoute, c'est comme ça qu'il faut être, je vais être comme ça, t'sais. Jamais j'aurais demandé des choses aux agents de sécurité, jamais je serais allé les voir. J'ai suivi le code d'éthique [rires]. Tu suis le vocabulaire aussi. T'sais, tu vois un agent de sécurité pis tu dis « agent de sécurité », tu vas te faire dire « Hey, dis pas ça ! C'est pas un agent de sécurité c'est un *screw* ». Eux-autres, c'est des rats, des délateurs. J'ai adopté des choses que avant j'avais pas. Comme au centre jeunesse, les agents de sécurité c'étaient des agents de sécurité, on leur parlait pareil, c'était pas des *screws*. Ils étaient plus avec nous autres, c'était plus comme des éducateurs. Pis une fois arrivé au pénitencier, j'ai vu un gars [gardien] qui était avec moi au juvénile de Sorel. Pis là il a fait comme « Oh shit ! T'es rendu ici... » Pis moi j'ai fait comme « Ouais, mais ici toi t'es un *screw*, je peux pas te parler ». Même si je savais que, en réalité, c'était une bonne personne, t'sais. Je me mettais un jugement contre lui. Je me *mindais* contre lui, malgré que je savais que c'était une bonne personne. Je le profilais, juste pour... (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Tommy soulève également que cette culture carcérale est finalement bien ancrée en lui et que cela va prendre du temps pour qu'elle s'estompe complètement. Il souligne

vouloir se reconstruire une image de lui-même qui ne soit plus celle de « délinquant » car il est « tanné » de tous les sentiments de regret et de honte que ce statut lui a en fait causé.

Ouais, c'est sûr que j'essaie de faire ça. En ce moment, c'est encore une grosse partie de moi mais je pense que plus que ça va aller, plus ça va s'estomper. Pis je pense que après avoir vécu 5 ans et trois mois à l'extérieur, c'est là que je vais commencer moi, à vraiment me détacher plus. Il faut que ça fasse autant de temps que je suis sorti que le temps que j'ai passé incarcéré. Avant ça, c'est sûr que je suis encore un peu institutionnalisé, pis que j'ai encore un peu cette culture-là d'imprégnée dans moi...Mais pour l'identité, ce que je peux dire c'est que j'essaie de me bâtir une nouvelle image. J'ai un petit peu de difficulté à me dissocier de cette délinquance-là, de cette criminalité-là un petit peu. J'ai des tendances, mais j'espère être capable de m'en détacher. Mais j'essaie, par exemple, quand je suis à l'école, de juste être un étudiant, pis j'aime ça...Pis j'suis tanné du monde, pis d'être dans la marde aussi. [...] Fait que [silence] j'suis tanné. J'suis tanné d'être dans la marde, j'suis tanné de m'excuser, pis de regretter, pis d'avoir honte...(Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Il met également en lumière la même idée que celle amenée par Luc : il y aurait, certes, une sorte de reconstruction identitaire suite à une incarcération mais que cela dépend toujours de la personne et du fait qu'elle veuille elle-même réellement se définir autrement que par la culture carcérale et le statut de criminel.

Je pense que tu sors quand même de prison avec une certaine identité...mais j'ai de la misère avec le sens d'une identité, avec une image, avec une culture...Comment tu te perçois, comment tu veux te percevoir, comment les autres te perçoivent...Pis après ça, ben, il y a comment tu penses...si t'es pas prêt à faire du travail là-dessus parce que toi tu penses que c'est la bonne façon de penser, ben, t'aurais besoin d'une reconstruction identitaire mais tu ne l'auras pas parce que personne vas te forcer à changer. Maintenant, si toi t'as vraiment pas eu une bonne expérience d'incarcération pis si tu veux changer pis surtout si tu veux pas retourner en prison, je pense qu'il faut que tu refasses une certaine construction identitaire. Si tu as perdu ton identité, ou si t'es conscient que celle que tu avais, elle va juste te ramener dans le trouble... si t'es conscient de ces choses-là...Ça se fait pas en se disant « Ok, moi je change d'identité aujourd'hui » [claque des doigts]. Moi, je le sais que

j'ai des tendances criminelles, des tendances délinquantes, je le sais que j'ai un attrait envers l'argent facile...En connaissant ça, en voulant aller de l'avant, en voulant aller vers quelque chose de meilleure pis en voulant jamais retourner en prison de ma vie, ben, je fais du travail qui est long pis qui est pas...sans être difficile...c'est pas vite, t'sais. [...]Fait que oui, une reconstruction identitaire pour qui veut, pour qui en a besoin, pour qui reconnaît qu'il en a besoin. Pis ça dépend où tu veux aller. Si il y en a qui veulent des carrières criminelles... (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Au cours de l'entrevue avec Tommy, il nous a été possible d'aller explorer la vision qu'il a de lui-même par rapport à son statut de personne qui a participé à un meurtre. Sa position est nuancée : d'une part, il a pris conscience de l'ampleur de son acte criminel et, d'autre part, il explique ne pas pouvoir se résoudre à se considérer lui-même comme un meurtrier car, malgré les gestes qui ont mené à la mort d'un individu, l'intention n'a jamais été de tuer.

Je suis divisé là-dessus [sur la façon dont lui-même se perçoit]. En même temps j'ai participé à un meurtre. J'étais pas là pis l'autre il l'a tué, je lui ai tapé dessus moi aussi. Sauf que l'affaire c'est que c'était vraiment pas mon intention. Je ne me qualifierais pas de meurtrier. Je suis quelqu'un qui a fait un crime extrêmement grave, le crime extrêmement grave, moi je parle de séquestrer quelqu'un, de le voler, de l'enfermer dans le coffre d'un char pis de le battre. Juste de mettre la main sur quelqu'un, personne devrait. [...]Fait que j'ai fait un crime extrêmement grave qui a mal tourné. J'ai participé à un meurtre, je suis complice d'un meurtre. J'ai de la misère à dire que je suis un meurtrier, j'ai jamais voulu tuer personne, je voudrai jamais tuer personne. Fait que j'ai de la misère avec le mot meurtrier, je me perçois pas comme un meurtrier. Mais je comprends qu'on peut me qualifier comme ça (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Malgré le fait qu'il dit ne pas se percevoir comme un meurtrier, lorsque nous lui demandons de nous dire l'adjectif qualificatif qui lui vient à l'esprit lorsqu'il pense à ce qu'il ressent face au regard des autres, Tommy nous dit « rejeté ». Il affirme cependant: « Ce sont les conséquences d'un acte que j'ai commis. Il y a quelqu'un qui a perdu sa vie, moi si c'est juste ça que j'ai ... ». Il explique également

que, même s'il n'était pas très proche de la conjointe de l'ami dont il parle plus haut, femme qui semble porter un regard très dur sur lui, ce jugement négatif l'affecte énormément.

Mais quand même, moi, on dirait que ces choses-là ça m'affecte quand même beaucoup, même si la personne on est pas proche... Quelqu'un à qui j'ai jamais parlé qui m'aime pas, ça m'affecte. Pourtant, elle me connaît pas pis je la connais pas mais... même en prison ça m'affectait (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

En fait, il semble y avoir une réelle ambivalence dans le discours de Tommy renvoyant, selon nous, à des questionnements au niveau identitaire. D'abord, notons l'importance que nous paraît avoir eu dans son parcours le fait d'avoir dénoncé un ami avec lequel il a commis le crime. En fait, il affirme que cet élément l'a affecté davantage que le meurtre en tant que tel. Ceci démontre encore une fois l'importance des relations d'amitié pour cet ex-détenu, somme toute, assez jeune.

Ça je pense que ça m'affecte plus que mon crime, ce que j'ai fait à mes amis [avoir dénoncé], comment on m'a perçu pendant ces années-là. T'sais, j'ai l'habitude de me faire accepter, me faire respecter, pis, là, j'avais une moitié de respect pis une moitié de *disrespect* totale. Malgré ça, c'est très rare que les gens me le disaient dans ma face, mais je savais que dans mon dos ils parlaient. On est beaucoup plus jugé par soi-même. C'est vraiment complexe comment je me sens par rapport à ça, comment ça a joué. En même temps ça a été décisif sur l'orientation que ma vie a pris aussi, parce que ma crédibilité en temps que criminel n'était comme plus vraiment là. [...] Tout le monde peut avoir son opinion là-dessus, moi j'ai la mienne aussi. T'sais, il y en a un là-dedans [dans ceux qu'il a dénoncés] que c'était mon bon ami, tant qu'à moi c'est pas très loyal d'avoir fait ça. [...] En fait, je comprends pas comment j'ai fait ça... À ce moment-là, j'ai pris cette décision-là pis, là, il faut que je l'assume mais je l'assume pas pantoute [silence]... Je comprends pas que j'ai pu faire ça. À lui, pis aux autres, mais à lui... C'était mon chum, t'sais. Je ne le referais pas mais... (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Hormis cette particularité dans le parcours de Tommy qu'est la délation d'un ami, il nous semble que le crime en tant que tel et l'incarcération aient leur place dans le repositionnement identitaire qu'il tente d'atteindre. En effet, bien qu'il nous dise ne pas se considérer comme un meurtrier, Tommy dit « détester » que les sujets de conversation tournent autour de son statut d'ex-détenu dont il veut en fait se détacher pour tenter d'atteindre une certaine normalité dans la perception qu'ont les autres de lui.

Moi, je veux expliquer que je n'ai jamais voulu tuer personne pis *fucker* ma vie pis faire du mal à ma mère, faire mal à ma famille, faire mal à sa famille à lui [à la victime]. J'ai jamais voulu ça, pis je veux ça pour personne, ni à moi, ni à personne. Je serais le dernier à me vanter d'avoir fait de la prison. J'aime pas ça en parler pis dire « Moi, quand j'étais en prison j'ai fait ci, pis il y a du monde qui faisait ça... ». Je déteste ça. Ce que j'aime le plus c'est quand on fait comme si de rien était, t'sais. Je veux que ce soit normal pis qu'on parle de choses normales pis que ça coule (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Finalement, Tommy différencie deux effets de ce parcours carcéral et de ce regard d'autrui sur lui. D'abord, l'effet négatif qu'a eu sur son estime personnel le fait de poser un geste de délation face à un ami. Ensuite, l'effet renforçateur de son estime qu'a eu pour lui le fait de passer à travers tout cela sans flancher; de passer à travers son incarcération, son deuil de certaines relations et de faire face au regard stigmatisant de plusieurs à son égard.

Encore deux aspects là-dessus avant de finir, sur l'estime. Ça, ce que j'ai fait [dénoncer un ami] dont je suis pas fier, ça *crash* l'estime. Mais, pour ce qui est d'avoir fait de la prison pis de m'en être sorti... [...]Pis, la confiance d'avoir passé au travers une épreuve difficile pis d'en être sorti grandi; je pense que ça me *boost* mon estime un peu dans le sens que j'ai fait ça, j'ai appris de ça...Aujourd'hui j'en suis pas fier mais c'est mon bagage de vie pis je vais tout faire pour ne pas retourner...Ça, ça me valorise. Ça. Mais pas le fait d'avoir été en prison mais il y en a qui se valorise avec ça...mais il y a l'autre affaire-là [plus bas]...Je me trouve lâche d'avoir fait ça [délation], je me trouve... Ça, c'est une autre histoire (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Pour conclure cette partie d'analyse sur les effets du regard des autres sur la perception que les participants *Outlaws* ont d'eux-mêmes, soulignons un point amené par Tommy : cette construction identitaire qu'il nomme comme nécessaire pour certaines personnes ayant vécu une incarcération, varie, encore ici, selon les âges. Tommy affirme que plus le temps et l'âge de la personne avancent, moins cette reconstruction devient flexible.

#### **4.2.5 Face à ce regard, comment réagir?**

Les deux participants ont partagé avec nous les façons différentes avec lesquelles ils ont fait face au regard stigmatisant que l'on a posé sur eux.

Tel que soulevé plus haut, Luc nous explique de quelle façon, tout au long de sa jeunesse, il a davantage eu tendance à intérioriser l'étiquette de délinquant qu'on lui attribuait en adoptant des comportements allant dans ce sens. Mais, du fait qu'il soit capable de démontrer le contraire à ceux qui lui prédisaient un retour en prison à la suite de sa sortie, le rend fier. Aujourd'hui il adopte des comportements qui invalident cette étiquette de jeune délinquant récidiviste.

Ben, ce coup-ci, quand ils m'ont dit ça, je me suis dit « Ok, bon, j'vais vous prouver que je ne suis pas le cave qui va revenir ici te voir » parce que je voyais du monde revenir pis je me disais « Asti d'imbécile, t'as eu ta chance pis tu l'as raté ». Moi je me suis dis « Je ne suis pas le gars que vous pensez, je vais me reprendre ». Plus que ça fait longtemps que je suis dehors, plus que je suis fier de moi. Lui le gardien, il est en dedans pis il pense que je m'en viens, t'sais [rire] (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Il soutient également que si quelqu'un le juge et le stigmatise une fois ce parcours carcéral terminé, il se créera une carapace et s'en éloignera : « Un jugement, j'pense que je serais capable de mettre une carapace face à ça. Pis si les personnes me jugent,

ben, j'vais m'éloigner pis me trouver d'autres personnes » (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Ce que Luc conseillerait à un autre jeune qui se sentirait stigmatisé une fois en période de réinsertion serait d'avoir confiance en lui et de rester fort : « Un gars qui sort pis qui se sent jugé ? En partant, ce serait de croire en lui-même. De pas se laisser rabattre par ce que les autres pensent. Pis faire son chemin, pis...ne jamais abandonner dans le fond » (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Nous comprenons que pour ce qui est de la façon dont Tommy fait face à ce possible stigmatisme, cela se fait à travers une sorte de valorisation personnelle qui se construit au quotidien. En effet, il explique que le moyen qu'il a trouvé est de mettre son « plaisir » et son « image » de côté et de faire plus de sacrifices pour faire en sorte que ses moments de plaisirs lui apparaissent comme mérités. Cela l'aide dans cette reconstruction identitaire qu'il tente d'actualiser.

Aujourd'hui je mets mon plaisir pis mon image un petit peu derrière, pis je fais des sacrifices. Des fois je trouve ça un peu long mes journées mais... ça me valorise après de l'avoir fait. Comme par exemple, aujourd'hui, je vais être fier de ce que je vais avoir fait de ma journée, je vais avoir fait mes affaires. Pis je vais avoir mis mon plaisir de côté pis je vais avoir sacrifié un petit peu. Même si c'est pas des gros sacrifices...Ben, j'veux dire, d'aller à l'école, d'aller travailler, de m'occuper de mes affaires, quand je rentre, je suis fier. Vraiment, je suis fier de ce que je fais, je suis fier de où je m'en vais... C'est sûr, j'aurais dû faire ça bien avant mais je suis en train de me reprendre et je suis content de ça. Pis je regrette pas ça à la fin de la journée, j'ai pas de remords de conscience. [...]Fait que, là, je vais aller manger, je vais aller à Marie Victorin pis je vais aller dans l'ouest de l'île travailler pis, criss, quand je vais m'asseoir à *Playground poker*, pis que je vais avoir fait toutes mes affaires...[rire] Je vais me sentir bien! Ça, c'est une grosse différence d'avant. C'est la valorisation que j'en retire qui m'aide à recréer cette nouvelle identité-là (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

#### 4.2.6 Ce qui aide ou aiderait

Notons quelques points qui se rejoignent entre les discours de Luc et de Tommy en ce qui a trait à ce qui aide ou ce qui aiderait pendant l'incarcération à faire en sorte que le jeune détenu ait une meilleure confiance en lui pour faire face à ce stigmaté. Nous relevons d'abord la notion de connaissance de soi qui semble importante autant pour l'un que pour l'autre de nos deux participants *Outlaws*. Rappelons-nous ici la particularité du *Outlaw* d'être assez jeune. Incarcération ou non, nous sommes portés à croire que cette importance accordée par ces deux répondants à la construction de soi ne peut être complètement dissociée de leur jeune âge.

Qu'il commence à travailler sur lui dès sa première journée en prison. Sur les comportements qui l'ont mené là. À cause que moi, quand j'étais à l'extérieur avant pis que quelqu'un me niaisait, comme mon estime était plus basse, j'avais plus tendance à lui sauter dans la face tout de suite. Alors que quand je suis arrivé au pénitencier, comme j'étais le plus jeune, des conneries j'en entendais à tous les jours pis ça faisait juste traverser pis sortir, traverser pis sortir. Fait que j'ai passé par-dessus ça à un moment donné. Je m'attardais plus à des choses du genre (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Tommy explique comment, à travers des programmes, des consultations thérapeutiques et des cours, il a pris le temps de réfléchir à tout son parcours et, cela faisant, a pu mieux comprendre ce qui l'a mené à commettre ce crime.

Je me suis rendu compte de ça avec beaucoup de rencontres avec mes agents de libération conditionnelle, le programme de prévention de la violence que j'ai fait, mais aussi à travers mes interactions avec les membres du personnel, pis surtout mon agente, en faisant un suivi criminologique aussi...T'sais, tu pars de loin en faisant des études au cégep, fallait que j'écrive un texte qui disait d'où je venais avec des éléments sociologiques, fallait que je dise le quartier d'où je venais « c'est un quartier ouvrier, ci, ça ». En repensant à mon histoire, j'ai pu voir qu'est-ce qui a fait que j'en suis arrivé là (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Un autre aspect qui semble avoir été très aidant dans l'expérience carcérale de Luc et de Tommy est le contact en détention avec des gens aux influences positives sur eux.

Pour Luc, ces contacts bénéfiques se sont surtout faits par le truchement de relations d'amitié avec des détenus plus âgés, plus matures, qui lui ont fait prendre conscience du fait que la vie de criminel était beaucoup plus sombre qu'il ne le croyait au début de son incarcération.

Ils ont vu que « lui c'est un bon jeune pis, ben, on va aller l'aider, on va se tenir avec lui ». Donc c'est des personnes différentes qui m'ont approché au provincial pis au fédéral. Au provincial c'était plus des jeunes de gang de rue qui voulaient foutre la marde mais, rendu au pénitencier c'étaient plus des pères de famille qui avaient leur *business* légal à l'extérieur pis qu'ils ont fini par faire des affaires un petit peu croches. Fait que c'était pas des jeunes en bas étage qui poignardaient du monde dans la rue, t'sais, ils avaient leur famille. Eux-autres, quand je leur ai expliqué ma situation que j'étais assujetti aux adultes etc., pis que c'était ça que je faisais dehors, ils riaient de moi d'une certaine façon, ils trouvaient ça drôle mais, t'sais, ils m'ont replacé en quelque part. Ils m'ont dit « Écoute le jeune, tu vas atterrir nul part de même. Tu vas finir comme les autres gars ici avec une sentence vie ». Pis c'est vers là que je me dirigeais parce que, j'ai des chums, c'est là qu'ils se sont retrouvés. Eux autres se sont retrouvés en dedans pour meurtre pis, ben, ils vont passer leur vie là (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Tommy, lui, met davantage l'accent sur l'aspect aidant de sa relation d'amitié avec un autre détenu, relation qui n'était pas centrée sur leur parcours criminel mais plutôt sur leurs intérêts personnels et communs ainsi que sur leurs objectifs de vie.

À un moment donné je me suis jumelé avec un père de famille qui faisait de l'importation de *weed* justement. [...]Pis, avec lui, j'ai jamais senti le besoin de me valoriser par ce que j'avais fait avant. Par exemple, « J'ai déjà crissé une volée à lui ». D'habitude c'est avec ces affaires-là que tu te fais respecter, mais lui ça a pris quelques mois avant que je lui parle. Pis, avec lui, j'ai été honnête dès le début parce qu'il m'a appelé son ami, pis c'est rare que tu te fais des amis en prison. Avec lui, on parlait de sa famille, on parlait de ce que j'avais hâte de faire dehors, de projets...[...] On s'entraînait ensemble, on mangeait ensemble, on avait plein de sujets de conversations qui étaient la vie

en général, vraiment pas beaucoup sur le crime (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Nous relevons, dans l'entrevue de Luc, un aspect qu'il nous présente comme aidant par rapport à ce repositionnement identitaire auquel il fait face : le fait d'avoir la possibilité d'aider les autres. Cet outil que serait l'aide offert à d'autres ressort également dans plusieurs autres entrevues de notre échantillon. Dans le cas de Luc, cela prend la forme de bénévolat auprès des adultes ayant des problèmes de déficience intellectuelle à travers un « *Projet Étude Communautaire* » qu'on lui aurait proposé. Il explique de quelle manière cela lui a fait prendre conscience de plusieurs choses, en particulier la chance qu'il a d'avoir toutes ses capacités contrairement à d'autres. Il a appris à apprécier l'affection inconditionnelle que lui portaient ces personnes.

Ben, la plus jeune avait 23 ans. Ils sont dans la quarantaine, dans la cinquantaine. Mais, t'sais, c'est vraiment des problèmes de déficience grave. Des problèmes lourds pis...En étant là, j'ai réalisé bien des affaires. La première semaine, j'avais de la misère à m'adapter pis j'étais plus réticent mais, à la longue, les gens me disaient « Ah, je t'aime Luc ». Fait que, t'sais, je répondais pas, t'sais. J'étais trop mal à l'aise, je sortais de prison...je savais pas si je pouvais y répondre, fait que...avec le temps je me suis habitué pis, là, quand j'arrivais, ben, ils sautaient dans mes bras pis « Ah Luc, je t'aime ! », « Moi aussi Diane je t'aime ! Pis toi aussi Carole ! T'as passé une bonne semaine ? T'as passé une bonne nuit ? ». T'sais, je tondais la barbe à Bertrand, je faisais des casse-têtes avec Carole, je leur donnais à manger pis...C'était super le *fun*, j'ai aimé ça. Pis, je me suis rendu compte que, dans le fond, eux autres, ils ont rien fait pour mériter ça, ils sont nés de même. Pis moi, ben, je suis en pleine forme, pis je m'enfonce moi-même dans la marde pis...je peux pas dire que c'est à cause du système, c'est moi-même qui décide du jour au lendemain de tourner la page sur tout ça pis de repartir à zéro...ou bien de continuer à m'enfoncer là-dedans pis...J'ai toutes mes capacités dans un sens (Luc, 21 ans, 4 ans d'incarcération).

Pour Tommy, le simple fait d'avoir recommencé ses études et d'acquérir des connaissances semble avoir joué le rôle de plaque tournante dans son parcours. Il a pris conscience du monde qui s'ouvrait à lui. De plus, il souligne que ressentir

l'appréciation et les encouragements de ses enseignants a été pour lui très renforçateur de sa volonté de changer de voie dans sa vie future.

Ce qui a fait un *boom*, c'est quand j'ai commencé mes études. J'ai fini mon secondaire quand j'étais à Port Cartier [chuchotement]. Quand je suis arrivé à Drummondville, je suis allé au cégep, pis, là, c'était un monde qui s'est ouvert à moi. J'ai toujours été bon à l'école, toujours très bon en fait. [...] Pis, j'essayais de plaire à mes profs dans le fond. Aujourd'hui j'ai compris ça. Ça me valorisait beaucoup d'avoir des bonnes notes. Ils me disaient « Criss, t'es dont ben intelligent, pis ça va bien ». [...] Mais j'aimais ça en fait quand j'arrivais à l'école et que mes profs étaient fiers de moi et m'estimaient. Je me forçais, c'était pour moi, mais c'est sûr que ça aidait. Quand ils me renvoyaient la balle en me disant « C'est bon ce que tu fais, c'est beau ! Continue ! », pis quand je suis arrivé au cégep, ben, c'était la même chose. Mes profs étaient vraiment surpris, ils me disaient « Tu fais bien ça, tes travaux, c'est bon ». Pis j'aidais les autres même si j'étais plus jeune. Pis les gens venaient souvent à moi pour me poser des questions parce qu'ils voyaient que je comprenais (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

Nous notons ici, tant dans le discours de Luc que dans celui de Tommy, l'importance de recevoir de la reconnaissance et de l'appréciation d'autrui dans l'ancrage de leur volonté commune à s'éloigner de l'image de délinquant, pourtant si désirée lors de leur entrée en milieu carcéral.

Pour conclure sur ce qui apparaît comme aidant pour les deux participants *Outlaws*, nous relevons les contextes d'interactions au cours desquelles Luc et Tommy peuvent se présenter et se sentir perçus comme deux jeunes étudiants et non pas comme deux ex-détenus. Cela nous démontre l'importance du stigmatisme dans la façon dont la personne qui en est affligée se perçoit elle-même : moins le stigmatisme est souligné, plus la personne se sent à l'aise et peut se présenter comme un individu ayant une identité autre qui existait avant et qui persiste après l'expérience stigmatisante. Plus haut, nous avons soulevé que Luc appréciait maintenant fréquenter des gens hors du milieu criminel avec lesquels il entretient des relations construites autour de loisirs communs. Tommy va également dans ce sens mais accentue l'importance pour lui

d'être traité à l'école comme tout autre étudiant, avec le même respect que lui-même voue à ceux qui sont réellement intéressés à s'instruire.

J'ai eu des bonnes dynamiques étudiantes à Drummondville. À un moment donné, on était juste 6-7 étudiants au cégep, pis quand on mettait le pied dans la classe, cette culture carcérale-là était derrière nous. On avait une dynamique, une solidarité, cette chose-là qui faisait qu'on était bien à étudier ensemble pis qu'on était là pour ça, on respectait le travail académique. Pis quand quelqu'un arrivait pis que lui s'en foutait, ben, on le méprisait. Pis quand il essayait de tricher ou quelque chose, t'sais, c'était vraiment comme si on est rendu à un autre âge, on est pas ici parce qu'on est obligé. On est ici parce qu'on aime ça, pis qu'on veut apprendre, pis on s'aidait. Quand on était là, on parlait pas de ce qui s'était passé, pis que l'autre il est allé dans le trou parce qu'il s'est fait pogné avec de l'alcool. Quand on était là, ben, moi j'aimais ça. Il n'y avait plus de culture carcérale. Juste une culture scolaire, académique, si on peut appeler ça comme ça. Un environnement propice à l'étude, au travail académique (Tommy, 25 ans, 10 ans d'incarcération).

#### 4.2.7 Conclusion

À la lumière de ce qu'ont partagé Luc et Tommy, nous pouvons constater que nombreux sont les éléments qui convergent entre les deux discours. Notre objectif étant ici de mettre en lumière certaines lignes directrices des entrevues constituant nos données sur la figure identitaire du *Outlaw*, soulevons maintenant les éléments mis de l'avant dans les discours de ces deux participants.

D'abord, en ce qui a trait à la période d'incarcération expérimentée par le *Outlaw*, nous comprenons que ce qui semble marquer les discours de Luc et de Tommy est une désillusion du milieu criminel lorsque confrontés à la population carcérale. En effet, on sent une certaine déception de la part de ces répondants lorsqu'ils relatent leur expérience d'incarcération et qu'ils la comparent à ce qu'ils avaient comme image du milieu carcéral. Rappelons que ces *Outlaws* avaient des antécédents délinquants chargés à l'adolescence et aspiraient à une carrière criminelle prospère à

l'âge adulte. Déjà pendant la période d'incarcération, nous percevons l'importance qu'ont les jugements des autres pour ces deux détenus plus jeunes que la moyenne. En effet, ils nous apparaissent avoir été assez influençables pendant leur incarcération. Cela leur aurait nuit au début (besoin de se prouver et de gagner le respect des co-détenus par la violence, etc.) mais aurait été finalement assez bénéfique : tous deux ont rencontré des gens plus âgés en détention, au caractère mature qui leur ont fait prendre conscience du fait que le monde du crime n'était peut-être pas la meilleure voie pour eux.

Pour ce qui est du regard de l'autre tel que perçu par le *Outlaw* une fois en situation de réinsertion (ou, du moins, à sa sortie de prison), nous notons encore ici certains aspects liés à leur jeune âge : les participants ont soulevé à maintes reprises le fait qu'il leur semblait que le regard posé sur eux serait plus dur et qu'il serait plus difficile de se réinsérer au niveau de l'emploi s'ils étaient plus âgés. De plus, la nature du crime aurait beaucoup d'impact sur la forme que prendrait le regard posé sur les ex-détenus, selon les deux participants. Pour Tommy, dont le crime est un meurtre, les jugements de certains amis seraient particulièrement sévères à son égard.

Examinons maintenant les effets de ce regard des autres sur la perception qu'a le *Outlaw* de lui-même. Étant donné que pour nos deux *Outlaws*, le rapport aux amis semble particulièrement important, si le regard renvoyé par eux est négatif, cela a un effet direct sur l'estime de soi. Notons également que les étiquettes de délinquants attribuées à nos deux participants avant leur incarcération ont eu pour effet d'ancrer ce statut dans leur propre vision identitaire d'eux mêmes.

Dans ce qui ressort de nos entretiens avec Tommy et Luc, nous comprenons que la façon qu'il ont eu de réagir suite à l'impact de ce regard a longtemps été de s'approprier cette étiquette de délinquant par des comportements allant dans ce sens. Il semble néanmoins qu'aujourd'hui, les deux essaient de se protéger contre ces

jugements en tentant de construire une confiance en eux-mêmes plus solide. Cette confiance en soi commencerait par une meilleure connaissance et compréhension de soi et de son parcours de vie. Un certain repositionnement identitaire semble s'effectuer autant pour Luc que pour Tommy. Celui-ci ne prend cependant pas la même forme que pour nos deux autres participants catégorisés sous l'autre figure identitaire (*Square John*). En fait, cette reconstruction identitaire nous paraît comme étant en cohérence avec le parcours propre aux *Outlaws* : une volonté de dissociation du réseau criminel par les deux participants au profit d'une vie moins marginale aux avenues variées. Contrairement aux autres participants, le travail de ces deux-là n'est pas centré sur le fait d'accepter que l'expérience carcérale fait maintenant partie d'eux mais, au contraire, de mettre cette expérience derrière eux pour tenter d'avancer dans leur vie encore très jeune.

Pour conclure, nous soulignons que ce qui ressort comme une avenue pour faire face au repositionnement identitaire des *Outlaws*, tout comme pour plusieurs autres participants, est le fait d'avoir le sentiment d'apporter une aide aux autres. Aussi, le fait de ressentir une réelle appréciation et reconnaissance de la part d'autrui est décrit comme quelque chose de très valorisant et d'aidant. Enfin, les contextes dans lesquels Luc et Tommy peuvent se permettre de n'être que des individus jeunes, aux études, avec des passions diverses, apparaissent comme ceux où ils se sentent le mieux. Nous concluons alors que le poids du statut d'ex-détenu, pour ne pas l'appeler stigmat, peut être lourd à porter pour un jeune homme qui a vécu une incarcération et qui tente de se réinsérer dans la société.

### **4.3 Le *Right Guy***

Empruntant toujours à la typologie établie par Schrag, Vacheret et Lemire définissent cette deuxième figure identitaire comme suit :

C'est « le vrai bon bandit », comme on le dit souvent. Il a derrière lui une carrière criminelle importante et a l'expérience de la prison. Très respecté des autres détenus, il se situe au sommet de l'échelle sociale du milieu et jouit souvent d'un statut particulier auprès des membres du personnel et de la direction. Il ne souhaite guère se réhabiliter et n'entretient avec le personnel que des contacts de nature utilitaire (2011, p.24).

De toutes nos figures identitaires choisies, le *Right Guy* nous semble être celle à laquelle il nous faut apporter le plus de nuances lorsque nous y incluons ces trois participants. En effet, comme pour nos autres figures identitaires, plusieurs aspects de cette définition se reflètent très bien dans le parcours de nos participants. Néanmoins, tout comme pour le *Square John* et le *Outlaw*, certains éléments du *Right Guy* ne collent pas à l'expérience de ces trois hommes, ou collent parfois à l'un mais pas à l'autre. Encore ici, il y a des caractéristiques, comme par exemple ne pas vouloir se réhabiliter. Ces éléments ont peut être été applicables à ces personnes jadis, mais ne le sont peut-être plus du tout aujourd'hui. De plus, considérant les variations d'autant plus nombreuses dans les parcours, nous tenons à souligner que le fait que nous avons assigné cette figure identitaire non pas à deux (comme pour les autres) mais à trois participants, amène des nuances et différences avec cette définition du *Right Guy*.

Ce que nous retenons comme mesure relativement plus objective pour catégoriser nos participants *Right Guys* est l'âge plus avancé de ceux-ci, la carrière criminelle bien ancrée derrière eux, l'expérience de la prison et le respect que leur accordent les autres détenus.

Jean a 66 ans. Il est né à Montréal et a grandi dans un milieu relativement criminalisé des quartiers de Verdun et de Pointe-St-Charles. Il a travaillé longtemps dans les « clubs de nuit » fréquentant des gens du milieu criminel. Il a vécu trois incarcérations en pénitencier fédéral au cours de sa vie : à l'âge de 30 ans, il connaît une première incarcération de plus de deux ans pour vol à main armée. Dix ans plus tard, il se refait arrêter pour vol à main armée et reçoit une peine de 7 ans

d'incarcération. Sur cette peine, il a été incarcéré 3 ans avant d'avoir une liberté légale et de se refaire incarcéré après un an. Il est ressorti de cette peine et a décidé de quitter Montréal pour aller à St-Jérôme. Il s'est alors remarié, a trouvé un emploi et a mené une vie stable pendant 23 ans. Mais il se fait arrêter pour trafic de drogue en 2012. Il a rechuté dans le crime suite à une séparation et des problèmes financiers. Il est au centre de réinsertion depuis deux mois.

Raymond a 63 ans. Il est né et a grandi dans un quartier défavorisé de l'est de Montréal dans une famille nombreuse et « dysfonctionnelle » où la violence et l'alcool étaient très présents. Ces conditions de vie étaient également la norme dans les familles de ses amis. Raymond a été incarcéré près de 30 ans de sa vie, par intermittence. Il a connu sa première sentence à 22 ans suite à plusieurs vols. Il est alors incarcéré pendant près de 9 ans. À sa sortie, il a continué de vivre du crime, a vécu diverses arrestations et incarcérations car il rechutait dans la consommation de drogue et d'alcool régulièrement. En 2005, lors d'une bagarre dans un bar entre son frère, lui et des policiers, son frère a fini par tuer un policier. Raymond a été jugé complice du meurtre et a reçu une sentence à vie, éligible (sortie possible) au bout de 7 ans d'incarcération. En 2012, il a pu aller en centre de réinsertion où il est encore actuellement.

Marc à 58 ans. Il est né à Québec mais dit y être « interdit de séjour » jusqu'en 2045. Il a grandi dans le milieu criminel influencé par un père lui-même criminel. Vers l'âge de 20 ans, il connaît une première incarcération de 5 ans. À 28 ans, il a reçu une sentence de 40 ans de détention, éligible après 7 ans, pour vol à main armée avec enlèvement et séquestration. Il a été incarcéré 30 ans dont 10 ans en sécurité maximale et est arrivé au centre de réinsertion il y a 8 mois. Il dit qu'il y devra y rester au moins deux ans.

### 4.3.1 La période d'incarcération expérimentée par le *Right Guy*

Lorsque nous nous penchons sur les discours de ces trois participants, l'une des premières choses que nous notons est leur attitude par rapport à l'incarcération et leur expérience de celle-ci telle qu'ils nous la relate. Ceci nous rappelle différents aspects nommés dans la définition du *Right Guy*. Le récit de Jean a la couleur d'un homme plus âgé qui, il y a bien des années, a vécu au sommet de l'échelle sociale carcérale, et qui laisse maintenant cette place aux plus jeunes.

C'est pas tout le monde qui n'est pas respectueux, mais c'est [le milieu carcéral] bien plus jeune qu'avant, fait que les personnes de mon âge ou de 50 ans... t'sais, j'avais des amis avec qui je me tenais pis on s'entraidait, ils pensaient comme moi pis on était peut être 4-5 ensemble pis on faisait nos petites affaires. T'sais, les trafics de drogues et les trafics de ci pis de ça, on se mêlait pas de rien. On laissait passer, c'est leur problème à cette heure (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Raymond, lui, nous décrit le respect dont il bénéficiait dans le monde criminel et carcéral. En effet, il explique que ses comparses lui reconnaissaient un caractère loyal envers ses pairs.

J'étais quand même aimé et respecté partout alentour... dans ce milieu criminel, tu pognes un certain *standing* à un moment donné ; quand les gars savent que tu marches droit, que tu marches pas avec la police. T'es pas un crosseur, mais t'es respecté à quelque part. Fait que j'avais ce respect-là, j'avais acquis ça depuis que je suis tout jeune, c'est important pour moi. Je l'ai toujours gardé d'ailleurs, ça m'a coûté 28 ans à cause de ça aussi [rires] mais c'est correct, ça fait partie de la *game* aussi (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération)

Il explique qu'il avait déjà une bonne réputation auprès de la communauté carcérale quand il se faisait incarcérer. Il respectait les normes carcérales et certaines règles non-écrites qui rappellent le « code des détenus » soulevé précédemment par Luc,

l'un des deux participants *Outlaws*. On voit ici que la culture carcérale semble bien ancrée dans l'identité de Raymond.

Si tu connais du monde, t'arrives là, t'es dans ton milieu, ton nom est fait, parce que t'as passé ailleurs depuis des années. J'ai jamais été reconnu dans le système carcéral comme un cochon! Scuse-moi l'expression, mais c'est ça... un sale, un salopard, un vendu, un gars qui travaille avec la police, ou un délateur... C'est comme ça qu'on les appelle maintenant. Si t'es reconnu comme tel, tu vas avoir du mal à rentrer dans la *gang* qui est là. Parce que, maintenant il y en a partout de ça, les gars sont plus *aware* de ça... À faire bien attention à qui ils vont infiltrer avec eux autres, qui est-ce qui va être capable d'embarquer, et faire partie de la bande (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Quand Raymond nous parle de son quotidien en période d'incarcération, nous comprenons qu'il se qualifie lui-même de « vieux de la veille » et qu'il se serait approprié le pénitencier comme un chez soi temporaire, plus ou moins stressant, où tout ce qu'il avait à faire était d'attendre la fin de sa peine.

On a toute une solitude à quelque part. Comme moi, mais moi avec le temps je l'ai apprivoisé ma solitude : je me retirais, je fumais mon joint, j'étais bien, j'étais heureux, j'ai fait tout ! Il y en a beaucoup encore qui font ça. Le vieux de la vieille qui a sa *gang* alentour, ses chums, il est habitué de faire son temps pis il avance dans le temps pis tout, pis il veut rien savoir d'autre. Il attend sa date de sortie, il y en a plein c'est ça. Ils ont un chiffre au bout, pis dans 6 ans, dans 7 ans ça va être fini (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Dans le discours de Marc, nous percevons qu'il a une personnalité solide, qu'il ne déroge pas de ses opinions et qu'il « assume » ce qu'il fait. Selon ce qu'il nous dit, nous sommes portés à croire que les 30 années d'incarcération n'ont pas réussi à beaucoup transformer l'individu qu'il était au départ. Nous comprenons également que, tout comme Raymond, il s'est approprié l'espace carcéral en s'impliquant dans les comités qui ont un impact sur les conditions de vie des détenus.

Je suis capable de m'assumer, moi, je ne pleurerai jamais sur mon sort, je suis capable d'assumer ce que je fais, bien ou mal, et je te dirais que j'en ai pris

plus de mauvaises que de bonnes décisions mais c'est pas grave, elles sont faites ! Sauf que j'ai toujours aidé les faibles, c'est pour ça que j'ai été dans les comités de détenus. Le comité de détenus, c'est toi le représentant de tous les détenus envers l'administration, autrement dit, tu es le directeur des détenus, et tu as le directeur des gardes, pour t'aligner un petit peu sur comment ça marche. Je n'ai jamais travaillé en prison, tu es obligé de travailler en prison, moi je n'ai jamais travaillé, j'ai toujours été dans les comités de détenus, comité de club de vie, cantines, cours de nouveaux... ça c'est du monde qui arrive, tu les prends, tu leurs expliques comment ça fonctionne (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Tout comme le *Right Guy* de la définition de Schrag, Marc nous dit n'entretenir avec le personnel que des rapports de nature utilitaire et ne nous semble guère intéressé aux programmes de réhabilitation dans la forme que leur donne l'institution carcérale. Il nous explique avoir sa propre vision de ce qui peut être efficace et aidant pour les détenus et s'en tenir à ses idées.

Mais je n'ai jamais travaillé. Ce n'est pas parce que je ne suis pas travailleur, c'est parce que je me suis dit que jamais je ne travaillerais pour eux [personnel carcéral], que je travaillerais pour moi ! Je suis allé à l'école beaucoup, j'ai fait des études. [...] J'ai fait 30 ans, parce que je ne faisais pas ce qu'eux-autres voulaient ! Quand on me demandait un programme pour l'empathie, je leur ai dit de me parler de leur programme et que j'allais partir quelque chose. Sauf que c'est tout le temps aller les défier, tout le temps. Ce n'est pas trop restreint, c'est que c'est trop du copier-coller. Regarde bien ça : c'est plein de monde qui rentrent en prison pour de la drogue, ils vont leur dire : « Va aux N.A, aux A.A, toutes ses affaires-là, et fais marquer tes présences ». Là, tu vois les gars aller là, mais ils font ça pour bien paraître, ils ne le font pas pour eux autres, donc ils sortent de là et ils demandent si quelqu'un a un joint à leur vendre (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Il souligne son lien fragile avec son agente de probation avec laquelle il semble être davantage dans la confrontation que dans la collaboration.

Je deviens frustré ! L'autre semaine je la vois, je lui dis qu'elle ferait bien de me câliser la paix, parce que non, non ! Et je te dis exactement mes paroles : moi, que tu sois directeur, que tu sois n'importe quoi, si ça ne fait pas mon affaire, je te le dis ! Donc, là, l'enquête arrive et elle me dit qu'il faut qu'elle

sache tout de ma vie, je lui dis que je vais lui dire ce que j'ai envie de lui dire. C'est très mal parti elle et moi de toute façon (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Jean souligne que l'âge au moment des sentences joue beaucoup sur la façon dont lui a expérimenté ses diverses incarcérations à différentes périodes de vie. Cela fait d'ailleurs tout à fait écho avec ce que nous ont dit les deux participants *Outlaws*.

La première sentence, c'était comme une *joke* pour moi, j'étais jeune. Deuxième sentence elle m'est tombée un peu plus dedans. [...] Les premières sentences, je m'en foutais littéralement. Mon âge était différent. Après ça, ma deuxième sentence, je réalisais un petit peu plus : Oups ! À 38 ans tu sors à quasiment 42 ans, là c'est moins, t'sais... C'est plus pareil, le changement qui se fait tranquillement, comme je te dis, il y a eu 23 ans d'écoulés entre les deux. Pis, là, à soixante et quelques années, ben, c'est plus *rough*. C'est vraiment plus *rough*. Ça me tente pas de me ramasser là pis y finir mes jours (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

#### **4.3.2 L'institution carcérale vécue comme une institution totale:**

À l'instar de ce dont nous ont fait part les autres participants, il y a certains éléments du milieu carcéral tels qu'expérimentés par Jean, Raymond et Marc qui rappellent l'institution totale telle que l'avait décrite Goffman.

D'abord, Jean souligne le simple changement dans le fait que certains membres du personnel doivent maintenant porter l'uniforme alors que jadis ils travaillaient vêtus en civils. Il explique que cela provoque un « froid » dans le rapport entre les gardiens et les détenus. Cela nous rappelle quelque peu les techniques de mortification (l'un des éléments par lequel se concrétise le phénomène de la « prisonnérification » expliqué plus haut dans notre recherche) lesquelles déshumanisent les interactions au cœur de l'institution carcérale totale par des moyens simples (tels que le port des uniformes).

C'est sûr et certain qu'il y a des changements. Avant ça, les autres années t'appelais ça des LU, *living unit*, ils étaient habillés comme toi, en jeans en chandail, le contact se faisait mieux. [...]Le contact était moins *rough*, peut-être plus sociable, moins froid. Aujourd'hui c'est tous des *screws*, sont tous habillés en uniforme, le contact est un peu plus froid aujourd'hui, je trouve (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Jean soulève également les comportements qu'adoptent les gardiens tout comme les détenus, comportements dénotant un fossé clair entre les deux. Cela nous fait facilement penser aux normes et rôles dictés par l'institution totale auxquelles finissent par se conformer, souvent inévitablement, les gens qui y vivent où y travaillent. Ces rapports hiérarchiques clairement définis sont, rappelons-le, essentiels au bon fonctionnement de l'institution totale.

T'en pognes [des gardiens] qui s'en câlissent de toi pis tout ça. Ça te révolte un peu mais ils sont pas tous pareils. T'en as qui vont se mettre sur ton cas pis ils vont être après toi, tu leur demandes quelque chose pis ça leur passe par-dessus la tête, ils vont t'envoyer te promener. T'en as d'autres qui sont ben serviables. Si tu pognes un bon LU, tu fais des requêtes ça va se passer vite. Si t'en pognes un qui est un peu chien, ta requête il va la mettre là [signe de mettre une feuille sous la pile] pis ça peut prendre trois mois avant que ... C'est des affaires de même, c'est des deux côtés que ça marche. Autant le détenu peut être baveux, autant que le gardien peut être baveux. Le détenu peut s'arranger pour lui en faire arracher lui avec (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

L'idée de conditionnement ressort beaucoup au travers des discours des participants *Right Guy*. En effet, Jean et Raymond expliquent à quel point le milieu carcéral est malsain et moule les détenus dans un état d'esprit aliéné. Ils soulignent comment, après plusieurs années en détention, cela peut être difficile à changer.

C'est pas une vie de se lever le matin, pis de se coucher le soir pis de pas avoir ta femme autour de toi. Il peut y avoir des femmes, mais de pas avoir ta femme autour de toi, pas être capable de genre « À soir je m'en vais chez mon frère écouter la *game* de hockey ». Fait que imagine après 15 ans, 20 ans, parce que t'es conditionné, t'es institutionnalisé. C'est quoi le problème ? Il y

a d'autres choses dans la vie. [...] Ils [les détenus] doivent être suivis, j'imagine. Ils laissent pas ça de même. Tu mets pas ça de même dehors. C'est une bombe à retardement que tu fais là (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Mais le milieu carcéral, c'est très, très malsain. C'est la pire université du crime que tu peux pas avoir! [...] Il y en a qui ressortent de là, pis ils sont fous! Il y a du monde qui sont pas là... Ca prend des années à revenir de 10, 15 ans dans les pénitenciers. 25 ans là, tu vois que ta santé mentale est affectée un petit peu. Trop de confinement de cellule, trop d'isolement, l'isolement ça y est pour beaucoup. Il y a des gars qui s'isolent en prison, qui se mélangeront pas à d'autres par rapport à la peur, à la gang. Les peurs on en vit tous, pis t'arrives dans un milieu de même, c'est pas évidemment : moi je suis pas gros, j'suis tout petit, mais moi quand je suis arrivé dans le milieu j'étais sécurisé à quelque part, parce que c'était tous mes *chums* qui étaient là, pis ils me connaissaient, donc "Hey Ray !" J't'un gars du bout ça va ben, pas de problème moi (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Marc soulève également deux aspects de son expérience carcérale qui rappellent la définition de l'institution totale. D'abord, le fait d'être constamment dans l'obligation de faire telle ou telle chose (absence de place au choix personnel et obligation de se conformer aux règles qu'implique l'institution totale) et ensuite le sentiment d'être classé « comme du bétail » (technique de mortification) sans avoir réellement d'aide.

À avoir le fusil sur la tête tout le temps, c'est ça que je trouve qui est pathétique ici des fois : de tout le temps être dans l'obligation, et ça paraît bien dans les papiers à Ottawa, ils mettent des millions sur les programmes. [...] À l'interne, c'est qu'ils classent le monde comme du bétail. [...] Il y en a qui ont peur, criss ! Est-ce que on va aider ce monde-là ? Non, c'est tout un cercle vicieux. Un cercle vicieux terrible. Mais, pour eux, tu es un numéro : « Toi, vas là, toi vas t'en là », tu es un numéro, on s'en fout de toi. Au fil des ans, tu deviens blasé : « Peux-tu aider câlisse ! » (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Ces conditions de vie affecteraient l'état mental des personnes détenues et créeraient beaucoup de détresse psychologique à l'intérieur des murs de détention. Raymond soulève le phénomène du suicide en milieu carcéral et partage son expérience de cette triste réalité.

J'en ai vu une couple se suicider. Comme je te l'ai dit, en 2009, il y en a trois qui se sont suicidés. Dans le temps de le dire, il y en a trois qui sont partis : l'un c'était une peine d'amour avec sa blonde, elle ne venait pas le voir aux visites, il avait consommé... On avait parlé qu'il fallait qu'ils le gardent dans la *wing* [aile]. Non, il l'on envoyé dans l'autre *wing* parce qu'il avait consommé. Une *wing* ordinaire. Il a re-consommé, il s'est pendu, c'était fini. Trois jours. Ça faisait 3 jours qu'il était sorti de la rangée. C'est pas rien ! Moi, je me souviens de ça comme si c'était hier. Je l'ai pas vu le pendu mais je sais c'est qui, j'y parlais. Il y en a eu trois en dedans de deux mois ! Dans le temps de le dire, bing bing bing, dans le même bloc ! (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Pour conclure, il est important de soulever la notion de contagion de la délinquance qu'engendrerait la ségrégation entre elles de personnes au parcours criminel. En effet, tout comme dans les discours de nos participants *Outlaws* et *Square Johns*, les trois participants *Right Guys* soulignent le fait que la prison est « l'université du crime » et qu'il est particulièrement fréquent que de jeunes détenus, à cause de l'influence qu'auront sur eux des détenus plus expérimentés, en sortent finalement plus criminalisés qu'ils ne l'étaient en y entrant.

C'est pas l'école, c'est l'université du crime. C'est dommage, mais des fois ça va être des personnes comme ça, qui n'ont pas de famille, qui sont délaissées, qui vont retrouver une famille. Ils s'approchent, ils deviennent serrés avec des criminels. T'es en-dedans, tu deviens criminel. Tu sors, t'as des contacts, tu restes dans le milieu criminel. Parce que, là, tu tombes dans une famille où t'étais bien, t'es valorisé. Là, ta famille, tes *chums* te donnent des claques sur les épaules (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Non, c'est pas l'école du crime, c'est l'université du crime ! T'as des jeunes, t'as des vieux de la vieille qu'on appelle, t'as des gars de 18 ans en montant, 21, 22 qui vont se retrouver avec des gars qui ont 40 ans, 60 ans, des gars qui ont de l'expérience. Si le gars il veut de la drogue, il va falloir qu'il passe par des *chums*, du monde qu'il connaît, qui vont l'amener à d'autres gars. C'est une *game* ! [...] J'essaie aujourd'hui de plus être là-dedans, t'sais d' « étiquettes », comme on dit. Tu le vois rentrer, le petit gars qui en a jamais fait de temps, ils vont *sizer* le gars. Ce que j'ai vu à travers le temps, j'ai vu des jeunes se faire profiter d'eux-mêmes, pour rentrer de la drogue et toutes sortes d'affaires ! Ils

choisissent leur monde, ils choisissent leurs clients (Raymond, 63 ans, 28 ans d’incarcération).

Il y a des jeunes qui rentrent à 20 ans. Pourquoi est ce que tu les mets dans des maximums avec des gars comme moi ? Mets-le pas là ! Il est rentré pour deux ou trois petits vols à infractions, il fait deux ans le petit gars, mets le pas dans une maximum, tu vas le corrompre ! Parce que des vieux loups comme moi, je ne te dis pas que c'est mon cas, je te parle en général, ils vont s'en servir : « Ta petite femme, elle vient tout le temps te voir, fais-lui rentrer une once de hash ! Je vais lui donner 500\$ ». Oups ! Il commence à connaître l'argent facile ! Pourtant, il est rentré, il était pas si pire le petit gars. Pourquoi tu le mets avec du monde comme nous autres ? Mets-le à part, t'as des minimums pour ça ! (Marc, 58 ans, 30 ans d’incarcération).

Tout comme Marc, Raymond amène donc l’idée d’une mentalité criminelle qui se cristalliserait suite à la détention. De plus, Raymond précise que ce phénomène n’affecterait pas seulement un jeune détenu (tel que l’un de nos *Outlaws*) mais également celui qui, sans parcours criminel se ferait incarcérer pour la première fois suite à un délit moins lourd. Nous comprenons donc que, selon ce *Right Guy*, le *Square John* non plus n’est pas à l’abri du fait que la culture carcérale puisse déteindre sur lui.

Pis, t’as l’isolé qui, lui, connaît rien, il a jamais fait de temps, il connaît rien là. Pis, mettons le gars rentre en dedans pour une affaire de boisson, c’est pas un criminel le gars en tant que tel, il a pas été dans le milieu du crime. Il va apprendre des choses celui-là, il va voir la vie différemment en dedans des murs, même si il est pas là pour longtemps (Raymond, 63 ans, 28 ans d’incarcération).

#### **4.3.3 Regard de l’autre tel que perçu par le *Right Guy* une fois en situation de réinsertion**

Tout comme pour l’analyse des discours de nos autres participants, nous diviserons cette partie traitant de la forme que prend le regard des autres tel que perçu par le *Right Guy* en deux : d’abord, nous aborderons la perception des trois participants du

regard que portent sur eux les gens avec lesquels ils entretiennent des relations sociales (milieu carcéral, intervenants, employeurs, inconnus, etc.) et, ensuite, nous nous pencherons sur la forme du regard apposé sur eux par les personnes qui leurs sont proches.

#### ***4.3.3.1 Les interactions sociales des Right Guys***

Il est intéressant de souligner d'entrée de jeu la différence entre les expériences des *Right Guys* et celles des autres participants. En effet, si l'on compare ces participants à ceux à qui nous avons attribué d'autres figures identitaires, nous remarquons que ceux-ci semblent se sentir moins concernés lorsque nous abordons la question d'un possible stigmate qui suivrait une période d'incarcération. En fait, selon ce que nous disent Jean, Raymond et Marc, ce regard stigmatisant ne semble pas vraiment présent à leur égard. Même si leurs discours se nuancent tout de même à ce sujet, nous notons un accord moindre avec l'hypothèse comme quoi il y aurait un regard stigmatisant.

Marc explique qu'il n'en tient qu'à la personne de ne pas faire en sorte d'avoir l'air d'un ex-détenu. Il affirme que son parcours criminel n'est pas « écrit dans son front » et qu'ainsi cela n'est pas stigmatisant dans la vie de tous les jours.

Dans le fond, le gars qui va se faire tatouer dans le visage, c'est lui qui se stigmatise. Ça fait des années que j'ai fait enlever ça de sur mes mains, j'avais des tatouages sur les mains. Je suis en train de tous les faire enlever de toutes façons. Moi, je parle avec tout le monde, c'est pas écrit dans mon front. Quand je leur dis, ils font tous le saut, c'est pas écrit dans ma face, je sors la fin de semaine, et je vais partout. (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Jean soutient qu'il peut y avoir étiquette si la personne reste dans le milieu du crime mais que, sinon, elle n'est plus un criminel. Donc, l'étiquette ne tiendrait plus et rien ne l'empêcherait de se refaire une nouvelle vie.

Si tu veux changer, je te le dis : n'importe qui peut changer, suffit juste de vouloir, pis prendre les moyens pour. Si tu sors et tu veux continuer dans le crime, ben, c'est sûr t'es un danger. Si tu sors et tu veux pas continuer dans le crime, quel danger tu peux être ? Il y a des moyens, des psychologues, il y a ci, ça. Tranquillement. Je parle pas pour celui que ça fait 34-36 ans, mais tu réembarques dans la vie, pis tu vas rencontrer quelqu'un, ou tu vas avoir des amis proches (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Raymond va sensiblement dans le même sens que Jean en soutenant que si la personne veut se distancier du monde criminel, il y a peu chance qu'elle soit stigmatisée. Néanmoins, dans le discours de Raymond ressort également l'idée selon laquelle ce sont les gens qui le connaissent comme personne criminelle qui vont l'étiqueter ainsi. Si le statut d'ex-détenu n'était pas dévoilé, il n'y aurait aucune raison pour laquelle il se sentirait jugé.

Non. Moi je ne pense pas, je ne pense pas. Toutes les portes sont encore ouvertes. Ça, ça va lui appartenir à la personne, à l'individu en tant que tel... Si il suit l'étiquette, oublie ça, c'est autre chose. Il va retourner avec ses pairs dans le milieu où est-ce qu'il était avant. Non, il n'y a personne qui est étiqueté. Moi avec, j'ai déjà pensé la même affaire. Parce que je suis resté dans le milieu où est-ce que j'étais. C'est sûr que j'étais étiqueté. Tout le monde me connaît. Mais si tu travailles dans un milieu... par exemple, moi, j'ai travaillé dans un IGA dans les fruits et légumes, devant tout le monde. Moi je m'occupais des gens, j'ai beaucoup d'entregent. J'allais vers les gens, il n'y avait jamais personne qui pouvait m'étiqueter parce que personne savait qui j'étais, d'où est-ce que je venais. Mes patrons savaient qui j'étais pis je me promenais là-dedans pis il y avait quelques personnes qui savaient d'où est-ce que je venais. Mais, maintenant, où est ce que je travaille, il n'y a personne qui sait d'où est ce que je viens ni qui je suis. J'ai travaillé à une autre place, c'était la même affaire (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

De prime abord, même si selon ces trois participants il semble qu'un regard stigmatisant ressenti par les autres est peu applicable à leur situation actuelle, ils laissent tous trois entendre que cela ne demeure le cas qu'en autant que l'expérience d'incarcération ne soit pas dévoilée au grand jour. Jean et Marc expliquent alors que, dans certains domaines où il est souvent inévitable de dévoiler son passé (par

exemple, pour la recherche d'emploi), le parcours criminel et d'incarcération peut alors être un facteur de discrimination et rendre les choses plus difficiles.

Ouais, parce que t'es là, t'es obligé d'avancer à tes patrons que t'es incarcéré, parce que là ton agent il faut y téléphoner. Il y a bien des places ça te bloque, je dirais que il y en a qui disent « Ouais. On est ouvert à ça ». Aussitôt que tu parles de ça, ils disent « Ouais, ben, j'avais d'autres personnes qui sont venues avant, ouais j'avais *checker* ça, j'avais vous rappeler », c'est plus dur (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Tu as un dossier criminel, tu es fermé, comme je te l'ai dit, tu as 96 heures par mois (à l'extérieur du centre de réinsertion). Je trouve une job demain matin, je suis obligé de leur dire que j'ai un dossier criminel. Admettons que je me trouve une job aujourd'hui, toi, mon agente, demain, il faut que tu ailles sur ma job et que tu dises à mon employeur « vous savez que ce gars-là a un dossier! ». C'est pas évident de se trouver une job dans des conditions comme ça. [...] [En parlant des plus jeunes ex-détenus]Parce que, là, ils ne voient pas le bout, et c'est des petits voleurs et des choses comme ça, et ils veulent vivre ! Ils essayent de se trouver du travail, ils ne sont pas capables, des bâtons dans les roues, dossiers, ci et ça, et ils n'ont pas vraiment de chance, c'est vraiment décourageant (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

De plus, Jean affirme que, lorsque ce stigmaté est dévoilé, cela peut avoir des effets sur le regard que poseront d'autres personnes et non seulement les possibles employeurs.

Ben il y a des employeurs qui vont vérifier ton dossier, et ça te met des bâtons dans les roues. Même avec certaines personnes ça peut être un bâton dans les roues. C'est pas à toi qui vont le dire, mais ils vont apprendre que t'as un dossier, ils vont avoir un préjugé, se dire « Oups ! », t'sais. Tu le ressens. Comme je te dis, c'est à toi à foncer. C'est ça qui est ça, c'est de même que c'est fait, mais c'est sûr que ça peut nuire sur bien des affaires. Il y a encore bien des préjugés (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Malgré le fait que Jean soutient que certains préjugés peuvent être présents et nuire à la personne, il affirme néanmoins que c'est à la personne d'agir en conséquence et de trouver son propre moyen pour se réinsérer.

Ça peut nuire oui, oui. Comme pour les emplois, ça peut nuire sur certaines choses, il y a certaines affaires que tu peux pas faire, certaines affaires que tu peux pas avoir. Mais si ça nuit, je pense que c'est toi qui fais en conséquence. Quand t'es plus incarcéré, t'es plus détenu, ben, t'es dehors fait que si tu te trouves un emploi, c'est à toi de rembarquer dans la société et suivre le courant (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

#### ***4.3.3.2 Les interactions avec les personnes avec lesquelles les participants ont une relation personnelle***

Penchons-nous à présent sur le regard que peuvent percevoir les *Right Guys* sur eux-mêmes par des gens qui entretiennent des rapports plus personnels avec eux. À travers le discours de ces trois répondants, nous remarquons encore ici que le jugement stigmatisant à leur égard semble être moins ressenti que par les autres participants.

Jean nous dit d'abord que sa famille ne porte pas de jugement particulièrement négatif face à son passé d'incarcération et reste présente pour lui.

Ils jugent pas ben, ben. Je peux pas dire que mes proches me jugent. Mais je sais que je leur ai fait mal pareil, ça leur a fait de quoi. Ils m'aiment, ils sont là et je sais qu'ils sont encore là pour moi. Donc, déjà, ça, ça a un bon côté (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Néanmoins, d'un autre côté, il soutient que son passé de détention a probablement « marqué » ses enfants qui n'ont pas dû trouver facile de voir leur père se faire incarcérer à répétition.

J'avais des enfants avant la première incarcération, ça les a marqués c'est sûr. Entre ma 2<sup>ième</sup> et ma 3<sup>ième</sup>, la femme que j'ai marié elle avait un enfant, pour moi il a toujours été un bon gars, pis lui, ben, j'étais un bon père, c'est comme mon gars. C'est sûr ça marque pour les enfants, ça marque (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Ce que Jean laisse cependant entendre, c'est que ce n'est pas tant le fait de se faire emprisonner pour avoir commis un crime qui « marque » les enfants mais le fait que la personne détenue s'absente pour plusieurs longues périodes. Il explique que cela peut être perçu comme « égoïste » de la part des proches qui auraient du mal à accepter ces conditions de vie.

Ça brasse en dedans, la famille elle l'accepte pas, elle les délaisse [les détenus], les rejette. C'est sûr ça fait mal à la personne. Mais c'est pas tout le monde qui accepte ça, c'est pas parce que t'es un père ou une mère que tu pardonnes tout le temps. C'est pas vrai ça. Il y en a qui pardonnent pas, qui rejettent (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Raymond, lui, affirme avoir une bonne relation avec son fils. Rien n'est ressorti dans son discours comme quoi il se serait senti stigmatisé par ses proches : « J'ai une très, très belle relation avec mon fils, on a mis les cartes sur la table, il sait qui je suis, il sait d'où je viens » (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Pour Marc, la question du regard de gens proches, tels que des membres de la famille, ne semble pas vraiment s'appliquer. En effet, ses parents sont décédés et il dit ne pas avoir d'autre famille. Notons que sa longue période d'incarcération sans coupure rend son contexte de vie quelque peu différent des deux autres.

Concernant les nouvelles relations à construire, néanmoins, cela semble quelques peu différent : dans l'esprit de nos participants, le stigmate semble risquer de nuire davantage au lien avec de nouvelles personnes.

Jean nous dit qu'il est possible que le dévoilement du parcours carcéral, donc criminel, à une personne que l'on rencontre suite à une incarcération peut rapidement changer le regard que cette dernière porte sur nous. Cela pourrait même en venir à briser totalement le lien qui se tissait.

Tu peux rencontrer quelqu'un pis ça va bien, pis ci pis ça, pis d'un coup... Oups ! Elle apprend que t'as fait du pénitencier. Ou même que tu es encore sur libération. Il y en a qui ont des préjugés. Oups ! Ça fait froid, pis t'a plus de nouvelles. Mais c'est pas tout le monde. Mais t'en a (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Il souligne néanmoins que cela n'arrive pas avec tout le monde et que lui n'a jamais dû mettre une croix sur une certaine relation à cause d'un regard stigmatisant. Il admet cependant qu'après de certaines personnes rencontrées, son statut d'ex-criminel aurait créé « comme un petit froid ».

Selon Raymond, le fait de dire à une personne nouvellement fréquentée qu'il a un passé criminel et carcéral ne pose pas vraiment de problème. Même s'il ne dédramatise pas ce parcours plus marginal et soutient qu'il est primordial que la personne le sache pour établir un lien de confiance avec elle. Il affirme qu'il n'a pas l'impression que cela lui apportera un quelconque malaise.

J'aurais pas de difficulté ! Non, non, j'aurais pas de difficulté avec ça pantoute, pantoute. Mais, tout ce que je te dis c'est qu'il va falloir que j'en arrive là, avant d'avoir une relation quelconque... Pour partir sur une bonne base. Que ce soit clair et net, qu'elle sache vraiment qui je suis, avec qui elle a affaire : « Ça c'est Raymond avant, pis ça s'est Raymond depuis tant d'années. Même si ça fait pas tant d'années, ben, je suis dans le rétablissement depuis X, avant c'était ça, maintenant c'est ça, est-ce que tu acceptes de faire un bout de chemin avec moi ? » (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Dans le discours de Marc, nous comprenons que ce qui ressort comme étant un obstacle dans la création de nouvelles relations personnelles, n'est pas tant un jugement stigmatisant de la part des autres mais plutôt les conditions très contrôlées dans lesquelles une personne en situation de réinsertion suite à une incarcération se retrouve. Il explique, par exemple, que les gens qu'ils fréquente doivent passer par certains interrogatoires fait par les agents de libération conditionnelle pour que soit vérifié l'absence d'antécédents criminels, s'ils ont de saines habitudes de vie, etc.

Cela serait fait dans le but de valider que la personne ex-détenue a le droit ou non d'être en contact avec ces gens.

Regarde, exemple, moi je sors avec toi. Tu n'as pas de dossier. Ils [agents de libération] arrivent chez toi, et te disent que tu n'as pas le droit d'avoir d'alcool chez toi parce que votre conjoint n'a pas le droit d'en boire ! Ce n'est pas toi qui as fait le temps, c'est moi. Donc si ta sœur, ta mère vient chez toi, peux-tu leur payer un verre de vin ? Ils vont te dire à toi mais ce n'est pas toi qui as un dossier, c'est moi ! Et c'est un exemple parmi tant d'autres, c'est toutes des petites affaires : « Comment faites vous madame pour vivre ? Avez-vous un bon revenu ? », « Ça ne te regarde pas ! C'est mon mari qui est en prison, pas moi ! Pourquoi est ce que tu veux savoir mes finances ? » (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Marc explique que ce contrôle peut devenir d'autant plus paternaliste et frustrant, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de relation plus sérieuse et intime avec une nouvelle personne.

La femme que j'ai rencontrée, j'ai fait faire une enquête sur elle, parce que tu n'as pas le choix. Elle est propre à fond, c'est une écrivaine. Je la rencontre une semaine, je lui donne mes heures pour la semaine suivante, 12 heures le samedi, 12 heures le dimanche, pour pouvoir sortir toutes les fins de semaines avec mon 96 heures. Mon agente, elle me dit « Ben, cette semaine, je ne veux pas que tu la voie ! », « Comment ça ? », « Ben, je trouve que votre relation va trop vite ! », « Tu vas me câliser la paix, la folle ! » « Ben, là, je ne suis pas folle ! », « Elle est majeure et vaccinée, elle a 52 ans ! », « Oh non, pas cette semaine, ça va trop vite ! » (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Selon ce que dit Marc, même si le regard des gens n'est pas problématique en soi, les conditions imposées pendant la période de réinsertion nuisent grandement à la création d'un nouveau réseau social car elles teintent l'environnement quotidien et chapeautent les relations nouvelles de la personne. Ces conditions soulignent encore et encore le statut d'ex-détenu de la personne. Selon Marc, ces conditions, qu'il décrit comme contraignantes, nuisent d'autant plus aux relations avec des gens qui ne connaissent rien du milieu criminel et carcéral, comme cette femme qu'il avait commencé à fréquenter.

Elle connaît rien de ce milieu-là en plus. Si tu connais un peu ce milieu-là c'est moins pire, mais elle ne connaît rien de ce milieu-là ! C'est une écrivaine, elle ne connaît vraiment pas ça ! Donc ça m'a pris 10 jours, je te dirais, avant de lui dire. Je n'étais pas capable. Pis, là notre relation a fini, en bons termes (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Pour conclure cette section qui aborde la manière dont les participants *Right Guys* perçoivent le regard porté sur les ex-détenus, nous relevons, tout comme dans les discours d'autres participants auxquels nous avons assigné d'autres figures identitaires, l'idée de la variabilité dans le niveau de stigmatisation dépendamment du crime commis.

Il peut y avoir des raisons c'est sûr, ça dépend du crime. T'sais, un abuseur d'enfants ou un meurtre d'enfants, ça, c'est sûr que tes proches, ben, il y en a qui te délaissent qui se tassent. Que ce soit n'importe quel crime, un vol de banque, n'importe quoi, ça dépend de ton milieu pis ça dépend du crime, de l'aspect moral, ça dépend de la personne. [Est-ce que vous en avez vu des gens qui ont été rejetés à cause du crime et non pas à cause de l'incarcération ? Non pas parce qu'ils ont laissé leur famille, mais parce que leur famille a jugé ce qu'ils ont fait ?] Ben oui, ben oui (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Notons cependant que, même sur cette question des différents niveaux de stigmatisation selon les crimes dans l'esprit de personnes elles-mêmes criminalisées, Jean nous paraît l'aborder avec davantage de nuances que les autres participants *Outlaws* et *Square Johns*.

#### **4.3.4 Effets de ces regards sur la perception que le *Right Guy* a de lui-même**

En nous penchant sur les effets sur eux que peuvent avoir les interactions avec les autres vécues par les *Right Guys*, et la manière dont ceux-ci perçoivent le regard posé sur eux, nous remarquons, ici encore, certaines divergences assez claires entre leur

discours et celui tenu par les autres participants. Cela s'explique peut être par le fait que, chez eux, le statut de criminel semble de prime abord beaucoup plus ancré dans la façon dont ils se perçoivent eux-mêmes. En effet, contrairement aux *Square Johns* qui sont assez nouvellement marqués par un statut de criminel, ou aux *Outlaws* qui sont encore relativement jeunes avec un avenir très long devant eux, les *Right Guys*, avec une proportion aussi importante de leur vie consacrée à la délinquance, peuvent plus difficilement se définir à l'extérieur de ce parcours et cette identité criminelle semble davantage ancrée dans leur identité personnelle.

Marc se qualifie de « pomme pourrie », une personne avec laquelle il n'y aurait plus grand chose à faire pour la décriminaliser étant donné qu'elle a évolué pendant trop longtemps dans le milieu criminel ou, du moins, dans le milieu carcéral entouré de délinquants. Marc soutient en fait qu'après plus de 10 ans d'incarcération celle-ci ne peut plus avoir un objectif de réinsertion et de réhabilitation. Ce sera l'effet inverse qui sera créé.

Être bien honnête avec toi, j'ai beaucoup d'expérience dans ce milieu-là. Des gars comme moi, même en dedans, il y a plus grand chose à faire. Tu sais, quand tu dis « la pomme est pourrie, elle est pourrie ! ». Je vais rester délinquant toute ma vie, à l'âge que j'ai là, une fois que la pomme est pourrie, tu peux la couper en morceaux, c'est la pomme ! C'est pour ça que j'ai travaillé longtemps et je travaille encore avec les jeunes. Les jeunes il y a de quoi à faire encore, un coup que tu as passé une dizaine d'années là, c'est pas vrai, ça ne revient plus. Moi, dans mon cas, en 1996, on avait dépassé le 10 ans, mais moi j'étais là. J'étais accepté en infographie, toute mon équipe de gestion de cas me recommandait pour des libérations, une semi-liberté, mon prêt et bourse était acceptée, je ne pouvais pas avoir plus. Ça allait bien mon affaire. La Commission des libérations a dit que c'était prématuré, mais moi, avec du recul, et on parle de 1996, donc ça fait pratiquement 20 ans, moi je le sais, que là, ils auraient put me repêcher. Là. Donc, c'est pour ça que je te dis, que après 10 ans, ça donne l'effet contraire. Et j'en ai vu plein de monde, qui en ont fait des 10, 12, 15, des 20 ans. Non, ça a un effet contraire (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Il ajoute plus tard : « Je me considère comme un criminel, j'ai vécu du crime toute ma

vie » (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération). Il dit néanmoins que, même s'il se considère comme un criminel et qu'il est très respecté du milieu carcéral, cela ne signifie pas qu'il en soit fier et qu'il soit fier d'avoir passé plus de la moitié de sa vie en détention.

Il y a des jeunes ici, ça les influence. Je veux pas qu'ils me prennent pour un idole, câlisse, j'ai passé ma vie en prison ! Je suis pas une idole, pas une minute ! Et j'ai fait mon nom à coup de claques sur le visage mais c'est pas une vie, criss. J'y ai passé 30 ans, alors que j'étais éligible après 7 ans. Bravo mon colon ! (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Raymond, nous fait également comprendre qu'il ne se dissociera jamais de ses pairs délinquants. Même si certaines de ses perceptions ont changé, d'autres sont les mêmes et ne changeront jamais, dont le respect et la loyauté envers ses anciens comparses : « C'est important pour moi de rester loyal avec les pairs. Je l'ai toujours gardé d'ailleurs. Ça m'a coûté 28 ans à cause de ça [en riant]. Mais c'est correct, ça fait partie de la *game* aussi » (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Il souligne de plus que son parcours délinquant fait partie intégrante de son « bagage » et que même s'il admet vouloir à présent ne plus retourner à ce mode de vie, il a longtemps eu « cette identité-là » de criminel.

Ouais, c'est vrai. Je l'ai eu longtemps cette identité-là, moi. Ouais, je comprends ce que tu veux dire par identité maintenant. Je l'ai eue longtemps. Mais, comme je te le disais tantôt, c'est mon bagage ça fait partie de moi, ça fera toujours partie de mon parcours. C'est mon passé et je ne pourrai jamais l'oublier. Mais, comme je te le disais, j'essaie de devenir une meilleure personne à tous les jours. Je le sais que je ne retournerai jamais là, mais il ne faut pas non plus que j'oublie d'où je viens (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Nos trois participants soulignent une transformation identitaire importante vécue comme eux par les personnes détenues un grand nombre d'années. Par contre, ils ne relient pas cette transformation chez l'individu à un regard stigmatisant des autres

mais plutôt au milieu carcéral lui-même. En effet, il nous faut souligner ici la place importante que tient ce que nous qualifions de « phénomène de prisonnérification », concept défini plus haut dans notre recherche, dans le discours des *Right Guys*. En fait, Raymond, Marc et Jean ont tous partagé avec nous avoir l'impression qu'à force d'avoir baigné dans la culture carcérale aussi longtemps les gens longtemps détenus peuvent devenir mésadaptés par rapport au monde extérieur. Jean va jusqu'à dire que certains détenus ne voudront plus être libérés par crainte d'affronter l'extérieur où ils risquent fort d'être stressés et isolés.

Il y en a qui vont rester là toute leur vie parce qu'ils sont pas capables. J'ai connu des messieurs en dedans, ça va faire quelques années qui sont là pis ils veulent pas sortir. Ça va faire 34 ans qui sont là. T'sais, qu'est-ce que t'as dehors ? T'as plus d'amis, t'as plus de famille, t'as plus de maison, ça fait 34 ans que t'es institutionnalisé. Il y en a qui sortent pis qui vont faire un bout et s'arranger pour remonter [en détention]. Il [un détenu donné en exemple] est pas capable de vivre dans une société comme ça, parce qu'il est tellement institutionnalisé que c'est son milieu. Lui, sa vie, c'est de même, il a plus d'autres choses, plus rien. Il sort rendu un certain âge, il a pas de job, pas de rien, il est perdu. Il y en a que ça leur tente pas, trop tanné, trop de temps. T'sais, j'en ai connu des 34, 36 ans. C'est rien d'autres que des détenus. C'est leur maison. [...] Tu les sors, pis ils vont crever quasiment. [Ils sont dépendants?] Ben, j'appelle pas ça dépendants. C'est comme toi, je vais te mettre avec une famille pendant trente ans, pis là je te dis « Ok, on t'enlève de là, vas t'en, fais-toi une autre famille ». C'est ta famille. Ça devient leur milieu de vie, ils ont plus rien d'autre. Fait que cette personne-là, elle devient fuckée. (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Jean affirme que la crainte du monde extérieur envers celui de la détention, ressentie par certains détenus, provient à la fois du fait que la personne risque fort de se retrouver seule (elle doit se refaire un cercle social, ne peut pas maintenir ses relations d'amitié construites en incarcération, etc.) et du fait qu'elle se retrouve avec des gens qui ont évolué avec des normes qui ne sont plus les siennes.

Ça peut devenir trop vaste, qu'il y a personne autour de toi. C'est triste parce que, là, tu sais plus. Là, tu parles avec eux-autres pis ils vont te dire « Je m'en fous moi, j'vais crever icitte moi ». C'est peut être la peur de sortir, la peur de réaffronter la société. La peur de retomber dans la société avec du monde normal alentour de toi. Ça peut faire une peur ça aussi. T'sais, t'es habitué d'être entouré de détenus et de gardiens, de clôtures, de barbelés. Tu tombes dans du vaste, dans du monde qui sont normaux, qui passent à coté de toi. Ça peut devenir une peur. J'imagine (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Cette idée de décalage entre les normes connues par la plupart des citoyens et celles intégrées par les *Right Guys* est également exprimée par Marc. Celui-ci raconte une expérience lors du paiement d'articles à la caisse d'une boutique qui lui a fait prendre conscience du fait que lui-même présentait certains comportements routiniers qui détonnaient par rapport à ceux des autres clients.

Je retourne au magasin pour acheter d'autre choses, je lui demande [à la caissière] combien je lui dois, elle dit : « Vous êtes drôle vous, ça fait 3 fois que vous venez, vous n'avez jamais demandé combien ça coûtait ! » C'est pas grand chose, mais c'est une enfant qui m'a fait réaliser que le citoyen « normal » gagne sa vie de 8 à 5, va demander combien ça coûte, elle m'a fait prendre conscience de ça ! Il y avait de quoi de louche dans mon comportement, qui était pas normal, et c'est elle qui me l'a fait découvrir ! Moi j'y allais et je m'en foutais du prix « combien je te dois ? » (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Raymond explique qu'il se sent de plus en plus à l'aise de rencontrer de nouvelles femmes via des sites de rencontres. Il soutient cependant qu'il a dû apprendre à s'adapter pour rentrer en relation avec des femmes qui ont eu un parcours plus près de la norme et qui ne viennent pas du milieu marginal dont lui-même provenait.

Ma nièce m'avait fait rencontrer une de ses amies qui travaille à l'hôpital en ressources humaines. Il fallait quand même que j'aille me sécuriser avec ça. T'sais, rencontrer des gens issus de d'autres milieux. Parce que c'est pas pareil que de rencontrer quelqu'un qui se tient dans les bars pis a quasiment la même vie que toi, que quelqu'un qui a une vie normale en tant que telle. Plus

j'en rencontre, plus je m'adapte et plus ça devient facile de jaser. Parce qu'il y a la gêne dans tout ça aussi. Quand t'as pas rencontré quelqu'un de nouveau ça fait des années... (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Étant donné notre intérêt de recherche qui entoure en partie les effets de l'expérience carcérale sur la construction identitaire des détenus, il nous paraît important de mettre en lumière l'idée de mésadaptation vécue par certaines personnes détenues rattachée à la figure identitaire du *Right Guy*. Cela dit, rappelons que ceci serait dû à la longue période d'incarcération et de prisonnérification qu'ont connu ces personnes, plutôt qu'à un possible stigmatisme créé directement par le monde extérieur. En effet, nous comprenons à travers les discours de nos participants *Right Guys* que le stigmatisme engendré et maintenu par le phénomène de la prisonnérification pendant la période d'incarcération finit par être intériorisé par l'individu de façon telle qu'il ne parvient plus à s'en détacher, même une fois sorti du milieu carcéral. Ces rôles et statuts apposés en détention sont tellement intégrés à l'identité de l'individu incarcéré depuis tant d'années qu'il n'en vient à agir qu'en fonction de ses comportements dictés par la culture carcérale, même une fois dehors.

Finalement, nous tenons à mettre en lumière que les transformations au niveau des perceptions qu'ont ces trois participants *Right Guys* d'eux-mêmes ou de leur parcours de vie ne semblent pas directement reliées à un possible regard stigmatisant d'autrui mais plutôt à un profond travail sur soi dû à différents facteurs autres et qui nous paraissent aller de pair avec le parcours particulier du *Right Guy* tel que décrit dans la typologie de Schrag.

Dans le cas de Jean, un repositionnement identitaire aurait pris forme au cours des années. Cela serait possiblement dû à une sagesse que lui aurait apporté son âge plus avancé que la moyenne des détenus.

Ça dépend du détenu. C'est sûr et certain qu'à mon âge, les effets sur soi de la prison sont pas pareils. J'ai fait une erreur, oui je suis d'accord, il y a pas personne qui m'a amené là. C'est moi qui s'est amené là tout seul, c'est mon erreur. C'est sûr qu'il y a des effets. Ceux qui s'en câlissent, ils les envoient chier les effets, mais, à 20 ans, c'est sûr tu t'en fous. Plus tu vieillis, plus tu fais de temps, donc ta mentalité change envers les autres, ta mentalité change envers toi (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Nous comprenons que Jean se perçoive à présent comme « égoïste » envers ses enfants par le fait de s'être refait incarcérer. Comme mentionné précédemment, sa famille ne s'en est pas distancier avec les années. Il se considère chanceux de cela et c'est pourquoi, avec les années et l'âge, il réalise qu'avoir récidivé témoigne du fait qu'il n'a pas assez pensé à eux.

Retourner là [en prison], ça aussi ça m'a aidé. Ça m'a fait prendre conscience que se ramasser encore là à cet âge-là, pis encore là t'as pensé qu'à toi. On est égoïste des fois, c'est avec les années qu'on apprend. Je m'aperçois que j'ai encore été égoïste, de me ramasser là pis de faire revivre ça encore à mes enfants. C'est pas eux-autres qui nous amènent là. C'est nous autres, pis c'est eux-autres qui en souffrent. Dans le fond, on a pensé juste à nous (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Marc nous explique également avoir fait un « gros travail » sur lui-même et nous dit, par exemple, avoir compris l'effet traumatisant que peut avoir pour quelqu'un de se faire mettre une arme sur la tempe, même si son intention à lui n'était pas de la tuer. Il affirme néanmoins catégoriquement que ce travail sur soi, il l'a fait pour lui-même et pour personne d'autre.

J'ai travaillé beaucoup sur moi, mais pas pour eux [personnel carcéral], pour moi ! J'ai jamais rien fait pour eux, et je ne ferai jamais rien pour eux ! Ils m'avaient mis dehors du programme. Là, je vais être obligé de faire un suivi psychologique, pour compenser dans la balance. Encore là, si le suivi psychologique ne fait pas mon affaire, tu vas me retrouver au pénitencier, je me criss de ça, je ne ferais pas quelque chose pour bien paraître, ou pour leur faire plaisir ! Jamais ! (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Dans le cas de Raymond, il semble que ce cheminement au niveau du positionnement identitaire ce soit fait par des moyens tels qu'une thérapie visant à travailler des sphères psychologiques et émotionnelles. En fait, il nous dit s'être débarrassé de plusieurs « démons » (tel que sa « rogne » envers la police) et avoir apprivoisé des sentiments qui le faisaient souffrir au fil des années tels que la culpabilité et la rancune.

C'est ça, pis ça m'appartient, ça fait parti de mon bagage. Je vis bien avec ça aujourd'hui. J'ai réglé ben des choses, Je me suis pardonné ben des choses. Si tu passes pas par le pardon, ça va toujours revenir, il va toujours avoir des choses qui vont remonter. [...]La culpabilité, euh...la police, ça, ça s'est juste réglé dans les dernières années. Ça fait peut être trois ans. Ça m'avait toujours travaillé avant. Je les ai toujours eu en rogne, pis j'ai toujours eu de la misère à *dealer* avec ça...Mais, l'acceptation y est pour beaucoup. L'acceptation de ma sentence. La victime que j'étais avant et que je ne suis plus aujourd'hui. T'sais, à un moment donné ça a fait « Écoute, il faut que je passe à ce niveau là ! ». T'sais, j'étais pris ici, il fallait que je passe par dessus ça si je voulais être capable de bien passer au travers tout ça et de bien vivre ma réinsertion sociale (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

En relatant le travail personnel par lequel Raymond est passé, il nous fait comprendre qu'il ressentait une réelle culpabilité face à son crime et donc, qu'il a été son propre juge sans qu'autrui ne le pousse à le faire en le stigmatisant. Il soutient que sa façon de faire face à sa propre culpabilité est de se réinsérer et d'être quelqu'un de positif pour la société.

C'est malheureux ce qui est arrivé [meurtre du policier] mais il y a rien que je peux faire pour ça aujourd'hui. Tout ce que je peux faire, c'est essayer de me rétablir moi et être capable de prendre ma place en société comme je le fais présentement, de redevenir un citoyen acceptable, responsable et productif (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Malgré le fait que ces participants *Right Guys* ne semblent pas, aujourd'hui, être particulièrement touchés dans leur perception de soi par le regard négatif que les autres peuvent porter sur eux à cause de leur parcours carcéral, il a été tout de même souligné par Raymond et par Marc que le stigmate peut venir créer chez certains une importante détresse.

La honte y est pour beaucoup ! La honte c'est un gros sentiment...pis dans les sentiments avec la honte, le ressentiment, la colère...Ça c'est des sentiments que nous autres en tant qu'alcooliques pis que toxicomanes, on doit se tenir très loin de ces sentiments-là...Si tu fais des ressentiments, restes pas dedans, sors de là, pis ça presse. Parles-en à quelqu'un...Reste pas pris avec. Moi, je ne le garde plus à cette heure, le *motton*. J'en parle tout de suite pis je vais démythifier, pis on le décortique si il faut. [...] Il y a un gars qui s'est pendu ici, dans les toilettes. [Silence] Dans les toilettes ! Fallait tu qu'il soit malheureux, fallait tu... Écoute ! Il a tout ici alentour ce gars-là ! Il a tout ! Des intervenants partout ! Pas capable de parler de lui. On avait un suivi toxico qu'on faisait ici, 12 semaines. Il avait ben de la misère à parler de lui. Tu voyais que...Tu peux pas savoir toute la détresse qui habite ce gars-là, c'est pas écrit dans son visage, toute la détresse et le désarroi qu'il a en dedans de lui... mais il a pas été capable d'en parler. Fait que, il s'est tué avec. [...] C'est possible que le parcours criminel créé cette honte, tout est possible. S'il a rien réglé de sa vie le gars, s'il a pas été capable de parler de son incarcération, il a un problème à quelque part. S'il est pas capable de parler de lui, ça risque de le suivre pendant longtemps. Ça va le suivre pendant longtemps (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Marc relate avoir été témoin de la tristesse de certains co-détenus chez qui le rejet des proches et la stigmatisation liée à l'incarcération a eu un effet direct très négatif sur leur propre estime d'eux-mêmes.

Je vais te parler d'ici, il y en a un qui me dit qu'il est un raté. « Dis pas des choses comme ça ! », je lui dis qu'il a deux beaux enfants, « Oui, mais ils ne me parlent même pas ! », « Non, regarde, ils sont venus te voir ici ! Arrête, tu dégages du négatif envers tes enfants ! », « Je suis un raté ! ». Mais c'est parce qu'il est découragé (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Le découragement dont parle Marc pourrait même en pousser certains à percevoir leurs conditions de détentions comme plus faciles comparativement à leur situation de réinsertion.

Ils sont tannés, ils sont découragés. Il y a des gars ici ils ont pas de famille, ils sortent pas la fin de semaine, donc ils restent ici et ils tournent en rond, mais quand tu t'assois et que tu t'ennuies, ton hamster, il vire, ce qui fait que il y en même qui se disent qu'ils étaient mieux en prison ! C'est pas normal que tu penses que t'étais mieux en prison ! Tu payes une cigarette 10 dollars, ne me dis pas que tu étais mieux en prison ! Ce qui fait que, là, ils se découragent (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

#### **4.3.5 Face à ce regard, comment réagir?**

Plus haut, lorsque nous avons abordé les formes que prennent les interactions des trois hommes avec les gens hors du milieu carcéral, nous avons compris que, dans la majorité des cas, ces participants n'avaient pas le sentiment que les autres portaient un regard stigmatisant sur eux. Néanmoins, ils ont dit que, dépendamment des contextes, le dévoilement du parcours carcéral pourrait causer un certain malaise à différentes personnes. Maintenant, lorsque nous explorons la manière dont ils réagissent à ces possibles malaises dus au dévoilement de leur statut d'ex-détenus, les trois participants nous ont dit ne plus être actuellement affectés par les jugements qu'on pourrait poser sur eux.

Jean explique que, selon lui, il incombe à la personne étiquetée de ne pas se percevoir ainsi si elle ne considère pas que l'étiquette est justifiée dans sa situation. Il soutient que si la société qualifie une personne ayant été criminalisée de « danger pour la société », c'est à la personne de se positionner elle-même comme étant au même niveau que les autres citoyens en termes de dangerosité, une fois qu'elle a passé à travers son incarcération et est en réinsertion.

C'est sûr et certain que la société va te placer et dire « Toi, t'es un danger pour la société ». Je sors, je suis un danger pour la société ? C'est à moi de le savoir. Je ne suis pas un danger pour la société, moi. Si je veux recontinuer dans le milieu, dans ces crimes-là, là je suis encore un danger pour la société. Mais, si je refais mon chemin, je réoriente ma vie, je suis pas un danger. Parce que cette étiquette-là, ils peuvent pas te l'étamper et te dire : « Tu l'es ». Tu sors, tu sors. Ta date est finie, tu leur dois plus rien. Ta dette est payée, merci, bonjour (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Jean explique que cette étiquette que la société peut poser et qui, selon lui, incombe à la personne de l'accepter ou non, le laisse indifférent. Il n'aura qu'à se distancier des gens qui poseront un regard discréditant sur lui.

Personnellement, ça me laisse indifférent. Si ça prend juste ça pour me juger, ou ça prend juste ça, ben, regarde. Prend la première pierre pis lance-la. On peut revirer-ça de bord pis commencer à analyser ton cas. Moi, ça me laisse indifférent, et ça vaut pas la peine de m'attacher ou d'avoir une amitié avec cette personne-là si elle est pas bonne. Ça me laisse indifférent. Il y a tellement d'autre monde (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Lorsque nous abordons avec Marc la façon qu'il a de réagir face à un éventuel jugement négatif à son égard ou un regard stigmatisant posé sur lui, il nous répond catégoriquement que cela ne l'affecte pas du tout : « Il y en a que ça affecte beaucoup, moi personnellement, je m'en fous, moi je suis bien à l'aise de dire que je m'en criss de ça » (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

L'idée de carapace construite par plusieurs détenus comme moyen d'autodéfense face au statut stigmatisant de délinquant, souvent connu avant même l'incarcération, ressort dans les entrevues avec nos participants *Right Guys*.

C'est pas pour tout le monde, mais il y en a. Ils vont pas piler sur leur orgueil, ils se mettent la carapace, une grosse. [Comme moyen de défense par rapport à ce regard stigmatisant des autres?] À ce regard-là, pis à ben des affaires. Ils vont se mettre une carapace défensive. Trop de temps de faite, de la misère à ce réintégrer (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Jean, toujours sans appliquer ce qu'il nous dit à sa situation personnelle actuelle, affirme que cette carapace que certains vont se mettre aura souvent tendance à se concrétiser par le rejet d'autrui suite au rejet que la personne ressent elle-même de la part des autres. Il amène l'idée selon laquelle, à force de se sentir rejeté ou isolé du milieu familial ou social non-délinquant, certains vont aller retrouver ce milieu de confort au sein même de la communauté carcérale et criminelle, qui devient alors une « nouvelle famille » qui, du moins, l'accepte parmi elle.

Ils rejettent. Ils rejettent la famille, ils rejettent la société. Ils sont rejetés, fait qu'ils se révoltent. Ils sont rejetés par leurs proches, par ceux qu'ils aiment. Donc, ils deviennent révoltés. Son milieu est là, ça aide, Son milieu est pas là, c'est sûr que ça l'aide pas, ça le révolte. Tu te sens délaissé, tu cherches ailleurs pour retrouver de la famille. Des fois, tu retrouves de la famille en dedans, avec les criminels. [Donc, cela fait encore plus que la famille d'avant se tasse ?] Ben, tu te reformes une autre famille. Ça peut être dans le milieu criminel. Là, tu vas recontinuer. [Le milieu carcéral peut tenir lieu de maison et de famille pour ceux qui se seraient sentis rejetés?] Ben, certainement. Pour certains, c'est officiel. Il y en a ben qui se sont sentis délaissés par leurs parents, qui n'ont pas eu d'amour. Là, ils vont avoir un peu d'attention. C'est comme un milieu familial (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Raymond partage avec nous le fait que lui-même, provenant d'un milieu dur et criminalisé dès son jeune âge, s'est construit une carapace solide, carapace qu'il a réussi à adoucir avec le temps et les thérapies. Il compare sa situation avec celle de quelqu'un qui aurait été incarcéré sans avoir eu un passé aussi criminalisé que le sien (on peut penser à nos participants *Square Johns*) et soutient que pour ce genre d'individu, il y a davantage de possibilités de réinsertion rapide.

Ben, moi, j'ai été influencé quand j'étais plus jeune. Écoute, j'arrivais avec un passé assez ... j'avais une carapace que je m'étais faite depuis que j'étais tout jeune, c'était dur de me faire changer les idées, mes idées étaient faites pis quand je suis ressorti, je suis retourné faire mes affaires. C'est sûr, quelqu'un comme je te dis d'un autre milieu, pis il est rentré pour une niaiserie, des affaires de même, rien de trop grave, on parle d'un petit larcin, ou quelque chose du genre, il y a moyen de le remettre sur le jus, le remettre sur la bonne

voie, le jeune, avec les outils qu'ils ont (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

La carapace dont parle Raymond, suscitée par un mouvement de rébellion ou un besoin de confrontation, peut contribuer à ancrer l'identité criminelle dans la personne.

Moi dans ma tête je la fermais. « Mange de la marde ». Excuse-moi l'expression, mais c'était ça. Ça c'est le réflexe que j'avais. Mon système d'autodéfense, de me reculer, pis de me geler, ben, il m'a tout étouffé. Je me gèle, je fume, j'écrase tout ça, j'étouffe tout ça moi- là! J'étouffe tout ça avant de commencer vraiment à me comprendre, à faire vraiment du *meeting*, à faire des thérapies, à démystifier ça un peu en dedans. À comprendre c'est quoi une émotion. Tu peux pas le sentir, tu sens pas de tout façon. Tout est gelé, tu le sens pas. Il y a beaucoup de monde, c'est encore ça : ils vont sortir pis, dès qu'ils ressortent ils vont recommencer la même affaire dans le même milieu à l'extérieur. Ce gars-là, il a une carapace de faite. Il est endurci par le système, il s'est fait une carapace (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

De plus, pour Raymond, qui provient d'un milieu familial dur, le fonctionnement très répressif du système correctionnel lui aurait « fait violence », lui rappelant l'éducation administrée par son père violent. Il soutient qu'après avoir fait une rechute et être aller en thérapie pour sa consommation de drogue, il se serait dit que, pour une fois, on ne « tape pas sur le clou, on te donne un *break*, on te comprend ». Nous comprenons à travers son discours tout le poids que représentait le fait d'être toujours perçu par les autres comme coupable, quelque soient les circonstances.

Ben, c'était longtemps de même, pendant des années, à marteler, d'une certaine façon: « tu comprends pas, tu t'en vas faire du temps! ». Ça me fait penser à mon père comme dans le temps, "je vais t'en crisser une autre volée" [...] Des fois ça m'est arrivé de vouloir m'en sortir, essayer, arrêter de consommer. Là, t'es tout clean, ton agent te dit : « Écoute, j'ai encore entendu parler de toi, t'es encore mêlé là-dedans ! », « Écoute, je te dis que je suis pas là-dedans ! Arrêtez de me mêler! »...Fait que tu viens que tu te tannes de ça. « Ils sont encore après moi! Des fausses accusations. Fait que, mangez donc d'la marde ...Si c'est de même que vous pensez parfait j'vais retourner me la péter pis avoir l'air idiot, imbécile! ». C'est moi qui m'écrasais! Quand je te dis que je me

suis écrasé, moi avec on m'a écrasé ! Mon père l'a fait, le système l'a fait (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Marc reprend l'idée de révolte et de frustration qui peut maintenir la personne dans la délinquance au lieu de l'en distancier, en l'appliquant plus particulièrement aux jeunes chez qui ce moyen de défense est d'autant plus présent.

Les jeunes s'enragent au bout, ils deviennent malins. Pourquoi est-ce qu'on lui donne des coups de bâtons ? Je ne comprends pas. Il va s'enrager. J'ai eu cet âge-là moi aussi [18,19 ans], tu deviens révolté : « C'est des tabarnacles de chiens, des citoyens sales », toutes sortes de choses : « ils ne nous diront pas quoi faire ! ». Donc, là, les jeunes se rebiffent (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Il explique également que cette carapace est entre autres engendrée par « le masque » que doivent se créer les détenus pour projeter une image de « dur », nécessaire pendant l'incarcération. Marc décrit en effet la pression constante que subissent les détenus : celle de présenter une image dure pour pouvoir évoluer correctement dans ce milieu. Il souligne que plusieurs n'auront même plus tendance à enlever ce « masque » une fois sortie de détention.

Il y a un gros problème d'image surtout dans les maximums. Moi je te dirais que 80% des gars que tu dirais que c'est des gros durs, quand leurs portes ferment à 11 heures le soir, tabarnack, que je suis content de l'enlever le masque. Je ne suis pas mieux qu'un autre. J'ai brassé en dedans, mais quand je rentrais dans ma cellule le soir, mon Dieu qu'il me semblait que j'étais léger. Parce que c'est une pression constante que tu as sur les épaules. Donc, c'est bien beau l'image, le masque, appelle ça comme tu veux, tu as une carapace terrible, parce que tu n'as pas le choix de te faire une carapace, parce que tu ne peux pas te permettre d'être faible. C'est une pression constante, c'est pour ça que quand tu rentres dans ta cellule et que tu fermes la porte le soir, l'image, tu enlèves ça : « Tabarnack, qu'est ce que je fais encore ici, on s'en sortira jamais ! ». Mais non, ce n'est pas évident. [...] Il y en a qui sortent de prison et qui ne l'enlève pas leur masque, je le vois même ici, ça me fait rire, je le vois ici, c'est comique (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

#### 4.3.6 Ce qui aide ou aiderait

En ce qui a trait aux éléments aidants et aux outils développés pour atténuer les effets négatifs de l'ancrage du statut de criminel dans la perception que les détenus ont d'eux-mêmes, nos trois participants ont tenu des discours assez variés.

Selon Jean, l'élément le plus aidant pour lui a été le support de ses proches et de sa famille au cours des années. Il soutient que d'avoir des proches autour de soi permet de garder espoir et donne une raison valable de tenter de s'éloigner du monde du crime, pour éviter d'être incarcéré à nouveau.

Ici, t'en a au moins 3 qui ont fait au moins 25 ans en dedans. Ils veulent s'en sortir, ils travaillent, ils fonctionnent et tout ça. Je sais une chose, c'est qu'ils ont encore de la famille dehors. C'est pour ça qu'ils s'en sortent. T'sais, quand tu sors pis que t'as plus de frère, plus de sœur, de père et de mère... Si t'as de la famille dehors, et qu'elle t'accepte, te donne un coup de main et te donne encore de l'amour, ça, ça aide beaucoup. Ça t'aide à passer à travers, à vouloir continuer, et à ne pas vouloir y retourner, à faire de quoi, à rester avec eux-autres. Ils sont là pour t'aider fait que ça te tente pas de réabuser d'eux-autres. Même pour moi, j'ai du bon monde alentour de moi, qui sont là pis qui me soutiennent (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Il soutient que ce qu'il faut viser pour se « reconstruire » et « se reprendre en mains » est un réseau non délinquant pour le soutenir : « C'est de te refaire des amis, pas dans le même milieu. Avoir des amis, du monde qui sont pas de ce milieu-là. Moi, après 23 ans [sans incarcération], ça a été mon erreur, de fréquenter le même milieu. Il m'a ramené à la même place » (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Tout comme il nous a confié le faire lui-même, Jean recommande à ceux qui pourraient ressentir un regard stigmatisant sur eux dû au parcours carcéral, de ne pas

y porter plus d'attention qu'il ne le faut et de se concentrer sur les efforts et le cheminement qu'eux-mêmes font pour s'éloigner du monde criminel.

Si tu t'en vas pis tu marches droit, le regard des autres te frappera même pas. Pis même s'il te frappe, passe à côté, garde ta ligne pis continue ton chemin. Parce que ça vaut pas la peine de t'arrêter, à perdre ton temps, à te dire « il me regarde de travers, il me juge ». Regarde, laisses-les te juger pis continue (Jean, 66 ans, environ 13 ans d'incarcération).

Dans le cas de Raymond, ce sont les thérapies de groupe qui ont tenu place d'outil essentiel, à la fois pour atteindre et pour passer à travers la repositionnement identitaire qu'il a connu : « Après des années à ne plus consommer, à faire du *meeting*, j'ai fait beaucoup de programmes en dedans des murs. Ça ma aidé ben gros, à fond, ça m'a aidé. Ils ont cru en moi à quelque part » (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Il souligne que l'aide apportée par ces « *meetings* » est venue, certes, comme il le dit ci-haut, du fait d'être en présence de personnes qui croient en lui, mais également des rencontres qu'il a pu faire au cours de ces moments de partage d'expériences personnelles. Il explique en effet que de pouvoir avoir accès à des gens qui verbalisent des parcours, des craintes, des sentiments semblables aux siens, à travers lesquels il s'est reconnu, l'a énormément aidé à s'ouvrir aux autres, à briser la carapace citée plus haut et à se sentir moins isolé dans ce qu'il vivait intérieurement.

J'ai fait de belles rencontres. Dans les partages, on va chercher beaucoup dans la souffrance de l'autre, moi, c'est là où je me reconnais à quelque part, où je suis capable de me dire : « Je suis capable de m'identifier à ça, à telle souffrance, à tel comportement ». À travers tous ces partages-là, je me suis reconnu à ben des places, ça m'a emmené à être capable de me voir tel que je suis, de passer à autre chose à un moment donné. D'être honnête avec moi, de parler des vraies affaires, de me dire que : « Écoute, il serait peut être temps que tu passes à l'action de changer, pis c'est la seule manière que tu vas être capable de rester à l'extérieur » (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Raymond a également partagé avec nous une anecdote qui aurait été très bénéfique pour lui. Celle-ci dénote selon nous l'importance qu'a eu pour lui le fait de briser cette barrière si clairement définie entre le monde d'où lui venait (monde criminel) et celui des policiers. Comme nous l'avons déjà dit, la culture criminelle et carcérale maintient un fossé entre les délinquants et les formes d'autorité en maintenant l'un et l'autre dans des images négatives et stéréotypées l'une de l'autre. Chacun des côtés stigmatiserait l'autre. De nuancer ces rôles attitrés en discutant avec un policier aurait beaucoup influencé les repositionnements identitaires de Raymond.

Je lui ai dit [à un ancien policier rencontré à la fin d'un « *meeting* »] comment est-ce que j'en avais après la police, comment je les hais, comment j'ai de la misère avec le système...J'ai déballé mon sac. Il m'a écouté de A à Z, jusqu'au bout. Pis il a fini par me dire : « Raymond, au nom de la police, je te pardonne ». J'ai dit « Tim, c'est pas ça que je veux entendre. Je veux entendre que vous avez fait une erreur, pis que vous êtes une gang de crosseurs, pis qu'il y a autant de crosseurs de votre bord qu'il y en a de notre bord ! ». Il m'a dit « Je te l'accorde. On est tous une bande de crosseurs mais il y a encore du bon monde... ». On a fini dans les bras l'un de l'autre pis on braillait tous les deux. À partir de là, ça a fait virer la machine de bord un petit peu. Ouais, ça m'a aidé ben, ben gros à cheminer (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Un autre élément qui ressort comme positif pour Raymond est le sentiment d'aider les autres, de « donner au suivant ». Cette idée d'aide apportée à d'autres ressort dans plusieurs autres entrevues et sera importante à explorer dans la section *Discussion* de notre recherche.

T'sais, moi, donner au suivant que ce soit par le biais de ce que l'on est en train de faire, que ce soit par le biais d'un partage à l'université de Montréal...ou juste à parler dans les *meetings* en essayant d'aider les nouveaux, moi c'est ça que j'essaye ben gros de faire dans les *meetings*. C'est ça que je dis « Regarde le beau sourire que tu as en avant de toi. Regarde le monde qui te sourit pis qui ont les yeux clairs ! ». Moi, ça m'a tellement apporté, ça m'a tellement donné... si je suis rendu là aujourd'hui, c'est grâce à tout ça. On a donné au suivant pour me donner à moi. Moi, je suis en train de

le faire mais on l'a fait pour moi. C'est une roue qui tourne (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Ce que Raymond recommanderait à quelqu'un qui serait en période de réinsertion et qui ressentirait un quelconque isolement face au reste de la société, ne nous semble, encore une fois, pas directement relié à un travail sur soi pour faire face au poids du regard stigmatisant des autres mais plutôt à un suivi thérapeutique dans le but d'avoir de l'aide pour « se reprendre en mains ». Il fait rapidement référence aux possibles problèmes de consommation de la personne plutôt qu'à la stigmatisation, tout comme Jean a tendance à dédramatiser la stigmatisation si la personne ne commet plus de crime.

Ben, ça dépend c'est quoi son problème : s'il a un problème d'alcool, un problème de drogue, va faire une thérapie, va faire un *meeting*, va voir des gens, vas consulter. [...]Fait que, le gars qui vient de débarquer, pis qui est tout seul, qui est tout croche, qui sait pas où est-ce qu'il s'en va...ben, il faut le diriger à quelque part. Avant de sortir de là, il faut qu'on le dirige. Il faut lui dire « Écoute, t'as besoin d'aide. Va faire une thérapie, vas faire du *meeting*, va ici, va là... » (Raymond, 63 ans, 28 ans d'incarcération).

Dans le discours de Marc, le premier élément nommé comme ayant un effet positif sur lui est, tout comme Raymond, le fait d'aider les autres. Il explique que de mettre en place lui-même des projets pour aider les plus démunis et d'avoir accès à la réalité de ces gens via les organismes de bienfaisance avec lesquels il a collaboré, lui a fait prendre conscience que d'autres vivent dans une misère et une pauvreté qu'il n'imaginait pas.

J'ai parti un programme avec les pompiers : je me suis pris avec trois gars endedans, on a commencé au mois de mai, aller jusqu'en décembre, réparer, nettoyer des jouets, on a reçu des jouets flambants neufs aussi. J'ai donné 5000 jouets en tout. C'est des jouets en maudit ! Ce qui fait que, là où j'ai aidé, c'est au Relai Communautaire, dans Laval. C'est une soupe populaire, ça coûte 2 dollars un repas, ils donnent un panier de nourriture à 200 personnes à peu

près par semaine. J'ai connu vraiment à cause de ça, ce qu'était la pauvreté ! Un enfant qui a faim, il a faim ! (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Marc nous parle également d'un moyen qu'il a développé pour ne pas être trop « déconnecté » du reste de la société au cours de sa période d'incarcération : il a continué à lire les circulaires des épiceries qui l'informaient des prix des produits sur le marché. Cela faisant, nous comprenons qu'il a contourné, du moins en partie, certains effets de la prisonnisation.

Pendant 30 ans, le matin, mon journal : très important. Tous les matins, pour me garder le plus à jour avec l'extérieur. Une autre chose qui a été importante avant que je sorte, les gars me les gardaient s'en étaient même drôle : les circulaires, *Métro* et autres. Je regardais les circulaires moi. Ils se disaient que j'étais fou ! Mais quand je sortirai d'ici, je ne donnerai pas 2\$ pour une livre de beurre ! Je le sais qu'elle coûte tant la criss de livre de beurre ! (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

Marc nous dit que ce qu'il recommanderait en termes d'interventions auprès des détenus (particulièrement des jeunes) serait d'accentuer la recherche et la valorisation de leurs intérêts, hobbies et passions personnelles. Nous comprenons ici qu'il préconise une approche qui se concentre davantage sur les goûts et les forces de l'individu en faisant abstraction du statut, voire du stigmat, de délinquant.

Premièrement, je vais trouver ton point que tu aimes. Moi j'adore les animaux. Il y en a un [résident du centre de réinsertion], il aime absolument rien. J'ai parlé avec lui pendant 2 ou 3 jours dans le salon. Il me dit que lui aussi il aime bien les animaux. Bon, ok, on va partir de là. Donc, là, je lui dit qu'on va regarder sur internet si il y a des *jobs* avec des animaux, pour commencer. Parce qu'il faut que tu leur trouves un point de départ, ils aiment rien les jeunes ! Il y en a un ici, même chose, je lui ai trouvé un point de départ. Là, il retourne à l'école le mois prochain, criss que j'étais content ! Il faut que tu leur trouves quelque chose qu'ils aiment, parce que eux ils vont te dire : « Ça j'aime ça, ça aussi j'aime ça », « Arrête de te promener, trouve-toi quelque chose que tu aimes vraiment ! » (Marc, 58 ans, 30 ans d'incarcération).

#### 4.3.7 Conclusion

Comme pour nos deux autres figures identitaires, nous croyons importants de revenir sur les résultats qui ressortent des entrevues avec les participants *Right Guys* sous forme de synthèse pour pouvoir ensuite en discuter.

Nous avons relevé des différences avec l'expérience de la période d'incarcération telle que décrite par les autres participants dans ce que nous ont dit Marc, Raymond et Jean. Nous avons compris que cela était tout d'abord dû à leur parcours de vie. En effet, provenant tous trois de milieux délinquants et aucun n'étant à sa première incarcération, depuis longtemps le monde carcéral n'est plus inconnu pour eux. Leurs discours dénotent un certain ancrage dans la culture criminelle et carcérale. Ce monde ne semble pas avoir été expérimenté comme quelque chose de particulièrement traumatisant. Ils y étaient connus et respectés. Tous trois nomment néanmoins l'aspect nocif que ce milieu peut avoir sur d'autres plus jeunes ou moins criminalisés. Ce milieu en jouerait plutôt le rôle de catalyseur de la délinquance, voire de porte d'entrée vers le monde du crime.

En ce qui a trait à l'expérience d'une possible stigmatisation une fois à l'extérieur de la détention, les discours de nos participants *Right Guys* sont nuancés. Certes, le fait d'avoir été incarcéré pourrait nuire dans des sphères telles que l'emploi : d'une part, beaucoup d'employeurs auront des préjugés négatifs par rapport à cela et, d'autre part, les conditions assez restreintes dans lesquelles se retrouvent des hommes en maison de transition pourraient nuire en limitant leurs options de contexte de travail. Par contre, ils soutiennent également que le statut d'ex-détenu n'est pas visible à première vue et qu'il n'en tient alors qu'à la personne de savoir le garder sous silence si elle croit que celui-ci lui nuira. En fait, ces trois hommes ne semblent pas avoir, eux, été très marqués par le jugement stigmatisant d'autrui à leur égard. Jean souligne

que des détenus peuvent être reniés par leur famille suite à leur crime mais que cela n'a pas été son cas ; tous les trois admettent que le fait de dévoiler son parcours d'incarcération à de nouvelles fréquentations peut créer certaines malaises. Néanmoins, cela ne semble pas les affecter profondément.

En effet, selon ces participants, le regard possiblement stigmatisant de certains sur eux n'influencerait pas la manière dont eux-mêmes se perçoivent. Ils ont plutôt tendance à ignorer les regards ressentis comme stigmatisants, aussi rares soient-ils. Par contre, ils ne nient pas que, pour d'autres, l'étiquette stigmatisante (de criminel, de détenu ou d'ex-détenu) peut créer une importante détresse psychologique, une estime de soi affaiblie et un isolement important.

Des transformations au niveau identitaire sont tout de même soulevées. D'une part, il y a les transformations que notent les participants, non pas pour eux-mêmes, mais chez d'autres individus trop longtemps institutionnalisés dans le milieu carcéral : ces gens se seraient finalement moulés au rôle que l'institution carcérale leur aurait attribué, en seraient devenus dépendants et ne seraient plus adaptés à la vie dans la société commune. Cela ne serait donc pas tant dû au regard d'autrui qu'au fonctionnement même du milieu carcéral qui, comme dit Chantraine (cité plus haut dans notre recherche), « construit le délinquant en tant que tel aux yeux des institutions comme aux yeux des pairs » (2004, p. 83-84). D'autre part, autant Marc, Raymond, que Jean nous font comprendre avoir eux-mêmes vécu des repositionnements importants au cours de leur parcours. Ne souhaitant pas revivre une incarcération, ils ont, par différents moyens et pour diverses raisons, décidé de se distancier de ce milieu criminel. Cependant, pour ces *Right Guys*, cela ne semble pas relié à des pressions extérieures telles que le jugement des autres ou les normes sociales, mais plutôt à des raisons plus personnelles telles que la fatigue de la carrière criminelle due à l'âge, vouloir être présent pour les proches, l'émergence de certaines réflexions sur soi suite à des thérapies, etc.

En ce qui concerne les éléments présentés comme aidants par les participants, il est important de nommer ici des points où, toutes figures identitaires confondues, convergent dans la plupart de nos entrevues : avoir le sentiment d'aider les autres semble l'une des finalités recherchées et briser l'isolement, que ce soit par les proches ou les nouvelles rencontres, est primordial pour plusieurs de nos participants.

Nous tenons à soulever ici que, au cours des entrevues avec ces participants, il est fréquemment survenu que les réponses aux questions abordant les repositionnements identitaires mettaient de côté la notion de stigmatisme. En fait, que ce soit aux travers de leurs propres repositionnements identitaires qu'ils ont partagé avec nous ou encore à la manière qu'ils avaient chacun, comparativement à plusieurs autres participants, de dédramatiser l'effet du stigmatisme sur soi ; les tournures qu'ont prises ces trois entrevues nous ont conduit à prendre conscience d'un fait important : les trois participants *Right Guys* se concentrent davantage sur les repositionnements identitaires qu'impliquent de passer du monde criminel à celui du citoyen non-délinquant plutôt que l'inverse. En fait, la réalité de nos trois participants *Right Guys* semble à l'exact opposé de ce que nous tentions d'étudier au départ : le deuil d'une identité individuelle au profit de celle du stigmatisme (celle de personne criminalisée).

## CHAPITRE V

### DISCUSSION

L'objectif poursuivi par cette recherche était de comprendre comment les hommes détenus au Québec expérimentent leur incarcération et, considérant une possible stigmatisation due au passage en détention, quels sont les effets de celle-ci sur leur construction identitaire. D'une part, nous considérons l'institution carcérale comme une institution totale ayant un fonctionnement qui tend à rendre les individus de plus en plus moulés aux rôles de détenus et aux normes hiérarchiques qu'elle leur dicte. D'autre part, du point de vue interactionniste, il est possible qu'un stigmate puisse transformer l'identité d'une personne en changeant le regard que les autres portent sur elle. Et cela faisant, en changeant la perception que la personne a d'elle-même. Nous avons alors émis l'hypothèse selon laquelle l'incarcération serait une expérience stigmatisante qui engendrerait un regard négatif de la part des autres sur la personne une fois sortie. Ce regard nuirait à la perception que cette personne a d'elle-même.

À travers notre échantillon nous avons bénéficié du partage d'expériences de vie très différentes d'un participant à l'autre. Cela nous a permis d'établir une méthode de catégorisation des participants en utilisant les figures identitaires empruntées à la typologie élaborée par Schrag (1961). À prime abord, nous étions quelque peu réticents à utiliser cette méthode comme premier palier de catégorisation pour analyser nos données car il nous semblait paradoxal de rédiger un mémoire traitant des effets de la stigmatisation des personnes détenues en étiquetant nous-mêmes les participants de cette recherche sous des figures identitaires précises. Cependant, après mûres réflexions, il nous est apparu au contraire que cette méthode permettait de mettre en valeur tant les différences de parcours que la spécificité de chaque

participant, évitant justement une homogénéisation des expériences. Nous avons donc choisi cette typologie dans l'optique d'apporter à notre étude une perspective d'analyse, tout en y ajoutant quelques nuances qui tiendraient compte des parcours spécifiques des participants. En fait, des éléments tels que ne pas avoir d'antécédents délinquants avant l'incarcération, venir d'un milieu criminalisé ou non, l'âge du participant ou encore l'ancrage de la culture criminelle dans le parcours de la personne, nous ont permis de catégoriser nos participants dans l'une ou l'autre des figures. Ces éléments ont teinté l'expérience des participants et ont fait varier leurs discours.

### **5.1 Aspects qui font écho à des éléments de notre cadre théorique**

Soulignons que certains éléments ressortent à travers toutes les figures identitaires confondues. Ces éléments touchent principalement la vision du milieu carcéral telle que partagée par les participants. En effet, dans chacune des descriptions que nous ont fait les participants de l'institution carcérale et de leur expérience dans ce milieu, il y a des éléments qui rappellent, d'une façon ou d'une autre l'institution totale décrite par Goffman et le phénomène de la prisonnisation développé plus haut dans notre recherche. Cela valide alors notre prémisse selon laquelle le milieu carcéral peut avoir des effets similaires à ceux de l'institution totale. Le caractère « d'école du crime » appliqué à la détention que soulèvent les participants laisse entendre que le statut qu'a la personne de détenu, de délinquant et, donc, de criminel, risque fort de s'ancrer d'autant plus dans l'esprit de l'individu vivant une période d'incarcération.

Nous avons également constaté que tous nos participants n'avaient pas le même rapport au regard des autres posé sur eux suite à leur incarcération ; qu'ils n'étaient pas tous affectés de la même façon par celui-ci. Nous y reviendrons plus loin. Cependant, la majorité ont souligné qu'il se pourrait, d'une façon ou d'une autre,

qu'une adaptation soit nécessaire lorsqu'il s'agit de se présenter lors d'interactions avec des personnes qui n'ont pas vécu d'incarcération. Nous retenons de ce constat qu'il y a donc une certaine stigmatisation des personnes incarcérées en situation de réinsertion et que la question du contrôle de l'information personnelle dévoilée par ces personnes « discréditables » telle qu'avancée par Goffman (1975, p.57) demeure pertinente pour notre sujet.

Considérant cette notion d'institution totale qui semble s'appliquer au milieu carcéral selon la totalité de nos participants et le fait que plusieurs aient souligné l'inconfort potentiellement présent lors d'interactions avec des gens non criminalisés, il nous paraît alors que la position de Kaufmann soulevé dans notre cadre théorique sur la notion d'identité se révèle ici d'autant plus pertinente. Kaufmann (2004, p.141), rappelons-le, soutient que les habitudes sociales (déterminées par la structure sociale : par exemple, les institutions, telles que l'institution carcérale) détermineraient les pratiques. Les habitudes serviraient alors à la reproduction d'un processus circulaire à travers lequel la structure gouverne finalement la pratique (idem, p. 137-141). La transmission intergénérationnelle des « caractères acquis enregistrés par les habitudes » (idem, p. 183) est un exemple illustrant ce processus circulaire. La position de Kaufmann selon laquelle la transmission de ces caractères, si déterminante dans l'élaboration de l'identité sociale, ne soit pas qu'héritaire et se fasse grandement par les structures et pratiques sociales (idem), fait écho avec les données que nous avons recueillies à travers nos entretiens : d'une part, l'institution carcérale moule les détenus à son propre fonctionnement, lui inculquant ainsi culture et identité et, d'autre part, d'autres mécanismes structuraux dictent la façon d'accueillir des personnes ex-détenues en société comme étant des « discréditables ».

Cinq participants sur sept ont soulevé le fait d'avoir le sentiment d'aider les autres et celui de se sentir utiles comme quelque chose d'important à aller chercher pour réussir la reconstruction identitaire qu'ils doivent effectuer, reconstruction qui prend

différentes formes selon le parcours du participant. Cela nous amène à un constat qui peut sembler simpliste mais qui nous apparaît particulièrement important à souligner : tous ces répondants, aux parcours, personnalités et positionnements identitaires variés, accordent tout de même une grande importance aux autres et à la reconnaissance de l'aspect bénéfique que peuvent avoir certaines de leurs actions (bénévolat, aide aux autres, travail auprès des jeunes, animation de groupe de thérapie, etc.). À tel point que cela ressort au premier rang dans nos entretiens comme élément aidant ou objectif à atteindre pour la majorité des participants. Cela n'est pas sans rappeler la recherche de reconnaissance soulevée par Lipiansky (1990, p. 180), élément fondamental pour se construire comme sujet. Un des niveaux où s'exprime cette recherche de reconnaissance est le besoin de valorisation (reconnaissance de notre valeur en tant qu'être humain égal aux autres en droits et dignité). Le fait que nos participants se valorisent dans des contextes de relation d'aide dénote ce besoin de se retrouver dans une posture d'égal à égal, où eux-mêmes peuvent tenir un rôle thérapeutique pour autrui, ce qui semble contraster avec le rôle que l'institution leur a imposé. Ce constat souligne la pertinence des pratiques et projets novateurs mis en évidence dans notre problématique, projets dont la mission est de permettre à des détenus ou autre population stigmatisée de quitter, l'instant d'une performance (théâtre, danse, entrevue radio, etc.), ce statut discréditant. Dans nos entretiens, à l'instar de ces projets, émerge l'aspect thérapeutique pour ces gens de pouvoir se retrouver dans des contextes où ils sont valorisés, reconnus, applaudis comme individus présentant des talents, habiletés, qualités qui n'ont rien à voir avec l'expérience stigmatisante. Comme cité plus haut, un participant à un projet de théâtre avec des détenus affirme: « Quand on est sur la scène, on n'est plus en prison. On ne pense à rien d'autre » (Arsenault, 2013, p. 60).

## 5.2 Éléments qui nuancent ou s'opposent à notre hypothèse

Au cours de nos entretiens, nous avons exploré avec les répondants la façon dont ils réagissent au regard que les autres posent sur le fait qu'ils ont été incarcérés. Nous avons vu que les données recueillies variaient grandement d'une figure identitaire à l'autre. Nous constatons que les effets du regard d'autrui sur la perception que le répondant a de lui-même varient selon la façon dont la personne se positionnait elle-même par rapport au monde carcéral avant cette incarcération.

En fait, dans notre cadre théorique, nous avons soulevé la notion d'« idéal de soi » qui ne pourrait être atteint sans rechercher un « idéal de soi social » (Taboada-Leonetti cité dans Larouche, 2008, p. 12) étant donné que (selon un point de vue interactionniste) l'identité sociale et l'identité personnelle sont étroitement reliées. Nous avons alors souligné que l'identité personnelle a peu de chance d'être valorisée si l'identité sociale ne l'est pas. Considérant la stigmatisation de la part de la société que peut vivre toute personne ayant vécu une incarcération, nous étions portés à croire que l'« idéal de soi » serait difficilement atteignable pour nos participants vu leur « idéal de soi social » maintenant limité par le stigmate. Or, il s'est révélé à travers nos entretiens que cela n'est pas le cas de tous nos participants. En effet, bien que pour les participants *Square Johns*, cela semble actuellement être le cas, pour les autres participants qui, eux, provenaient de milieux criminels avant l'incarcération, cela semble beaucoup moins présent. De plus, le besoin d'inclusion qui représente le deuxième des niveaux pour l'atteinte de reconnaissance par autrui et qui passe, selon Dubar (2000, p.215), par le fait de se faire reconnaître comme un être moral ressort comme source d'angoisse pour les participants qui n'avaient pas de parcours criminel avant cette incarcération mais pas pour ceux depuis longtemps criminalisés. Ces constats nous amènent à penser que cet « idéal de soi social » qui se définit à travers

un « système de normes à suivre, sous peine de rejet, de stigmatisation et de dévalorisation de la part de la société » (Taboada-Leonetti cité dans Larouche, 2008, p. 12) et ce besoin d'inclusion comme être moral, pèse moins lourdement dans la construction identitaire personnelle des individus ayant depuis très longtemps évolué dans un milieu plus marginalisé.

Cependant, bien que cet « idéal de soi social » ne semble pas avoir la même place dans la façon dont chacun des participants se définit lui-même, il nous faut mettre en lumière que le statut social pouvant être assigné à quelqu'un au travers du regard de l'autre ressort, lui, comme ayant été ressenti par la majorité de nos participants de façon généralement négative à un moment de leur vie. En effet, plusieurs participants qui avaient déjà un parcours délinquant chargé avant cette incarcération, ont soulevé le fait que l'étiquette délinquante a engendré en eux de la colère ou du découragement à différents moments. Par exemple, lorsqu'ils étaient très jeunes et déjà étiquetés comme délinquants ou encore, plus âgés et accusés à tort de délit quelconque. Cela rappelle Le Breton (2004, p. 56) et Taboada-Leonetti (1990, p. 67), deux auteurs cités plus haut et qui soutiennent que ce statut social apposé à travers le regard d'autrui peut faire naître chez l'individu (si lui-même ne s'identifie pas à ce statut) un sentiment d'impuissance et d'existence régie par les autres. Nous en venons au constat suivant : dépendamment de la figure identitaire, notre hypothèse s'est vue soit plutôt validée, soit plutôt nuancée ou soit plutôt invalidée.

À partir des résultats de nos entrevues auprès des participants *Square Johns*, nous comprenons que l'expérience d'incarcération a été vécue comme quelque chose de stigmatisant, qui leur a apposé un statut nouveau pour eux. À travers leurs récits semble émerger la notion de deuil identitaire. En effet, nous comprenons que, pour Simon et Charles, la stigmatisation, suite au parcours carcéral, a été telle qu'ils ont dû faire le deuil de plusieurs relations avec des proches non-délinquants, de possibilités

d'emplois reliés à leur domaine d'expertise, de projets d'avenir dans lesquels ils se projetaient et, donc, ont dû faire le deuil d'une réalité antérieure à l'expérience d'incarcération au profit d'une réalité nouvelle teintée par leur passage en détention. Cette transformation nous a été décrite comme quelque chose de dure à vivre nécessitant le recours à des mécanismes de défense et de vivre des repositionnements identitaires (caractérisés par l'acceptation du crime et de l'incarcération comme faisant maintenant partie de leur parcours et de leur identité), pour retrouver et maintenir une image d'eux-mêmes positive malgré le regard stigmatisant de plusieurs. À la lumière de cela, et si nous nous n'en tenions qu'à ces deux participants, nous pourrions dire que notre hypothèse avait été plutôt validée. Mais, pour les autres participants, ceci n'a pas été le cas.

Dans le cas des participants auxquels nous avons attribué la figure identitaire de *Outlaw*, nous considérons que notre hypothèse s'est vue nuancée. Certes, Luc et Tommy ont souligné que l'étiquette de délinquant qu'ils ont connu depuis qu'ils étaient très jeunes les a poussé à ancrer davantage la pensée délinquante en eux. Nous comprenons donc ici que la stigmatisation, ou plutôt l'étiquetage, a eu un effet sur leur identité et leur parcours de vie. De plus, l'un et l'autre soutiennent que, une fois en période de réinsertion, il y a une sorte de gestion à faire dans la façon dont un ex-détenu se présente à autrui : un certain contrôle de l'information, voire même un camouflage du passage carcéral seraient nécessaires pour éviter une stigmatisation. Tommy (dont le crime qui consiste à avoir été complice d'un meurtre se considère très stigmatisé) nous a expliqué que cette possible stigmatisation lors du dévoilement de son crime ou des interactions avec les gens qui le connaissaient déjà, a eu un effet très dévastateur sur l'estime qu'il a de lui-même. Tout comme les *Square Johns*, Tommy a fait le deuil de relations d'amitié suite au rejet de plusieurs à son égard. Son crime étant plus difficile à assumer pleinement pour lui, une certaine reconstruction identitaire a été de mise.

Cependant, le fait que ces deux participants *Outlaws* aient évolué dans un milieu criminalisé depuis un jeune âge apporte des nuances à leur récit, nuances qui ne vont pas nécessairement dans le sens de notre hypothèse de départ. En effet, lorsqu'ils relatent leur passé et décrivent le monde dans lequel ils ont évolué, nous comprenons clairement que Luc et Tommy expérimentaient depuis longtemps déjà le fait d'avoir le statut établi, l'étiquette, voire le stigmate de délinquant. Cette identité de délinquant était d'ailleurs, rappelons-le, désirée par eux avant l'incarcération dans le monde adulte. Pour ces deux individus, il apparaît alors que le stigmate de « criminel » ne soit pas survenu au moment de l'incarcération. Il existait avant. Nous avons en fait constaté dans leur discours que les repositionnements identitaires qu'ils ont eu à réaliser sont des effets non pas tant du regard stigmatisant de la société sur les personnes criminalisées (car ils en étaient avant même cette incarcération) que d'une désillusion du monde criminel après être passés par l'institution carcérale. Luc et Tommy se disent fiers de se distancer de la délinquance et cela semble prévaloir sur une quelconque stigmatisation qu'ils pourraient vivre comme ex-détenus de la part de la société en général et sur la détresse que cela engendrerait chez eux.

Pour finir, lorsque nous nous penchons sur les données recueillies auprès de nos participants *Right Guys*, nous croyons pouvoir affirmer que notre hypothèse s'est vue davantage invalidée que validée. En effet, bien que Marc, Jean et Raymond ont nommé la détresse psychologique que peut créer chez certains détenus ou ex-détenus le regard négatif que d'autres peuvent poser sur eux (à cause de leur parcours carcéral), ils ont tous les trois souligné que cela n'était pas leur cas. Les trois *Right Guys* ont en fait chacun affirmé, d'une manière ou d'une autre, soit ne pas percevoir de regard stigmatisant posé sur leur statut de personne ayant vécu des incarcérations soit, si regard stigmatisant il y a, ne pas en être affectés étant donné la vision qu'ils avaient d'eux-mêmes. Nous comprenons certes qu'ils ont chacun vécu des changements par rapport à leur positionnement identitaire, mais que ces changements ne sont pas dus aux regard négatifs des autres sur eux mais bien à des choses

positives telles que le soutien des proches, les thérapies et le sentiment d'aider les autres. Tout comme les participants *Outlaws*, les *Right Guys* ne semblent pas avoir dû faire un deuil de leur identité précédant l'expérience d'incarcération au profit de celle teintée du stigmat, car ils ont en fait passé la majeure partie de leur vie avec le statut de criminel. Les effets d'une stigmatisation éventuelle aurait donc beaucoup moins d'effets directs sur leur estime de soi car, contrairement aux *Square Johns*, le monde qu'ils ont toujours connu est déjà stigmatisé. En les comparant aux récits des participants *Outlaws*, il nous semble que les trois *Right Guys* assument davantage leur parcours criminel comme faisant partie intégrante de qui ils sont, même aujourd'hui, en période de réinsertion sociale.

### 5.3 Idées émergentes

Pourrions-nous faire un lien entre ces trois formes de repositionnements identitaires qui semblent recéler une sorte de gradation ? Nous pourrions alors poser une nouvelle hypothèse : plus la personne évoluerait dans un milieu criminalisé, plus le statut de criminel s'ancrerait dans la façon dont elle se perçoit, et moins elle ressentirait les effets d'une possible stigmatisation sur elle, le décalage entre ce que les autres pensent d'elle et ce qu'elle pense d'elle-même étant moindre. De plus, que les autres lui apposent le statut de criminel ne lui paraît peut-être pas des plus discréditants, étant donné que la norme criminelle est la norme connue depuis très longtemps. Cela expliquerait la détresse ressentie et exprimée davantage par les participants qui proviennent d'un monde plus normalisé et pour lesquels le nouveau statut de « personne criminelle » est peut-être plus dur à porter. En fait, Colombo (2015, p. 34), qui s'est intéressée aux trajectoires de jeunes vivant dans la rue et en quête de reconnaissance, affirme qu'il faut, d'une part, « prendre en compte l'historique relationnel antérieur à la rue pour comprendre son influence sur la façon dont le jeune investit des lieux et des contextes relationnels » et, d'autre part, saisir la position

adoptée dans la rue pour pouvoir comprendre le repositionnement [identitaire] qui s'effectue lors de la sortie de la rue . Selon nos données recueillies, il nous apparaît possible d'appliquer ce même raisonnement à la population carcérale : le parcours antérieur à l'incarcération de chacun de nos répondants semble avoir influencé grandement la façon dont ils ont expérimenté leur détention, et la façon dont ils ont vécu leur incarcération teinte leurs repositionnements identitaires. De plus, Colombo (idem, p. 215) soutient que « sortir de la rue, pour eux [jeunes de la rue], c'est correspondre à une représentation qu'ils se font de la normalité ». Or, « pour les jeunes qui ont vécu des formes de relations parentales de rejet durant leur enfance, la normalité renvoie plutôt à une certaine forme de banalité et de conformité » (idem, p. 218). Ici encore, un parallèle pourrait être fait avec nos participants : pour ceux qui proviennent d'un milieu marginalisé depuis l'enfance (les *Right Guys* et les *Outlaws*), les repositionnements identitaires semblent se manifester dans l'exercice de parvenir à un environnement stable non criminel (ex. : retourner aux études, avoir un emploi et un entourage non criminel), plutôt que, comme pour les *Square Johns*, de réellement se relever de l'expérience particulière et traumatisante que fut l'incarcération.

Finalement, soulignons que les résultats de notre recherche ne nous permettent pas de généraliser nos conclusions mais ils permettent d'enrichir et de nuancer les réflexions sur la question des effets de la stigmatisation sur les détenus en situation de réinsertion.

## CONCLUSION

En nous lançant dans le processus de rédaction de ce mémoire, notre objectif premier était d'approfondir nos propres connaissances se rapportant à la question de l'effet de l'incarcération dans la vie d'individus détenus, et ce faisant, approfondir notre savoir-faire dans le processus de recherche en sciences sociales. Ce rapport de recherche est la concrétisation de ce double objectif.

Les conditions de vie imposées aux personnes détenues en milieu carcéral, la crainte des récidives d'actes criminels, les coûts impressionnants qu'implique la détention, toutes ces questions ne sont que quelques-unes parmi tant d'autres reliées au monde criminel et carcéral. Elles sont aujourd'hui, (et depuis longtemps déjà), au cœur des débats sociaux et des réflexions collectives. Elles ont suscité en nous l'intérêt d'explorer de quelle façon, lorsque combinée au retour dans le monde extérieur (où plusieurs personnes ont déjà des réserves quant aux personnes ex-détenues), cette période de détention dans ces milieux extrêmement clos que sont les prisons, influence l'identité de la personne détenue. Nous avons donc étudié à un niveau individuel les effets du phénomène social de la stigmatisation sur des détenus en phase de réinsertion.

Une recension des écrits traitant de la notion de stigmaté, de celle de l'identité personnelle et sociale, ainsi que du milieu carcéral, nous a permis de problématiser notre objet de recherche. Nous avons élaboré notre hypothèse selon laquelle il y aurait stigmatisation de la personne détenue avant (si elle était délinquante avant), pendant et après l'incarcération et que cette stigmatisation nuirait à l'image que la personne a d'elle-même.

Suite aux divers constats ressortant de l'analyse de nos résultats et développés dans la discussion, nous retenons essentiellement trois conclusions. D'abord, soulignons que le sentiment d'être stigmatisé varie grandement entre les participants ; selon nos entrevues, nous avons compris que cela dépend surtout du parcours de la personne dans l'univers de la criminalité. Cette particularité des parcours est la ligne directrice que nous avons suivie pour attribuer à nos participants des figures identitaires déjà présentes dans la littérature. En effet, ceux qui n'avaient pas de parcours criminel avant l'incarcération nous semblent subir une stigmatisation beaucoup plus importante à leur égard (et ce à plusieurs niveaux) que les participants avec un lourd passé criminel et d'incarcération.

Ensuite, les effets sur la perception que les participants ont d'eux-mêmes du regard stigmatisant d'autrui suite au dévoilement de leur passage en détention, diffèrent également grandement selon les parcours. Ici encore, il semble que, plus longtemps les participants ont appartenu au monde du crime, moins le regard négatif d'autrui les étiquetant en premier lieu comme « délinquants » les affecte au niveau de leur perception d'eux-mêmes et de leur estime personnelle. Les participants ayant peu d'antécédents criminels nous paraissent avoir été très ébranlés par le regard que plusieurs ont posé sur eux lors de leur période de réinsertion alors que, pour les participants au parcours de vie plus criminalisé, l'étiquetage semblait être moins subi, ou encore semblait moins difficile pour eux d'en faire fi.

Finalement, nous avons constaté que tous nos participants ont vécu, d'une manière ou d'une autre, une forme de repositionnement identitaire suite à une ou plusieurs incarcérations. Nous supposons, bien évidemment, que chaque changement au niveau de la façon dont la personne se définissait elle-même allait prendre la couleur du parcours et de la personnalité unique de l'individu. Néanmoins, nous posons l'hypothèse selon laquelle il y aurait un changement dans la façon dont la personne se percevrait elle-même, changement qui serait dû à l'entrée de l'expérience

stigmatisante (l'incarcération) dans l'identité sociale de la personne. Suite à nos recherches pré-terrain, nous croyions que la personne incarcérée expérimenterait en quelque sorte un deuil de son identité d'avant l'expérience stigmatisante, et ce, au profit de l'identité maintenant teintée du stigmate. Nous assumions qu'il y aurait donc une trajectoire commune entre les repositionnements identitaires des répondants.

Or, au lieu de cette homogénéité entre les repositionnements identitaires expérimentés par ces gens, se traduisant par le passage de l'identité de citoyen non stigmatisé à celle de personne stigmatisée, nous avons plutôt constaté une gradation. Pour les participants qui n'avaient pas d'antécédents criminels avant l'incarcération, les *Square Johns*, il apparaît qu'un ajustement identitaire fut de mise pour passer d'une façon de se percevoir comme individu dans la norme à quelqu'un de stigmatisé comme étant « un criminel » et que cela n'était toujours pas un travail achevé. Chez les répondants ayant un passé délinquant bien rempli mais étant encore très jeunes, les *Outlaws*, nous avons constaté un passage entre une manière de se définir comme délinquants fiers de l'être, à un effort de se construire une identité solide de citoyen non-délinquant. Néanmoins, ces participants ont semblé conscients du fait que la façon qu'ils auraient de se présenter et de dévoiler leur passé aurait une influence sur leur vie encore longtemps vu qu'ils étaient jeunes et devraient bâtir leur futur à long terme. Finalement, pour les participants ayant grandi et évolué très longtemps dans le monde du crime et ayant maintenant un certain âge, les *Right Guys*, les repositionnements dans la manière dont ils se définissaient eux-mêmes sont ressortis à nos yeux comme étant à l'opposé de ceux nouvellement criminalisés : ils passaient d'une façon de se définir comme des délinquants à une façon de se définir comme des hommes d'un âge mature qui pouvaient maintenant se distancier du crime et vivre une vie normale en société, craignant moins le jugement d'autrui (deux sur trois de ces participants ont déjà des enfants et famille sur lesquelles ils peuvent compter).

Ce décalage clair entre les discours des répondants qui ne provenaient pas du milieu criminel et celui de ceux qui y ont évolué durant la majeure partie de leur vie, nous ont porté à des réflexions et questionnements particuliers. D'abord, nous avons constaté que les repositionnements identitaires entre ces deux types de répondants sont carrément inversés. Le troisième groupe de participants (Outlaws), celui se retrouvant entre les deux pôles, est celui de ceux qui sont criminalisés depuis longtemps mais encore assez jeunes et ayant encore assez de temps devant eux pour prendre conscience du frein que pourrait être l'étiquette de délinquant dans leur vie en société s'il continuaient dans le monde du crime. Cela nous a alors poussé à émettre une nouvelle hypothèse selon laquelle plus la personne évoluerait dans un environnement criminalisé, plus le statut de criminel s'ancrerait dans la façon dont elle se perçoit, et moins elle serait affectée par une possible stigmatisation suite à une incarcération.

Au terme de ce rapport de recherche, comment pouvons-nous penser des pistes d'intervention à partir de nos résultats de recherche ? En fait, malgré la variété dans les récits de nos participants, deux éléments ressortent dans les catégories de parcours confondues, et sont importants à souligner lorsque l'on s'intéresse à des pistes possibles. D'abord, l'institution carcérale dans sa forme actuelle rejoint à de multiples niveaux la définition de l'institution totale. En effet, par le phénomène de la prisonnérification, le milieu carcéral campe les détenus dans des rôles préétablis, dans un environnement hiérarchique où ils se retrouvent dominés et où le statut de criminel est accentué. Ensuite, le sentiment d'aider autrui et d'être utile ressort comme étant particulièrement bénéfique dans la façon dont nos participants se perçoivent eux-mêmes. Ceci nous fait alors croire que, quel que soit le parcours du participant, le regard d'autrui sur lui, lorsqu'il est positif, a une grande importance et peut avoir des effets profitables autant pour lui que pour les autres.

Considérant cela, il serait souhaitable de repenser les pratiques en milieu carcéral (en détention et en réinsertion) en multipliant, à travers la mise sur pied de programmes divers, les possibilités des détenus d'atteindre ce sentiment de reconnaissance d'autrui qui leur paraît être si cher. L'un de nos participants, Marc, a d'ailleurs souligné que sa manière à lui de soutenir ses comparses lors de moments difficiles est de les aider à retrouver ce qu'eux-mêmes valorisent comme individu, comme être humain hors du statut de « nouveau délinquant », « jeune délinquant » ou « délinquant réinséré ». Favoriser ce retour aux passions, hobbies et talents personnels des personnes détenues, combiné à la mise sur pied de plus de programmes où elles peuvent se sentir appréciées, constituent des premières pistes d'intervention que nous souhaitons souligner.

## APPENDICE A

### GRILLE D'ENTRETIEN

#### **Partie 1 : Questions sociodémographiques et factuelles**

1-Pouvez-vous me dire votre âge? Vos origines ethniques? De quelle région du Québec provenez-vous? Depuis combien de temps êtes-vous dans ce centre de réinsertion?

#### **Partie 2 : Identifier de quelle façon le participant a expérimenté son incarcération.**

2-Pouvez-vous brièvement me parler de votre expérience en milieu carcéral?

- Combien de fois avez-vous été incarcéré?
- Combien de temps avez-vous été incarcéré?
- Où avez-vous été incarcéré?

3-Comment avez-vous vécu cela?

- Y avait-il des points plus difficiles que d'autres?
- Des aspects positifs?
- Comment avez-vous réagit quand on vous a avisé de votre transfert ici, de votre sortie de prison?

**Partie 3 : Identifier quelle forme prend ce regard dans la perception du répondant.**

4-Depuis votre incarcération, comment percevez-vous le regard que l'on porte sur vous?

-Est-il différent d'avant l'incarcération?

-De quelle nature est -il? Discréditant, bienveillant, etc.?

5-Si l'on vous dit qu'un stigmat est une sorte de préjugé négatif qui ferait en sorte que l'on met à l'écart certaines personnes comme si elles avaient une étiquette négative apposée sur elles, est-ce que vous croyez que le fait d'avoir été incarcéré peut créer un stigmat?

-Pendant l'incarcération?

-Suite à l'incarcération?

-Sinon, avez-vous déjà été témoin de ce sentiment chez d'autres?

-Resentez-vous une crainte d'être stigmatisé par certaines personnes?

6-S'il y a perception de regard négatif posé sur vous suite à votre incarcération (de stigmatisation), de qui provient ce regard?

-Est-ce qu'il provient de la part de proches?

-Du milieu carcéral (détenus, personnel carcéral, etc.)?

-De d'autres personnes (employeurs, personnes plus éloignées, etc.)?

-Pouvez-vous me donner des exemples des situations où vous vous êtes sentis stigmatisés?

7-Selon vous, qu'est-ce qui engendre ce regard négatif de la part de certains?

-Le fait d'avoir été incarcéré?

-La nature du crime?

-Peut-il y avoir des niveaux de stigmatisation selon les parcours des détenus?

**Partie 4 : Identifier quel(s) effet(s) cette forme de regard a sur le répondant (négatifs, positifs, non-significatifs, etc).**

8-S'il y a perception de regard négatif (stigmatisant) posé sur vous, quels effets cela a-t-il sur vous?

-Comment le ressentez-vous? Comment le vivez-vous?

-Est-ce que cela a eu des effets sur la façon dont vous vous percevez vous-mêmes?

-Qu'est-ce que cela éveille comme sentiment chez vous?

**Partie 5 : Si l'effet de ce regard est significatif, identifier quels moyens sont développés pour y faire face.**

9-Par rapport aux exemples que vous m'avez précédemment donné de situations où vous avez ressenti un regard négatif posé sur vous, comment y avez-vous réagit?

-Comment avez-vous fait pour y faire face?

-L'effet de ce regard a-t-il toujours été le même sur vous? Si non, de quelle manière a-t-il changé?

-Si la perception que vous avez du regard de certains sur vous est négative, avez-vous développé des moyens pour y faire face?

10-Quels conseils donneriez-vous pour aider des personnes qui vivent la stigmatisation suite ou pendant une incarcération?

-Quels conseils donneriez-vous à ces gens?

-Qu'est-ce qui a été aidant pour vous?

-Quels conseils donneriez-vous à des intervenants ou personnel du milieu carcéral ou de réinsertion pour aider ces gens?

APPENDICE B  
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



**Formulaire de consentement pour une personne  
majeure et apte à consentir**

**Titre du projet de recherche**

*L'expérience du stigmata chez les hommes ex-détenus en situation de réinsertion au Québec*

**Information sur le projet**

**Personne responsable du projet**

Chercheure, chercheur responsable du projet : Judith Sigouin

Programme d'études : Maîtrise en travail social

Adresse courriel : sigouin.judith@courrier.uqam.ca

Téléphone : 514-704-5841

**Direction de recherche**

Direction de recherche : Michel Parazelli

Département ou École : École de travail social

Faculté :

Courriel : parazelli.michel@uqam.ca

Téléphone : 514-987-3000 # 2746

**But général du projet**

Vous êtes invité à prendre part à un projet visant à comprendre la façon dont les personnes ayant vécu une incarcération au Québec expérimentent le regard que la société pose sur eux. Plus précisément, l'on vise à explorer comment ces personnes perçoivent le rapport que la société entretient avec eux et à saisir la façon dont cette perception influe sur l'image que ces personnes ont d'elles-mêmes. Ce projet vise également à faire émerger les possibles outils que ces personnes développent pour passer au travers du processus de réinsertion.

**Tâches qui vous seront demandées**

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, la façon dont vous croyez que les gens vous perçoivent depuis votre incarcération. Nous vous demanderons également si cette perception qu'ont les autres de vous a été influencée par le fait que vous avez été incarcéré. De plus, nous vous demanderons de définir la façon dont vous vous sentez face à ce regard et si cela influence la perception que vous avez de vous-même. Nous vous demanderons également de nous parler des moyens (s'il y en a) que vous avez trouvés pour faire face à ce regard que vous ressentez posé sur vous. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra entre 1 et 3 heures de votre temps (le tout dépendant de vos besoins). Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec la personne responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

**Moyens de diffusion**

Les résultats de cette recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise. Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles.

**Avantages et risques**

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension de la réalité que vivent les gens en réinsertion sociale suite à une incarcération au Québec. Il y a certains risques d'inconfort psychologique associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez en effet prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à des souvenirs particuliers. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier et vous pouvez mettre fin à votre participation à tout moment. Il est de la responsabilité de la chercheuse, du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si cette personne estime que votre bien-être est menacé.

**Anonymat et confidentialité**

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seule la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription. Si jamais un transcripteur devait être impliqué, il devra signer un formulaire de confidentialité attestant qu'il est soumis aux mêmes normes que les personnes précitées. Le matériel de recherche

(enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

### **Participation volontaire**

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (incluant la publication d'articles, d'un mémoire, d'un essai ou d'une thèse, la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

### **Compensation financière**

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement.

### **Questions sur le projet et sur vos droits**

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Anick Bergeron, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : [bergeron.anick@uqam.ca](mailto:bergeron.anick@uqam.ca).

### **Remerciements**

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

## Signatures

### Participante, participant

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informée, informé des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles :  oui  non

---



---



---



---



---

Nom, en lettres moulées, et coordonnées

---

Signature de la participante, du participant

---

Date

### Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

---

Signature de la personne responsable

---

Date

**Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis à la personne participante.**

## BIBLIOGRAPHIE

- Alpe, Y. (2010). *Lexique de la sociologie*. Paris : Dalloz.
- Alterjustice. (2012). *Les visites en détention*. En ligne, <<http://www.alterjustice.org/u9/visites.html>>. Consulté le 16 février 2014.
- Alterjustice. (2013). Le coût de la détention. *Dossiers, Statistiques*. En ligne, <<http://alterjustice.org/dossiers/statistiques/couts-detention.html>>. Consulté le 8 février 2014.
- Arsenault, M. (2013, 1er mars). Les scènes du crime. *L'actualité*, p. 59-62.
- Boal, A. (1996). *Théâtre de l'opprimé*. Paris: La Découverte.
- Brochu, S. et P., Schneeberger. (1995). *La réadaptation des personnes judiciarisées*, Rapport 4. Centre international de criminologie comparée pour le comité toxico-justice.
- Buzzetti, H. (2010, 29 avril). Le crime ne paie pas, mais les programmes coûteront cher : Ottawa payera des milliards pour durcir la justice, *Le Devoir*. En ligne, <<http://www.ledevoir.com/politique/canada/287944/le-crime-ne-paie-pas-mais-les-programmes-couteront-cher>>. Consulté le 10 décembre 2011.
- Buzzetti, Hélène. (2011, 8 octobre). Coût des prisons - À Québec de couper dans ses programmes sociaux. *La Presse*. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/politique/canada/333255/cout-des-prisons-a-quebec-de-couper-dans-ses-programmes-sociaux>>. Consulté le 8 février 2014.
- Camilleri, C., Kastersztejn, J., Lipiansky, E-M., Malewska-Peyre, H., Taboada-Leonetti, I., A., Vasquez. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris: Presses Universitaires de France, coll. «Puf».
- Carrier, N. (2013). De la problématisation des usages et usagers de drogues illicites, *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non-conformité*. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Chantraine, G. (2004). *Par delà les murs*. Paris : Presse Universitaire de France, coll. « Partage du savoir ».

- Chantraine, G. (2005). De l'usage du risque dans le gouvernement du crime. Nouveau prudentialisme et nouvelle pénologie. *Champ pénal*, Vol. II. En ligne, <<http://champpenal.revues.org>>. Consulté le 20 novembre 2012.
- Chauvenet, A., Rostaing, C. et F. Orlic. (2008). *La violence carcérale en question*. Paris : Presse universitaire de France, coll. « Le lien social ».
- Chouinard, T. (2011, 17 novembre). Bâillon sur C-10 : « Un bris de démocratie » accuse Québec, *La Presse*. En ligne, <<http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201111/17/01-4468997-baillon-sur-c-10-un-bris-de-democratie-accuse-quebec.php>>. Consulté le 10 mai 2013.
- Colombo, A. (2015). *S'en sortir quand on vit dans la rue. Trajectoires de jeunes en quête de reconnaissance*. Montréal : Les presses de l'Université du Québec.
- Combessie, P. (2009). *Sociologie de la prison*. Paris : Éditions La découverte, Coll. « Repères ».
- Direction de la recherche du service correctionnel du Canada. (2004). *Examen de la durée moyenne des peines d'emprisonnement imposées aux hommes au Canada, de 1994 à 2002*, (Rapport no R136). Ottawa : Boe, R., Motiuk, L. et M. Nafek. En ligne, <[www.csc.gc.ca/rsrch/r136/136-fra.shtml](http://www.csc.gc.ca/rsrch/r136/136-fra.shtml)>. Consulté le 14 juin 2013.
- Dubar, C. (2000). *La crise des identités*. Paris: Presses universitaires de France, coll. « Puf ».
- Duchaine, G. (2013, 20 novembre). La moitié des détenus renoncent à leur libération conditionnelle, *La Presse*. En ligne, <<http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/actualites-judiciaires/201311/20/01-4712602-la-moitie-des-detenus-renoncent-a-leur-liberation-conditionnelle.php>>. Consulté le 21 novembre 2013.
- Favrod, C-H. (1979). Délinquance. *La sociologie*. Paris : Encyclopédie Du Monde Actuel.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Éditions Tel Gallimard.

- Goffman, E. (1975). *STIGMATE, Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Les Éditions De Minuit.
- Grenier, Y. (2013). *Une enseignante en milieu carcéral. L'éducation, la clé de la réinsertion sociale*. Québec: Presses de l'université de Laval.
- Hache, E. (2007). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale?, *Raisons politiques*. Paris: Presses de Sciences Po, P. 49-65. En ligne, <<http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2007-4.htm>>. Consulté le 20 mars 2013.
- Hanney, C. (2003). The Psychological Impact of Incarceration, Implications for postprison Adjustment. *Prisoners once removed, The Impact of Incarceration and Reentry on Children, Families, and Communities*. Washington: The Urban Institute Press, p. 33-45.
- Hassine, V. (2011). *Life without parole. Living and Dying in prison today*. New York: Oxford University Press.
- Jimenez, V., Sterlin, C., Nadeau, L., Rhéaume, J. et H. Vadeboncoeur. (2010). *Le portage culturel: un nouveau cadre d'accueil pour les femmes enceintes immigrantes – une recherche-action coopérative*, Montréal : Fondation québécoise pour la recherche en science.
- Journet, P. (2011, 12 mai). Le protecteur du citoyen sonne l'alarme. *La Presse*. En ligne, <<http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201105/11/01-4398473-sante-mentale-en-prison-la-protectrice-du-citoyen-sonne-lalarme.php>>. Consulté le 10 juin 2013.
- Kaufmann, J-C. (2004). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris: Hachette littérature, coll. «Armand Collin».
- Larouche, A. (2008). *Les effets de l'expérience carcérale sur la construction identitaire des jeunes de la rue de Montréal*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en intervention sociale. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris: Presses universitaires de France, coll. « Quadrige/Puf».
- Lemire, G. (1981). *La libération conditionnelle : le point de vue de la sociologie des organisations*, vol. 14 no. 2. Montréal : École de criminologie de l'Université de Montréal.

- Lemire, G. (1983). *La psychologie de l'organisation en milieu carcéral*. Montréal : École de criminologie de l'Université de Montréal.
- Lotfi, M. (2011, 1er avril). Se protéger de soi-même. *Voir*, p.1-2. En ligne, <<http://voir.ca/jepenseque/2011/04/14/se-protoger-de-soi-meme/>> Consulté le 29 septembre 2011.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M-C., Turcotte, D. et collaborateurs. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur Itée.
- Marcellini, A. et M. Mahmoud. (1999). *Lecture de Goffman : l'homme comme objet rituel. Corps et culture*. En ligne, <<http://corpsetculture.revues.org/641>>. Consulté le 13 décembre 2011.
- Merriam Webster. (2015). Square John. En ligne, <<http://www.merriam-webster.com/dictionary/square%20john>>. Consulté le 26 avril 2015.
- Ministère de la sécurité publique du Québec. (2010). *Visites aux personnes incarcérées au Québec*. En ligne, <<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/index.php?id=visites>>. Consulté le 16 février 2014.
- Moulina, V. ; A.-S. Sévinb ; J.-L. Senonc. (2009). *Conflictualisation psychique des positions professionnelles des surveillants en établissement pénitentiaire*. Rennes : Institut de criminologie et sciences humaines de l'Université de Rennes II. En ligne, <<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1269176309000832>>. Consulté le 10 avril 2013.
- Normandeau, A. et M. Vauclair. (1986). *Sociologie du milieu carcéral*, cahier numéro 23. Montréal : École de criminologie de l'Université de Montreal.
- Otero, M. (2010). *Déviances et contrôle social*, SOC3270, Groupe 40, Session d'automne, Montréal: Université du Québec à Montréal. En ligne, <<http://bl158w.blu158.mail.live.com/default.aspx#!/mail/ViewOfficePreview.aspx?messageid=96dc94a8-1fbc-11e1-a7d3-001e0bcbbcf0&folderid=00000000-0000-0000-0000-000000000001&attindex=1&cp=-1&attdepth=1&n=1534158065>>. Consulté le 9 décembre 2011.

- Rocheblave-Spenlé, A-M. (2015). Rôles et statuts sociaux. *Encyclopædia Universalis*. En ligne, <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/roles-et-statuts-sociaux/>>. Consulté le 25 avril 2015.
- Service correctionnel Canada. (2005). *Directive du commissaire 559 : visites*. En ligne, <<http://www.csc-scc.gc.ca/text/plcy/cdshtm/559-cd-fra.shtml>>. Consulté le 16 février 2014.
- Stall, N. (2013, 19 février). Imprisoning the mentally ill, *Canadian Medical Association or its licensors*, p. 201-202.
- Sumpf, J. et M. Hugues. (1973). Stéréotype. *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Larousse.
- Taylor, C. (1994). *Multiculturalisme, différence et démocratie*. Paris : Flammarion.
- Toupin, C. (2010, 31 juillet). Un projet novateur à Montréal. *La Presse*, p. A3.
- Vacheret, M. et M-M. Cousineau. (2003). Quelques éléments de compréhension des libérations d'office réussies. *La Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, Volume 45. Issue 1, p. 99-124. En ligne, <<http://utpjournals.metapress.com/content/G07620143957U3Q8>>. Consulté le 11 avril 2013.
- Vacheret, M. et G. Lemire. (2007). *Anatomie de la prison contemporaine*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.